

L'habitat dans les Baronniees : La dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le paysage

Auteur : Hugues, Guillaume

Promoteur(s) : Bogaert, Jan; Furnelle, Vincent

Faculté : Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

Diplôme : Master architecte paysagiste, à finalité spécialisée

Année académique : 2018-2019

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/6979>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

L'HABITAT DANS LES BARONNIES : LA DYNAMIQUE RECENTE D'EXPANSION DES VILLAGES PERCHES BOULEVERSE LE PAYSAGE

GUILLAUME HUGUES

**TRAVAIL DE FIN D'ETUDES PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER D'ARCHITECTE PAYSAGISTE**

ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

(CO)-PROMOTEUR(S) : JAN BOGAERT & VINCENT FURNELLE

« Toute reproduction du présent document par quelque procédé que ce soit ne peut être autorisée qu'avec l'autorisation de l'auteur, et du président du Comité de Gestion en Architecture du paysage. »

*À la mémoire de mon père et
de ma grand-mère qui m'ont
transmis leur amour pour les
Baronnies et qui ont participé,
à leur façon, à ces paysages.*

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé, d'une manière ou d'une autre, à enrichir ce travail.

Je voudrais remercier d'abord mes deux promoteurs : Jan Bogaert, pour ses conseils toujours avisés qui m'ont aidé à mieux structurer et organiser ce travail, et Vincent Furnelle, avec qui je partage cette affection pour les Baronnie, pour son enthousiasme, nos discussions et ses références bibliographiques qui m'ont permis de mener ma réflexion plus loin.

Je voudrais également remercier Alexandre Vernin, pour le temps, la connaissance et les références qu'il m'a partagés, ce qui a fait prendre une toute autre tournure à cette étude.

Je remercie aussi l'ensemble de mes amis qui m'ont fait part de leurs commentaires éclairés et particulièrement Harold pour ses photographies.

Enfin, je remercie Chloé, sans qui ce travail n'aurait sans doute pas abouti, pour sa relecture attentive et son aide précieuse au quotidien ainsi que ma mère pour son soutien sans failles au cours de toutes ces années.

RÉSUMÉ

L'accélération des activités humaines met en péril les paysages culturels qui se transforment de plus en plus vite et tendent à s'uniformiser. En tant que patrimoine vivant commun, il est important de réfléchir à la manière d'accompagner leur transformation. Pour ce faire, nous proposons d'étudier la dynamique d'évolution des paysages avec comme angle d'approche le phénomène de l'habitat, trame visible et durable dans le paysage des sociétés humaines, marqué par les évolutions sociales.

Dans cette étude, nous nous intéresserons plus particulièrement aux paysages ruraux, constituant un fort attrait pour notre société de plus en plus urbaine. Nous prendrons comme cas d'étude le paysage des Baronnies, un massif à l'interface des influences alpine et méditerranéenne, dans le sud-est de la France, qui se caractérise par un habitat traditionnel perché.

Dans un premier temps, nous questionnerons le concept de « paysage » afin de développer une méthodologie singulière permettant de vérifier l'hypothèse que, dans les Baronnies, la dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le paysage.

Pour y parvenir, nous définirons dans un premier temps le faciès du paysage des Baronnies en identifiant les motifs de paysage collectivement reconnus. Dans un deuxième temps, nous chercherons à comprendre de quelle manière les systèmes et la structure spatiale qu'ils produisent, influencent l'habitat. Après avoir décrit les diverses formes qu'il peut prendre, nous étudierons sa dynamique notamment grâce à l'étude des facteurs à la source des changements. Nous analyserons particulièrement l'évolution de l'habitat de quatre villages à travers lesquels nous pourrions identifier précisément la fracture avec le paysage et les enjeux associés en termes d'aménagement afin de retrouver une continuité.

Mots clés : paysage culturel, paysage rural, évolution des paysages, dynamique des paysages, transition, patrimoine, Baronnies, habitat, villages perchés, habitat pavillonnaire.

ABSTRACT

The acceleration of human activities is endangering cultural landscapes, that are changing more and more rapidly and tend to standardize. As a common living heritage, it is significant to think about how to support their transformation. To that end, we propose to explore the dynamics of landscape evolution. The phenomenon of housing that mark the social changes, as visible and sustainable framework in the landscape of human societies, will be the gateway of these work.

In this study, we will focus more particularly on rural landscapes, constituting a strong appeal for our increasingly urban society. The case study of the landscape of the Baronnies, in the south-east of France, will be considered. The Baronnies are a massif at the interface of Alpine and Mediterranean influences, characterized by a traditional perched habitat.

At first, we will question the concept of «landscape» in order to develop a singular methodology to prove the hypothesis that the recent dynamics of expansion of hilltop villages disrupt the landscape of the Baronnies.

To achieve this, we will first define the facies of the Baronnies' landscape by identifying collectively recognized landscape patterns. Then, we will try to perceive how the systems and the spatial structure that they produce influence the habitat. After having described the various forms that it can take, we will analyze its dynamics thanks to the study of the factors at the origin of the changes. Particularly, we will analyze the evolution of the habitat of four villages through which we will be able to precisely identify the fracture with the landscape and the associated issues in terms of planning to find a continuity.

Key words : cultural landscape, rural landscape, landscape evolution, landscape dynamics, transition, heritage, Baronnies, habitat, hilltop village, housing area

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	VI
ABSTRACT	VII
TABLE DES MATIÈRES	VIII
TABLES DES FIGURES	XII
A. INTRODUCTION	1
A.1 CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ÉTUDE	2
A.1.1 Paysage culturel comme patrimoine	2
A.1.2 Relation entre l'espèce humaine et son environnement	2
A.1.3 L'accélération de l'activité humaine et son impact sur la Terre	3
A.1.4 Transition et système de peuplement	3
A.1.5 Appréhender notre futur. Accompagner la transformation des paysages en tenant compte de leur valeur culturelle et historique	4
A.1.6 Le rôle de l'architecte du paysage	4
A.1.7 L'évolution des paysages ruraux, cas d'étude : les Baronnie	5
A.2 LES PAYSAGES DES BARONNIES	5
A.2.1 Les Baronnie : une entité à part	5
A.2.2 Les grandes lignes de l'histoire des Baronnie	7
A.2.3 Le paysage des Baronnie - Constat et reportage photographique	8
A.2.4 Hésitation entre conservation et développement - Constat et reportage photographique	10
A.3 DÉFINITION DU PAYSAGE – MÉTHODE	11
A.3.1 La diversité des définitions de paysage	11
A.3.2 L'analyse du paysage	12
A.3.3 Théories du paysage - Vers une méthode	14
A.3.3.1 Modèles paysagers et artialisation	14
A.3.3.2 Motif de paysage - La reconnaissance paysagère	15
A.3.3.3 La dynamique des paysages – Mise en scène du paysage et inflexion du processus paysager	16
A.3.4 Hypothèses, objectifs et méthode	17
B. CAS D'ÉTUDE	21
B.1 OBJECTIF 1 : METTRE EN ÉVIDENCE LE FACIÈS DU PAYSAGE DES BARONNIES	21
B.1.1 Identification des motifs de paysage sur le terrain	21
B.1.1.1 Méthode	21
B.1.1.2 Résultat	21
B.1.1.3 Discussion	22
B.1.2 Recherche des modèles paysagers et des motifs dans les Atlas de	

paysages et comparaison avec ceux trouvés sur le terrain	22
B.1.2.1 Méthode	22
B.1.2.2 Résultat	25
B.1.2.3 Discussion	27
B.1.3 Représenter et positionner spatialement les motifs de paysage : le faciès du paysage des Baronnie	29
B.1.3.1 Méthode	29
B.1.3.2 Résultat	30
B.1.3.3 Discussion	30
B.2 OBJECTIF 2 : COMPRENDRE LA STRUCTURE SPATIALE ET LES SYSTÈMES EN COURS DANS LES BARONNIES	31
B.2.1 Autres données, expliquer la structure spatiale	31
B.2.1.1 Géomorphologie structurale	31
B.2.1.2 Hydrographie	35
B.2.1.3 Climat	36
B.2.1.4 L'agriculture	37
B.2.1.5 Les communications	37
B.2.1.6 Influence des conditions physiques et humaines sur l'habitat dans les Baronnie	38
B.2.2 Les différents types d'habitats dans les Baronnie	41
B.2.2.1 Village perché	41
B.2.2.2 Village de plaine	45
B.2.2.3 Hameau	46
B.2.2.4 Ferme isolée	46
B.2.2.5 Habitat pavillonnaire	46
B.2.2.6 Résultat	49
B.2.2.7 Discussion	50
B.3 OBJECTIF 3 : DYNAMIQUE DE L'HABITAT ET FACTEURS DE CHANGEMENT	50
B.3.1 Analyse diachronique de l'habitat dans les Baronnie	50
B.3.1.1 Période Préromaine	50
B.3.1.2 Période Romaine	51
B.3.1.3 Le Moyen-Âge	51
B.3.1.4 Période moderne	52
B.3.2 Facteurs du « perchement », conditions favorables à l'habitat perché	54
B.3.2.1 Résultat	54
B.3.2.2 Discussion, caractéristiques du perchement des Baronnie	55
B.3.3 L'évolution de l'habitat entre 1924 et aujourd'hui	55
B.3.3.1 Méthode	57
B.3.3.2 Condorcet	58
B.3.3.3 Saint-May	61
B.3.3.4 Rosans	63
B.3.3.5 Montbrun-les-Bains	65
B.3.3.6 Discussion	67
B.3.3.7 Intérêt nouveau pour les villages perchés	68
B.3.4 Facteur favorisant l'habitat pavillonnaire	68
B.3.4.1 Résultat	69
B.3.4.2 Discussion	69
B.3.5 Les matériaux de l'habitat dans les Baronnie	69
B.3.5.1 Processus de construction	69
B.3.5.2 La pierre	69

B.3.5.3	Les enduis	71
B.3.5.4	Le bois	72
B.3.5.5	Les tuiles	72
B.3.5.6	Les nouveaux matériaux et l'importation	73
B.3.5.7	Discussion	73
C.	L'HABITAT EN RUPTURE AVEC LE PAYSAGE DES BARONNIES	74
C.1	FRISE CHRONOLOGIQUE DE L'ÉVOLUTION DES TENDANCES D'HABITAT DANS LES BARONNIES ET FORMES D'HABITAT ASSOCIÉES	74
C.2	FRACTURE DANS LE PAYSAGE	76
C.3	LES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT VILLAGEOIS	77
D.	OUVERTURE	78
D.1	UNE PROBLÉMATIQUE D'UNE ÉCHELLE SUPÉRIEURE AUX BARONNIES	78
D.2	DES SOLUTIONS	78
CONCLUSION		80

TABLE DES FIGURES

Figure 1.	<i>Les périodes de transition définies dans l'étude « Peupler la Terre. De la préhistoire à l'ère des métropoles. »</i>	3
Figure 2.	<i>Schéma représentant les principales actions de la profession de paysagiste concepteur.</i>	5
Figure 3.	<i>Carte de situation des Baronnie.</i>	6
Figure 4.	<i>Cartes des éléments géographiques de la frontière des Baronnie.</i>	7
Photo 1.	<i>Condorcet – marnes.</i>	8
Photo 2.	<i>Haute vallée de l'Ouvèze – vallée en forme de bassin.</i>	8
Photo 3.	<i>La Bâtie Verdun – roche calcaire.</i>	8
Photo 4.	<i>Col de Peyruergue – champs de lavande.</i>	9
Photo 5.	<i>Plateau Saint-Laurent – champs de lavande.</i>	9
Photo 6.	<i>Saint-May – culture d'oliviers en terrasse.</i>	9
Photo 7.	<i>Crête de la Clavelière.</i>	9
Photo 8	<i>Saint-May – village perché.</i>	10
Photo 9.	<i>Condorcet – ruine du vieux village perché.</i>	10
Photo 10.	<i>Rosans – village perché.</i>	11
Photo 11.	<i>Montbrun-les-Bains – nouvelles constructions.</i>	11
Photo 12.	<i>Montbrun-les-Bains – nouvelles constructions.</i>	11
Figure 5.	<i>Places et formes de l'analyse des paysages par Roger Brunet.</i>	13
Tableau 1.	<i>Correspondance entre les cinq fonctionnalités universelles dans l'organisation du territoire des sociétés et les cinq dimensions caractérisant un système de peuplement.</i>	18
Figure 6.	<i>Schéma représentant la méthodologie utilisée pour réaliser l'analyse de paysage de cette étude.</i>	20
Tableau 2.	<i>Les motifs du paysage des Baronnie déterminés suite à plusieurs expériences sur le terrain.</i>	21
Tableau 3.1.	<i>Exemple du relevé des motifs de paysage de la catégorie « Relief et eau » dans les unités paysagères.</i>	24
Tableau 3.2.	<i>Exemple du nombre d'apparition des motifs de la catégorie « Relief et eau » dans les unités paysagères.</i>	25
Tableau 4.1.	<i>Nombre d'apparition des modèles de paysage dans les unités paysagères.</i>	25
Tableau 4.2.	<i>Modèles de paysage des familles d'unités paysagère de l'Observatoire du paysage Rhône-Alpes.</i>	25
Tableau 4.3.	<i>Nombre d'apparition des motifs de paysage dans les unités paysagères.</i>	26
Tableau 4.4.	<i>Comparaison entre le nombre de motifs de paysage défini subjectivement et le nombre de motifs de paysage relevé dans la description des unités paysagères des atlas de paysage concernant les Baronnie en fonction de l'occurrence d'apparition sur la totalité des unités paysagères.</i>	26
Figure 7.	<i>Faciès du paysage des Baronnie. Représentation de l'enchaînement des motifs du paysage au sein d'une vallée des Baronnie.</i>	30
Figure 8.	<i>Schéma représentant le bassin vocontien à la fin du Jurassique (-146/144 Millions d'années).</i>	32
Figure 9.	<i>Schéma représentant les formations géologiques simplifiées et les forces tectoniques déformant le fond de la fosse vocontienne.</i>	33
Figure 10.	<i>Stratigraphie pour le secteur Eygues /Oule / Rosanais des Baronnie.</i>	33
Figure 11.	<i>Carte indiquant les principaux plissements des Baronnie.</i>	34
Figure 12.	<i>Les principaux cours d'eau des Baronnie.</i>	35
Figure 13.	<i>Somme des précipitations annuelles sur le périmètre du Parc naturel régional des Baronnie provençales.</i>	36
Figure 14.	<i>Moyenne annuelle des températures maximales sur le périmètre du Parc naturel régional des Baronnie provençales.</i>	37
Figure 15.	<i>Les principales communications dans les Baronnie.</i>	38

Tableau 5.	<i>Comparaison des influences des conditions physiques et humaines sur l'habitat dans les Baronnie.</i>	41
Figure 16.	<i>La limite géographique de l'habitat perché dans les Alpes françaises.</i>	42
Figure 17.	<i>Villages perchés habités dans les Baronnie en 1924.</i>	45
Figure 18.	<i>Exemple d'habitat pavillonnaire à proximité du village d'Orpierre.</i>	48
Tableau 6.1.	<i>Facteurs favorables à l'habitat perché et les systèmes correspondant.</i>	56
Tableau 6.2.	<i>Facteurs de maintien de l'habitat perché et les systèmes correspondant.</i>	57
Tableau 6.3.	<i>Facteurs défavorables à l'habitat perché et les systèmes correspondant.</i>	57
Figure 19.	<i>Situation des villages étudiés.</i>	58
Figure 20.	<i>Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016 à Condorcet.</i>	60
Figure 21.	<i>Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Condorcet : comparaison du relief et du cadastre.</i>	61
Photo 13.	<i>Condorcet – le village vue par drone.</i>	61
Figure 22.	<i>Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016 à Saint-May.</i>	63
Figure 23.	<i>Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Saint-May : comparaison du relief et du cadastre.</i>	64
Photo 14.	<i>Photo 14. Saint-May – le village vue par drone.</i>	64
Figure 24.	<i>Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2015 à Rosans.</i>	65
Figure 25.	<i>Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Rosans : comparaison du relief et du cadastre.</i>	66
Photo 15.	<i>Rosans – le village vue par drone.</i>	66
Figure 26.	<i>Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016 à Montbrun-les-Bains.</i>	67
Figure 27.	<i>Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Montbrun-les-Bains : comparaison du relief et du cadastre.</i>	68
Photo 16.	<i>Montbrun – le village vue par drone.</i>	68
Tableau 7.	<i>Facteurs favorables à l'habitat pavillonnaire et les systèmes correspondant.</i>	71
Photo 17.	<i>Saint-May – façades de l'extérieure du village.</i>	72
Photo 18.	<i>Saint-May – rocher de Saint-May.</i>	72
Photo 19.	<i>Saint-May – façades à l'intérieure du village (moderne).</i>	72
Photo 20.	<i>Rosans – façades à l'intérieure du village (médiéval).</i>	72
Photo 21.	<i>Montbrun-les-Bains – façades à l'intérieure du village (moderne).</i>	73
Photo 22.	<i>Montbrun-les-Bains – façades d'une habitation (20ème).</i>	73
Photo 23.	<i>Condorcet – façades à l'intérieure du village (19ème).</i>	73
Photo 24.	<i>Condorcet – façades d'habitations (20ème).</i>	73
Photo 25.	<i>Condorcet – maisons en bois (20ème).</i>	74
Photo 26.	<i>Condorcet – maisons en bois (20ème).</i>	74
Photo 27.	<i>Saint-May – génoise.</i>	75
Photo 28.	<i>Saint-May – toiture du village.</i>	75
Photo 29.	<i>Rosans – toiture d'un lotissement.</i>	75
Photo 30.	<i>Rosans – toiture d'un lotissement.</i>	75
Figure 28.	<i>Historique des tendances de l'habitat dans les Baronnie.</i>	76
Figure 29.	<i>Formes d'habitat et facteurs influençant l'habitat.</i>	77
Photo 31.	<i>Montbrun-les-Bains – aspect extérieur du village perché.</i>	78
Photo 32.	<i>Montbrun-les-Bains – aspect extérieur de l'habitat pavillonnaire.</i>	78
Photo 33.	<i>Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure du cœur médiéval.</i>	79
Photo 34.	<i>Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure de l'habitat pavillonnaire.</i>	79
Photo 35.	<i>Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure de l'époque moderne.</i>	79
Photo 36.	<i>Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure du 19ème.</i>	79

« [...] c'est évidemment, une des choses les plus pittoresques des Baronniees que les anciens villages. A les voir, de loin, coiffer leur butte aride, à voir leurs vieilles maisons aux murs jaunis par le temps s'étager au soleil, [...] » (Mouralis, 1924).

A.INTRODUCTION

Témoins de la relation entre l'être humain et son environnement, les paysages culturels, considérés comme un patrimoine commun, sont aujourd'hui menacés suite à l'évolution et l'accélération des activités humaines (UNESCO, 2017). Il paraît nécessaire d'accompagner leur transformation afin de renforcer leur résilience et ainsi préserver leur diversité et leur qualité. Tout ceci doit se faire en tenant compte des enjeux majeurs de notre de notre société. L'architecte du paysage peut être un acteur clef pour trouver et formaliser des réponses pour préparer l'avenir. Nous étudierons plus particulièrement la dynamique d'évolution des paysages ruraux qui constituent une part importante de la diversité des paysages culturels et attirent notre société. Notre cas d'étude sera le paysage des Baronnies, un massif préalpin dans le sud-est de la France.

L'habitat dans les Baronnies peut être surprenant, à l'image des villages perchés. Le contraste qu'ils offrent, suspendus dans les airs, avec les nouvelles constructions est particulièrement saisissant. Tandis que les premiers semblent faire corps avec le paysage, les deuxièmes apparaissent en rupture. C'est sur base de ce constat que nous allons diriger cette étude.

En analysant l'évolution de l'habitat, trame visible des systèmes de peuplement, nous voulons identifier les évolutions sociales à l'origine des modifications du paysage.

Dans une première partie, nous développerons le contexte général dans lequel s'inscrit cette étude et nous présenterons les paysages des Baronnies. Afin de développer une méthodologie, sur base de l'analyse de théories existantes, nous définirions le concept de « paysage ».

La seconde partie concerne notre cas d'étude. Dans un premier temps, nous allons mettre en évidence le faciès du paysage des Baronnies afin de montrer que le village perché est un motif de paysage collectivement reconnu. Ensuite, nous chercherons à comprendre l'influence de la structure spatiale et des systèmes en cours dans les Baronnies sur l'habitat. Enfin, nous montrerons, avec une analyse diachronique, que la dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le paysage.

Dans la troisième partie, nous montrerons et illustrerons la rupture de l'habitat avec le paysage, puis nous présenterons les principaux enjeux mis en lumière.

A.1 CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ÉTUDE

Cette recherche s'inscrit dans un cadre plus large que nous allons brièvement présenter, notamment, le contexte dans lequel nous vivons avec ses enjeux et ses menaces et le rapport aux paysages qu'il peut y avoir. Pour initier cette étude, il convient d'introduire en premier lieu le principe de paysages culturels qui sera au centre de cette réflexion. Nous nous intéresserons ensuite à leurs origines liées à l'action de l'homme. Nous constaterons que l'activité humaine s'accélère et, avec elle, la transformation des paysages. Alors nous présenterons le rôle et l'action de l'architecte du paysage. Nous expliquerons ensuite le choix d'étudier les paysages ruraux avec, comme cas de figure ceux des Baronnie, que nous présenterons. Enfin, nous présenterons le déroulement de l'étude dans sa structure logique en développant une méthode spécifique.

A.1.1 Paysage culturel comme patrimoine

Depuis 1992, les paysages culturels peuvent être reconnus comme patrimoine mondial par l'UNESCO en tant que patrimoine culturel. Ils sont définis comme représentant une grande variété d'actions combinées entre l'homme et la nature, résultant de l'évolution des sociétés humaines au cours du temps en fonction des contraintes et atouts de leur environnement (UNESCO, 2017). Les paysages culturels sont issus de notre façon d'interagir avec l'environnement.

Ce que nous retiendrons particulièrement de cette déclaration est le fait de considérer le paysage culturel en tant que patrimoine, comme étant un legs hérité de nos ancêtres et donc à transmettre aux générations futures. Cependant, nous ne tiendrons pas compte de la valeur universelle et exceptionnelle développée par l'UNESCO, qui est un jugement issu d'un consensus portant sur l'importance et la nécessité de transmettre un patrimoine en particulier. Il semble de bon sens que la réflexion sur la qualité de ce que nous allons transmettre soit faite pour tous les paysages, exceptionnels ou non, notamment ceux du quotidien.

Une catégorie de paysages culturels définie par l'UNESCO, les paysages culturels évolutifs vivants, développe deux notions qui méritent également d'être mentionnées ici. La première provient des deux termes, « évolutifs » et « vivants », qui font référence à une dynamique d'un mode de vie traditionnel lié à un environnement naturel se poursuivant toujours aujourd'hui. La deuxième est que ces paysages sont créés de manière non-intentionnelle. C'est-à-dire que, à l'inverse des « paysages de jardins et de parcs créés pour des raisons esthétiques », il est possible de créer un paysage sans le vouloir, sans le savoir. On pourrait presque dire, pédagogiquement, par accident (UNESCO, 2017).

A.1.2 Relation entre l'espèce humaine et son environnement

Cela fait plusieurs millénaires que l'homme développe une interaction spécifique avec l'espace. Dès le néolithique, afin de chasser, il aménage et transforme son territoire. Par exemple, il brûle volontairement des forêts pour augmenter la surface des savanes en Afrique et en Asie tropicale ou les transforme en prairies en Amérique du Nord, favorisant la production de gibier (Collomb, 1999).

L'espèce humaine a appris à vivre dans des environnements aux climats et à la géologie très variés, parfois extrêmes, et a dû développer des modes de vie, des cultures et des stratégies d'exploitation durable bien spécifiques à ces milieux (CNRS, 2004). Cette relation homme-environnement est à l'origine de la diversité de paysages culturels qui témoignent de l'ingéniosité des hommes à s'adapter à différentes conditions, à transformer l'espace pour l'habiter, se nourrir, se déplacer, échanger, etc.

Au cours du temps, l'homme s'est dispersé et a peuplé une grande partie de la surface de la Terre. Aujourd'hui son impact est considérable et plus de 75 % des terres non recouvertes de glace montrent des traces d'activités humaines (Ellis & Ramankutty, 2008). La transformation des paysages par l'homme met en évidence que l'espace est nécessaire à son développement et peut être considéré comme une ressource non-renouvelable, en quantité limitée. Ce concept est utile dans le cadre d'une gestion durable des paysages (Bogaert et al., 2015).

A.1.3 L'accélération de l'activité humaine et son impact sur la Terre

Le rythme d'apparition d'innovations majeures s'accélère à l'échelle de l'histoire de l'humanité depuis l'apparition des premiers langages, depuis la création des premiers villages, des premières villes, jusqu'à la révolution industrielle et, tout récemment, la révolution numérique (Sanders, 2017).

Les effets globaux des activités humaines sur le système terrestre deviennent clairement perceptibles. C'est pourquoi Paul Crutzen et Eugène Stoermer proposent d'utiliser le terme « Anthropocène » comme nouvelle époque géologique à partir de la fin du 18^{ème} siècle (Crutzen & Stoermer, 2000). Toutefois, les changements fondamentaux dans le fonctionnement du système terrestre pouvant marquer l'entrée dans cette nouvelle ère se remarquent principalement après 1950. C'est ce que montrent les graphiques de l'étude « la Grande Accélération » (voir en annexe 1) qui observent et analysent l'évolution d'indicateurs socio-économiques et du système terrestre de 1750 à 2010. Ils mettent en évidence, pour une série d'indices, la tendance générale à augmenter et accélérer fortement aux alentours de 1950. L'un d'entre eux est le réchauffement de la température à la surface de la Terre (Steffen et al., 2015).

A.1.4 Transition et système de peuplement

Une recherche interdisciplinaire, menée sous la direction de Lena Sanders, a étudié les transitions dans les systèmes de peuplement. Autrement dit : les dynamiques dans les formes d'organisation de l'ensemble de l'histoire sociétale humaine, d'un point de vue spatial, afin de les comparer. Le terme « système de peuplement » fait référence à la manière dont les sociétés humaines ont occupé et occupent l'espace ; la « transition » étant le changement d'un système passant d'un état à un autre. L'hypothèse de départ de cette étude est que les multiples transitions dans l'organisation des sociétés forment le fil conducteur de l'histoire de l'humanité. Entre autres, il en ressort que nous sommes aujourd'hui dans une période de transition (Figure 1). Des transformations profondes dans le fonctionnement de notre société avec des répercussions sur la façon dont nous occupons l'espace ont commencé et devraient continuer dans les prochaines décennies (Sanders, 2017).

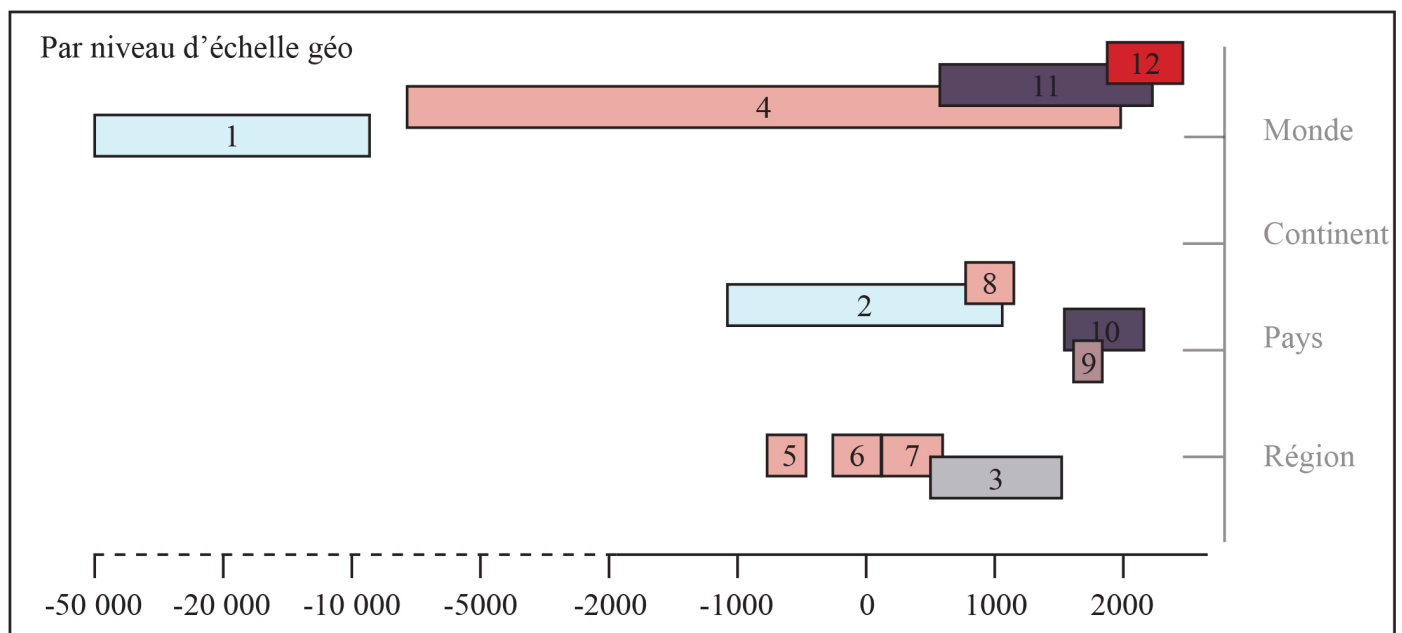


Figure 1. Les périodes de transition définies dans l'étude « Peupler la Terre. De la préhistoire à l'ère des métropoles. »
1. Grandes migrations hors d'Afrique de Homo sapiens ; 2. Expansion du Néolithique Bantu ; 3. « Village Formation in early Neolithic societies » ; 4. Émergences des villes ; 5. Concentration de l'habitat à l'âge du Fer ; 6. « Romanisation » : Transition autour du pic du 1^{er} siècle ; 7. Du monde antique au monde médiéval ; 8. Transition 800-1000 ; 9. Transition urbaine des XVIII^e et XIX^e siècles en France ; 10. Urbanisation de l'Afrique du Sud ; 11. Littoralisation des systèmes de peuplement ; 12. émergence de « Méga-Cités » polycentriques
Légende originale : Présentation des cas d'étude selon leur chronologie et leur échelle géographique. (Réalisé par Hélène Mathian, ANR TransMonDyn.) (Source : Sanders, 2017)

A.1.5 Appréhender notre futur. Accompagner la transformation des paysages en tenant compte de leur valeur culturelle et historique

En 1972, l'UNESCO constate dans ses textes fondamentaux que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont menacés de destruction suite à l'évolution de nos modes de vie (UNESCO, 2017). Le paysage culturel, en tant que patrimoine culturel, l'est également.

En 2000, le Conseil de l'Europe écrit dans le préambule de la Convention européenne du paysage :

« Notant que les évolutions des techniques de productions agricole, sylvicole, industrielle et minière et des pratiques en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de transport, de réseaux, de tourisme et de loisirs, et, plus généralement, les changements économiques mondiaux continuent, dans beaucoup de cas, à accélérer la transformation des paysages » (Conseil de l'Europe, 2000)

Ces deux constats appuient que les événements récents et actuels, que nous pouvons résumer à l'accélération de l'activité humaine et à l'entrée dans une période de transition, sont et vont amener les paysages à évoluer et se modifier, parfois brusquement. Cela nous permet de définir l'objectif, l'enjeu principal auquel cette étude souhaite contribuer : accompagner les paysages au cours de leur transformation, tout en tenant compte de la valeur culturelle et historique qu'ils détiennent.

L'objectif de la Convention européenne du paysage de « promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages » (Conseil de l'Europe, 2000) peut aller dans ce sens et pousse les pays signataires à définir des politiques pour la qualité et le maintien de la diversité des paysages (Davodeau, 2008). Nous préférons partir du concept de « résilience » pour accompagner la transformation des paysages plutôt que de leur « protection ». En effet, il s'agit plutôt d'assurer sa capacité à s'adapter pour continuer d'exister. Pierre Donadieu souligne qu'il ne faut pas avoir une conservation à l'identique des paysages. Il propose plutôt une « conservation inventive », novatrice, à travers un projet de paysage réunificateur qui dessine spatialement une nouvelle vie sociale et économique (Donadieu, 1995). Face à ces enjeux, l'architecte du paysage semble être un des acteurs clés pour trouver et mettre en place des réponses afin de préparer notre avenir, d'appréhender notre futur.

A.1.6 Le rôle de l'architecte du paysage

L'architecte paysagiste (architecte du paysage ou encore paysagiste concepteur), dont le travail se situe entre l'art et la science, la nature et la société, la technique et le savoir, l'initiative et la gestion du quotidien, peut être défini comme un professionnel de l'aménagement de l'espace extérieur et des paysages. Travaillant souvent en équipe pluridisciplinaire, il se démarque par sa capacité à affirmer la pensée symbolique, à redonner du sens aux décisions qui modifient les paysages. A partir d'une commande de paysage, il traduit cette volonté en projet concret et réalisable (Donadieu, 1995). Une grande part d'analyse lui est nécessaire afin d'y parvenir. En effet, un projet n'est pertinent que s'il est soutenu par une réflexion sur la nature et la place qu'on lui reconnaît dans la culture et la société (Bertrand, 1995). En France, ses principales actions décrites par la Fédération Française du Paysage sont : étudier, analyser, planifier, conseiller, aménager et réhabiliter (Figure 2). En Europe, la pratique de l'architecture du paysage s'oriente autour de l'histoire des cultures et des paysages. Ce sont particulièrement le site et la sensibilité de l'architecte paysagiste à son histoire et sa géographie qui sont à l'origine de son action (LAE, 2009). Son utilité gagne en importance avec l'intérêt de plus en plus grand des habitants par rapport à la qualité de leur cadre de vie (Davodeau, 2008).

Par rapport au schéma de la figure 2, le rôle d'une recherche comme celle menée ici se situe en amont du projet au niveau « Étudier / Analyser ». Elle peut ensuite, avec d'autres, mener à définir une planification, des projets d'aménagements et de réhabilitations ou servir de référence pour fournir des conseils en aménagements.

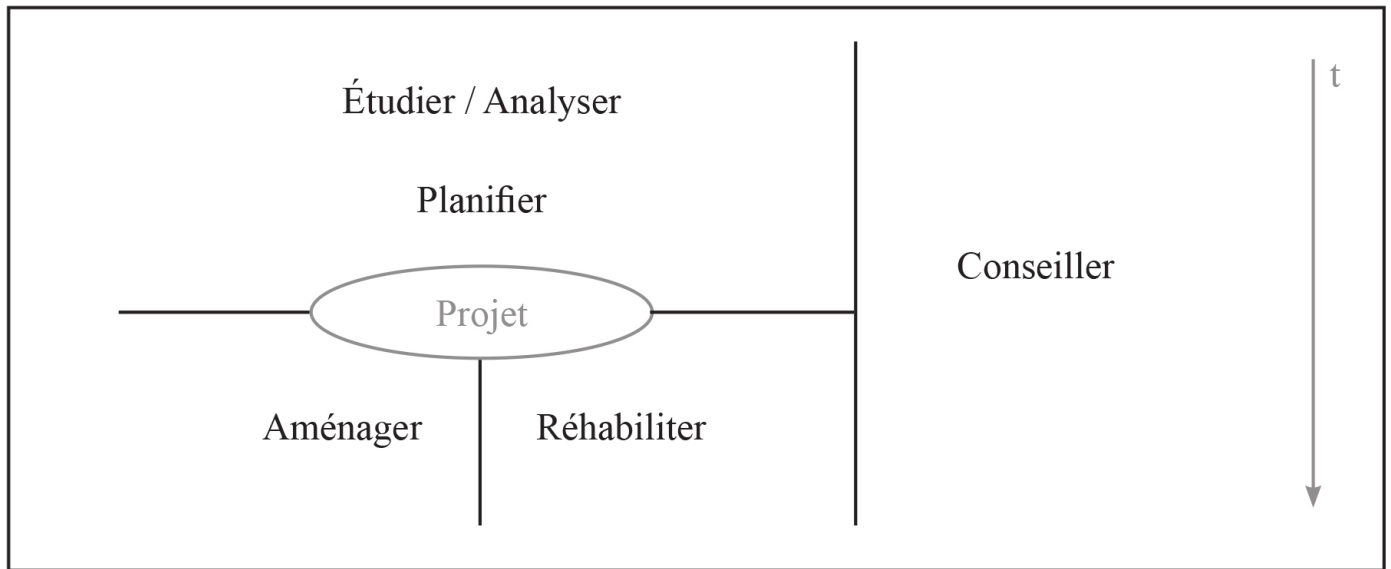


Figure 2. Schéma représentant les principales actions de la profession de paysagiste concepteur (sur base de ses différentes missions décrites par la Fédération Française du Paysage) idéalement situé dans une évolution temporelle par rapport à un projet

A.1.7 L'évolution des paysages ruraux, cas d'étude : les Baronnie

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons au sujet de la dynamique d'évolution des paysages ruraux. Ces derniers représentent une grande part de la diversité de nos paysages culturels. Comme l'explique Pierre Donadieu, notre société, aujourd'hui majoritairement urbaine, est attirée par la campagne, au même titre que la montagne ou le littoral. La demande sociale de paysage de campagne est héritée des anciennes représentations picturales et littéraires pittoresques. Empreints d'un sentiment de nostalgie et de passé éternel, les mythes à propos des paysages pastoraux, bucoliques et champêtres, existent dans les sociétés occidentales depuis Virgile et continuent de nous influencer. Sous les regards croisés des différents acteurs, les paysages ruraux sont souhaités à la fois comme spectacle et comme lieu de vie, ce qui fait souvent hésiter les politiques d'aménagement entre conservation et développement (Donadieu, 1995). Il existe une grande diversité de paysages ruraux avec un contexte et des enjeux spécifiques à chacun. Nous étudierons ici le cas du paysage des Baronnie, un massif de moyennes montagnes entre la vallée du Rhône et les Alpes, dans le sud-est de la France, dans lequel on peut observer cette hésitation entre conservation et développement.

A.2 LES PAYSAGES DES BARONNIES

Cette partie a pour but de présenter les Baronnie, sa situation géographique, ses limites, les grandes lignes de son histoire et, à partir d'un ressenti personnel basé sur une expérience de terrain, de faire un constat de ce que l'on peut observer aujourd'hui, à travers un reportage photographique. Cela nous aidera à formuler des hypothèses dans la partie de la méthode.

A.2.1 Les Baronnie : une entité à part

Dans le sud-est de la France, à l'interface des influences climatiques méditerranéennes et alpines, le pays des Baronnie est un massif de moyennes montagnes, entre la vallée du Rhône et les Alpes, au pied du mont Ventoux (Figure 3). Il est repris en grande partie dans le Parc naturel régional des Baronnie provençales, créé en 2015. C'est un territoire rural d'environ 2 350 km², peuplé de 40 000 habitants, soit une densité parmi les plus faibles de France de 16,4 hab/km² (Parc naturel régional des Baronnie provençales, 2010).

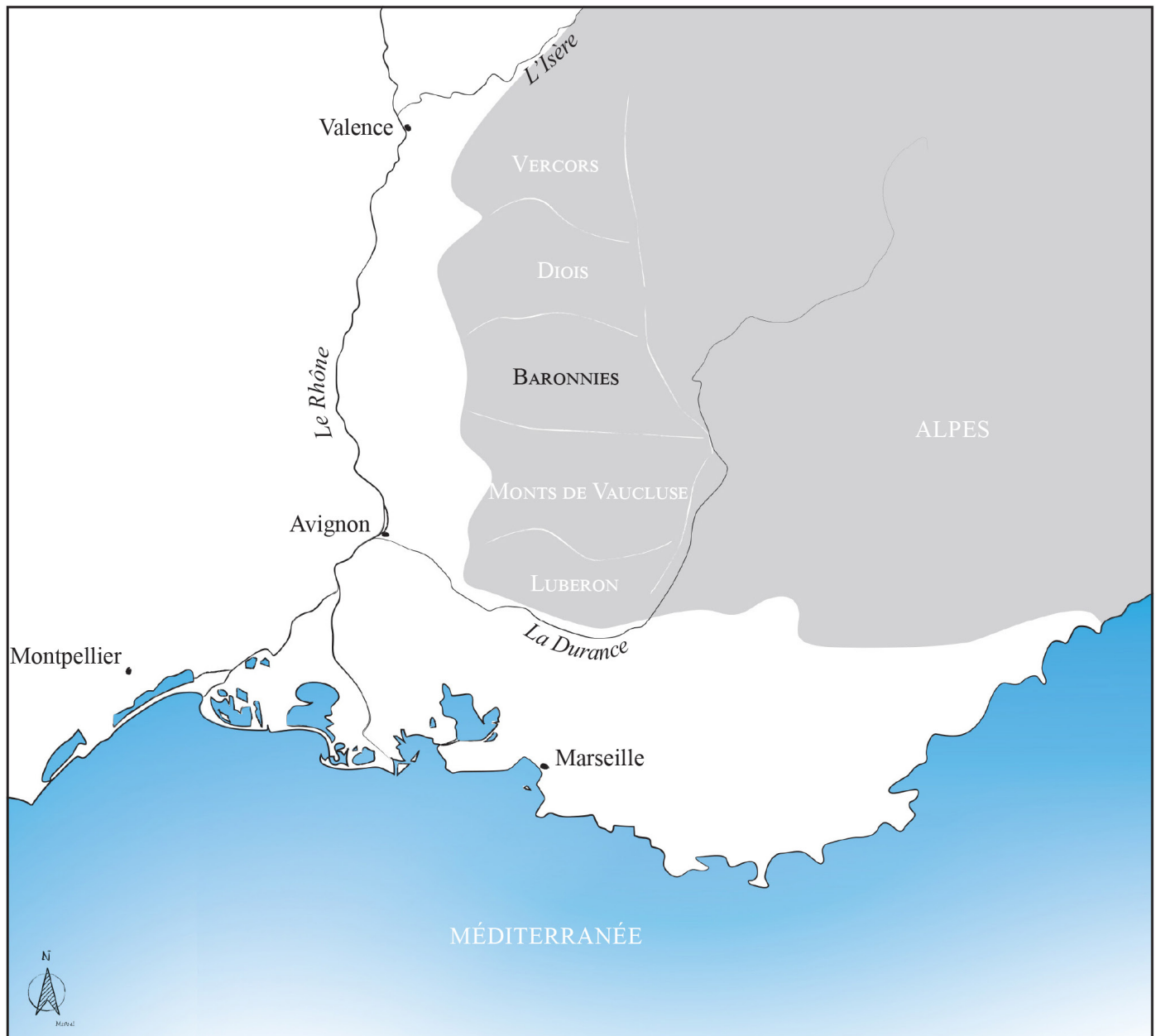


Figure 3. Carte de situation des Baronnies

Le territoire des Baronnies se situe en grande partie dans le département de la Drôme, en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans le département des Hautes-Alpes, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Figure 4). Si les limites départementales ne se sont jamais complètement imposées, notamment dans le domaine touristique, c'est que la cohérence du territoire s'établit principalement au niveau géographique et historique, à l'origine d'un paysage singulier. C'est pourquoi nous allons définir les limites des Baronnies d'un point de vue paysager afin d'étudier ce paysage dans son ensemble. Dans ce sens, la proposition de Patrick Ollivier-Elliott dans son ouvrage *Les Baronnies, mode d'emploi d'un fragment de paradis*, d'utiliser des éléments géographiques sur base de son ressenti afin de délimiter les Baronnies, est intéressante. Elle coïncide avec celle faite auparavant par Denis Mouralis dans son étude de l'habitat dans les Baronnies. Nous définirons donc les limites des Baronnies comme ils les présentent avec au sud le mont Ventoux et la montagne de Lure, à l'est la vallée du Buëch, à l'ouest les pieds de montagnes avec Nyons comme ville porte et au nord avec les montagnes de la Lance, de Miélandre et d'Angèle ainsi que la vallée de l'Oule (Figure 4) (Ollivier-Elliott, 1994 ; Mouralis, 1924).

Nous constatons que même si les limites du Parc naturel régional des Baronnies provençales restent sous l'influence des limites administratives régionales, elles correspondent en grande partie avec celle définie précédemment (Figure 4).

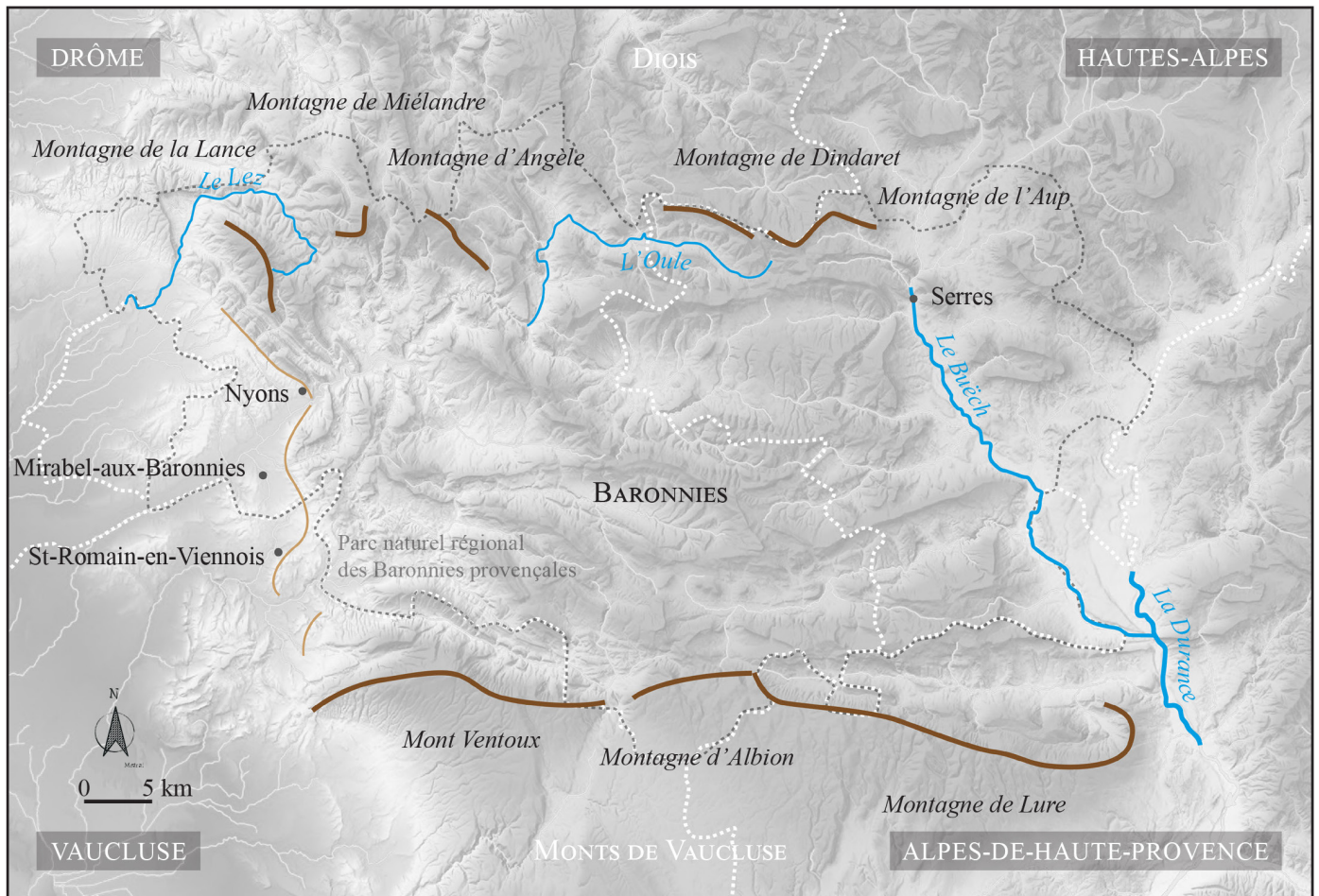


Figure 4. Cartes des éléments géographiques de la frontière des Baronnies d'après Patrick Ollivier-Elliott, avec le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales et le découpage départemental. En bleu : les cours d'eau ; en marron : les crêtes des montagnes avec leur nom en italique ; en marron clair : le pied des montagnes à l'ouest ; en pointillés gris : la limite du Parc naturel régional des Baronnies provençales ; en pointillés blancs : la limite des départements. Fond de plan issu du portail IGN : réseau hydrographique (màj de Novembre 2017) et carte du relief (màj d'août 2016).

Le nom du pays des « Baronnies » révèle une communauté d'appartenance. L'origine de ce nom est à chercher au début du Moyen-Age.

A.2.2 Les grandes lignes de l'histoire des Baronnies

Nous allons présenter les principaux faits de l'histoire des Baronnies.

De nombreuses découvertes archéologiques attestent que le territoire des Baronnies est occupé par l'être humain depuis la préhistoire. A l'âge du fer, il est une partie du territoire des Voconces, une confédération de peuples gaulois qui s'étend alors de la Durance à l'Isère et des contreforts des Alpes aux environs de Gap. Au II^{ème} siècle avant J.-C., la région des Baronnies est colonisée par les Romains. Après la christianisation et les invasions sarrasines, le Moyen Age est une période clé qui va lui donner son unité historique et son nom actuel. A partir du XI^{ème} siècle, les barons qui règnent sur la région gagnent en indépendance et organisent un réseau de châteaux et de villages fortifiés avant qu'elle ne soit intégrée au Dauphiné au XIV^{ème} siècle. S'ensuit une période de troubles. Devenues un des bastions protestants français, les Baronnies connaissent les guerres de religion entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècle. Suite à la révolution industrielle, aux crises et à l'enclavement, une forte période d'émigration va se mettre en place jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, la population passant de 66 700 habitants en 1831 à 30 000 habitants ¹ en 1946. Depuis les années 70, la population augmente à nouveau, principalement grâce à l'arrivée de nouveaux habitants ayant fait le choix d'un autre mode de vie (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2010).

¹ Population sur le territoire des communes comprises dans le périmètre du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

A.2.3 Le paysage des Baronnies - Constat et reportage photographique

Nous allons maintenant faire une présentation du paysage des Baronnies. L'objectif est de dresser un premier portrait succinct des paysages qui peuvent être rencontrés au sein de ce territoire que nous présenterons à l'aide d'un reportage photographique.

En arrivant de la vallée du Rhône, la chaîne de montagnes que forment les Baronnies fait front. A l'endroit où la plaine laisse place aux montagnes, une ville garde l'entrée. Il s'agit de Nyons, installée sur la rive nord de l'Eygues. En parcourant sa vallée, en remontant son cours, on pénètre à l'intérieur des Baronnies. A l'intérieur du massif, ce sont les silhouettes des montagnes qui permettent de se repérer. Le relief se montre alors dans toute sa complexité, parfois brutal, avec une grande variété de formes et de pentes, parfois boisées ou dénudées comme peuvent l'être les marnes avec leur aspect lunaire (Photo 1). Les vallées, en forme de bassin (Photo 2) ou de cuvette, se succèdent. Pour se rendre de l'une à l'autre, il faut passer un col ou une gorge. Bordant les vallées, la roche de couleur claire, mise à nue, révèle ses strates et ses plis (Photo 3).

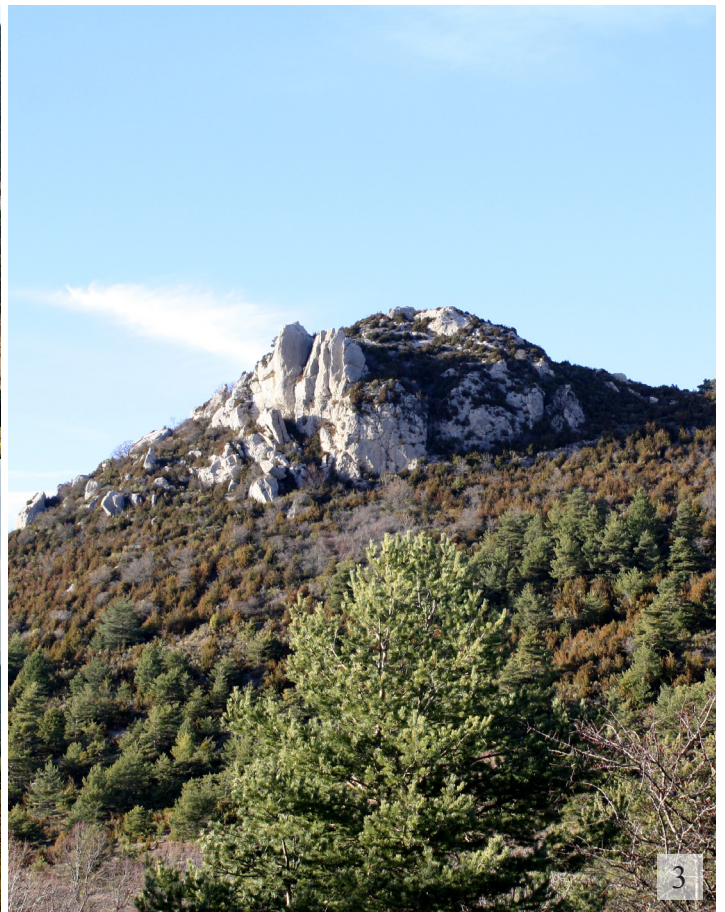


Photo 1. Condorcet – marnes. De l'auteur, août 2018 ; Photo 2. Haute vallée de l'Ouvèze – vallée en forme de bassin. De l'auteur, août 2018 ; Photo 3. La Bâtie Verdun – roche calcaire. De l'auteur, décembre 2018

Le paysage oscille entre influence alpine et méditerranéenne (Photo 4). Cette dernière se fait notamment ressentir avec le climat et la végétation. Les plantes sauvages et cultivées que l'on peut croiser donnent un air de Provence, particulièrement avec la lavande (Photo 5), sauvage ou cultivée, le thym, l'olivier, le genévrier, le chêne vert et les cyprès qui accompagnent souvent les habitations. D'autres végétaux sont également largement présents comme le tilleul. Des ouvrages en pierre sèche modèlent le sol, que ce soit avec des cultures en terrasses (Photo 6), des murs de soutènement et des restanques². Certaines vallées ont une agriculture plus marquée où les vergers de fruitiers se multiplient. Il n'est pas rare de croiser chèvres et moutons en troupeau sur les hauteurs des montagnes. L'hiver, les forêts de chênes blancs qui se plaisent sur les faces sud, couvrent les Baronnies d'un manteau marron, les forêts de pins préférant l'ombrage des faces nord.

² En Provence, muret en pierres sèches soutenant une culture en terrasse (Larousse).



4



5



6

Photo 4. Col de Peyruergue – champs de lavande. De l’auteur, août 2018 ; Photo 5. Plateau Saint-Laurent – champs de lavande. De l’auteur, juillet 2015 ; Photo 6. Saint-May – culture d’oliviers en terrasse. De l’auteur, août 2018

Les routes et les chemins offrent à de nombreuses reprises l’expérience du franchissement avec des effets de percement, de seuil ou de couloir. C’est le cas, par exemple, lors du passage d’un col ou d’une gorge. Les routes étroites, parsemées de ponts, de murets en pierre et de tunnels, s’adaptent aux formes du paysage. Les chemins de randonnée longeant les crêtes offrent des vues remarquables sur les Baronnies (Photo 7).



Photo 7. Crête de la Clavelière. De l’auteur, décembre 2018

Les villages parsèment à intervalles réguliers le massif des Baronnies. Certains se situent le long des axes de circulation et des cours d’eau dans le fond des vallées, d’autres sont perchés sur des monticules ou sur des pitons rocheux (Photo 8). Il n’est pas rare d’y trouver les vestiges d’un château ou d’une église romane. Entre eux, une série de hameaux et de fermes isolées s’éparpillent.

De nombreuses ruines jalonnent le paysage des Baronnies (Photo 9), vestiges d’anciens donjons et de villages abandonnés comme nous le confirme les panneaux « vieux village » que l’on peut croiser.

La nuit, loin des grandes villes, le ciel nocturne des Baronnies permet de bien observer les étoiles et la Voie lactée.



8



9

Photo 8. Saint-May – village perché. De l'auteur, janvier 2019
Photo 9. Condorcet – ruine du vieux village perché. De l'auteur, août 2018

A.2.4 Hésitation entre conservation et développement - Constat et reportage photographique

En gardant à l'esprit le sujet de cette étude concernant la dynamique d'évolution des paysages, il est possible de remarquer plusieurs faits dans les Baronniees en se basant sur un ressenti personnel. Nous chercherons à le vérifier et l'objectiver dans la suite de cette recherche.

Si certains villages des Baronniees ne sont plus qu'à l'état de ruines, d'autres, toujours habités, marquent particulièrement les esprits. Ils nous surprennent à la sortie d'une gorge ou au détour d'une colline. Parfois suspendus aux dessus de falaises abruptes, accrochés à la roche avec laquelle ils peuvent se confondre. Impressionnants, ils s'imposent et dominent leurs environs.

Les villages perchés semblent être des éléments importants dans le paysage des Baronniees (Photo 10). De nouvelles habitations construites à côté montrent un développement récent (Photo 11). Sous la forme de maisons quatre façades pavillonnaires, individuelles ou en lotissement, les nouvelles constructions se démarquent entre autres par leur apparence et leur organisation (Photo 12). Parfois construites à une certaine distance, elles ne semblent pas s'intégrer avec le village à proximité, ni dans l'ensemble du paysage.

C'est sur la base de ce ressenti que nous formulerons les hypothèses de cette étude.



10



Photo 10. Rosans – village perché. De l’auteur, juillet 2018 ; Photo 11. Montbrun-les-Bains – nouvelles constructions. De l’auteur, août 2018 ; Photo 12. Montbrun-les-Bains – nouvelles constructions. De l’auteur, août 2018

A.3 DÉFINITION DU PAYSAGE – MÉTHODE

Maintenant que nous avons présenté le contexte général de cette recherche et le cas d’étude, il paraît nécessaire d’éclaircir la notion de « paysage » en nous référant à quelques auteurs, parmi d’autres. Nous allons commencer par présenter la diversité de définitions du mot « paysage », ensuite nous considérerons l’intérêt que peut avoir une analyse de paysage et en quoi cela peut être utile pour atteindre notre objectif. Enfin, nous verrons comment il est possible de mener une telle analyse. Nous apporterons les éléments nécessaires à construire la méthodologie de cette recherche à travers différentes théories du paysage.

A.3.1 La diversité des définitions de paysage

Il existe beaucoup de manières de parler de paysage. Le mot « paysage », lui-même, s’emploie dans de nombreuses configurations très différentes. C’est un mot du quotidien que chacun utilise à sa guise (Bertrand, 1995). Il peut servir de support neutre à des adjectifs (paysage rural, végétal, urbain, politique, etc.) et enveloppe de manière imprécise, entre autres, des valeurs écologiques, géographiques et culturelles. Il peut être, également, une projection imagée de mythes sociaux et personnels. Il a aussi un sens commun intuitif : « une étendue de pays offerte à la vue... » (Wieber, 1995). En 2000, la Convention européenne du paysage apporte une définition qui vaut depuis comme référence dans les milieux professionnels : « « Paysage » désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l’action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Conseil de l’Europe, 2000).

Plusieurs sciences et plusieurs disciplines étudient le paysage et chacune le définit et l’étudie par rapport à son champ d’étude. Ainsi, par exemple, le géographe décrit le paysage soit comme un ensemble de formes géomorphologiques soit comme un produit social. L’écologue, quant à lui, le définit comme un système de formations végétales plus ou moins anthropisées (Luginbühl, 1995). Si le géographe entraîne sans doute la confusion entre paysage et espace, paysage et pays (Luginbühl, 1995), l’écologue peine à expliquer les phénomènes sociaux en cours dans le paysage sans être trop réducteur et tomber dans un certain déterminisme (Bertrand, 1995). Néanmoins, chacun apporte des concepts essentiels à l’analyse et la compréhension global du paysage. L’intérêt d’étudier le paysage dans son ensemble est de soulever des problèmes que les démarches plus sectorielles ne font pas (Bertrand, 1995).

Le paysage se compose d'une multitude d'éléments – eux-mêmes complexes - qui ont chacun l'avantage de voir leur existence fondée sur des disciplines scientifiques reconnues comme la géologie ou l'architecture (Bertrand, 1995). Il est compliqué de développer une méthode de recherche du paysage non réductrice et qui ne serait pas l'addition de toutes ces sciences. Dans le cadre de cette étude, nous n'aurons pas l'ambition d'écrire une nouvelle méthode, il s'agira plutôt de se positionner par rapport à des théories existantes.

A.3.2 L'analyse du paysage

Mais qu'est-ce qu'une analyse de paysage, ou plus exactement, une analyse de paysage « dans son ensemble » ? Pourquoi et comment en réaliser une afin de répondre à l'objectif général énoncé au point A.1.5 (accompagner les paysages au cours de leur transformation, tout en tenant compte de la valeur culturelle et historique qu'ils détiennent) ?

Dans un article sur l'analyse du paysage et la sémiologie ³, Roger Brunet explique que le paysage, de la même façon qu'un signe, a une face signifiante (composé des éléments du paysage comme par exemple un champ, une forêt, etc.) et une face signifiée (la structure spatiale et les systèmes qui produisent les paysages). Il propose comme hypothèse de considérer le paysage comme un ensemble de signes dont il convient de rechercher les signifiés. Pour lui, tout élément du paysage a trois aspects : c'est un signe pour le chercheur (en tant qu'élément témoin du signifié), c'est également un signe pour l'utilisateur (en tant qu'élément perçu), et enfin, c'est un agent (en tant qu'élément actif ou passif) des systèmes (système naturel, système de peuplement, système d'occupation du sol, de production, etc.). Il se demande alors si l'analyse du paysage permet d'accéder au signifié, si les éléments du paysage sont vraiment des signes et est-ce qu'ils apportent les informations nécessaires à la compréhension de la structure spatiale et des systèmes les produisant. Effectivement, que signifie une forêt ou un champ ? Contrairement à un panneau de signalisation ou à un langage qui ont été créés pour apporter une information, les éléments de paysages ne sont pas forcément explicites, le lien signifiant-signifié n'est pas forcément clair. C'est pour cela que Roger Brunet préfère dire que les éléments de paysages sont des indices. En effet, sauf dans certains cas (intervention artistique, etc.), ils ne sont pas créés pour signifier. Cependant, un indice peut devenir un signe s'il est correctement interprété. Dès lors, comment faire pour interpréter un paysage ? Comment l'analyser et dans quel but ? Pour Roger Brunet, l'analyse du paysage n'a de sens que si elle a pour but d'accéder et de comprendre les structures spatiales et les systèmes qui les produisent. Dans cet objectif, l'analyse au sens strict des paysages ne peut pas suffire car elle livre un ensemble d'indices à interpréter, et donc, insuffisant pour accéder au signifié (structure et systèmes). Roger Brunet nous dit que, le paysage est « ce qui se voit » avec : d'une part ce qui existe indépendamment de nous (objectif) et d'autre part ce qui est « vécu, senti » (perception). C'est un reflet de structures présentes et passées, elles-mêmes produites par de multiples systèmes se succédant dans le temps (systèmes naturels, de production, d'occupation du sol, de peuplement, etc.). Il faut alors compléter l'analyse des paysages par d'autres études, avec d'autres données qui ne sont pas des éléments de paysages (Figure 5) afin d'accéder à ce qui est signifié (Brunet, 1995).

Pour construire la méthodologie de cette étude, nous retiendrons les trois aspects de tout élément du paysage : un signe pour le chercheur (témoin du signifié), un signe pour l'utilisateur (perception), et un agent des systèmes (actif ou passif).

³ Étude générale, science des systèmes de signes (intentionnels ou non) et des systèmes de communication (CNRTL, d'après F. de Saussure)

Désormais, nous pouvons dire que l'analyse de paysage « dans son ensemble » rassemble plusieurs thématiques d'étude (Figure 5) et ne consiste pas, uniquement, à étudier de ce qui est visible.

L'intérêt de réaliser une analyse de paysage pour répondre à l'objectif général énoncé en A.1.5 est d'expliquer la structure spatiale et les systèmes qui sont à l'origine des paysages, de connaître comment ces systèmes évoluent, se succèdent dans le temps, autrement dit, de comprendre leur dynamique. Ainsi, il est possible de prendre en compte les mécanismes spécifiques ou généraux, historiques et récents, afin d'anticiper et d'accompagner les paysages dans leur évolution au cours du temps.

A.3.3 Théories du paysage - Vers une méthode

Appliqué à notre cas d'étude, nous chercherons donc à révéler les structures spatiales et les systèmes qui forment les paysages des Baronnies dans le but de mettre en évidence leur dynamique afin d'anticiper et d'accompagner leur évolution dans le temps à l'aide d'une analyse de paysage.

Nous allons expliquer maintenant de quelle manière nous allons réaliser cette analyse. Nous nous intéresserons dans un premier temps à la perception du paysage, à l'espace, mais aussi aux agents du paysage (éléments des structures qui agissent sur les systèmes ; ils peuvent être des facteurs ou des contraintes) et aux actions qui l'affectent (comportements, décisions, etc. s'effectuant à partir de la perception des paysages, lorsque l'on veut « protéger », « préserver » ou « modifier » le paysage : rénovation, aire de protection, etc.). Dans un second temps, nous étudierons la dynamique des systèmes révélés.

Dans ce but, nous allons élaborer une méthodologie à partir de théories du paysage déjà existantes. Nous utiliserons les notions, les concepts et les démarches suivant(e)s :

- L'« artialisation » d'Alain Roger avec le « modèle paysager » d'Yves Luginbühl
- Le « motif de paysage » au sein de la « reconnaissance paysagère » de Pascal Aubry
- La « mise en scène » du paysage de Georges Bertrand
- L'« inflexion du processus paysager » de Bernard Lassus

Pour expliquer le processus de la perception du paysage afin de l'analyser, nous chercherons des éléments méthodologiques avec l'aide de l'artialisation et du concept de modèle paysager. Le concept de motif de paysage et la démarche de la reconnaissance paysagère nous permettront d'étudier l'espace et de faire le lien avec la perception du paysage. Enfin, la méthode de la mise en scène du paysage et de l'inflexion du processus paysager nous aidera à étudier la dynamique des paysages.

A.3.3.1 Modèles paysagers et artialisation

La notion de modèle paysager, au travers de l'artialisation ⁴, permet notamment d'approfondir ce que l'on entend par perception du paysage.

L'artialisation est développée par Alain Roger. Il l'applique dans le domaine du paysage avec la dualité entre « pays » et « paysage » (Roger, 1995). Il définit l'artialisation comme le :

« Processus artistique qui transforme et embellit la nature, soit directement (*in situ*), soit indirectement (*in visu*), au moyen de modèles. » (Roger, 2006)

L'artialisation *in situ* (sur le terrain) consiste à introduire intentionnellement de l'art dans la transformation d'un paysage. C'est par exemple la création d'un jardin (dans l'art des jardins), ou la création d'un monument (en architecture).

⁴ L'artialisation est un concept qui pose le paysage comme produit de l'art et qui, à ce titre, ne peut être que culturel (Luginbühl, 2007).

L'artialisation *in visu* (dans et par le regard) consiste à élaborer des modèles artistiques indépendants (picturaux, littéraires, etc.) qui vont imprégner notre regard et, à travers notre perception, embellir le paysage. Alain Roger prend l'exemple de la montagne qui n'inspirait que de l'indifférence ou la répulsion autrefois et qui est devenue au siècle des Lumières, grâce aux peintres, aux poètes, etc., un véritable paysage (Roger, 1995, 2006). En d'autres termes, c'est le processus qui fait devenir un « pays » un « paysage » à partir d'un modèle paysager.

Faisons un bref rappel historique. D'après Alain Roger, le mot « paysage » est apparu relativement récemment dans nos langues occidentales, à la fin du XV^e siècle. Il a pour origine le mot néerlandais *landschap* (bout de pays) qui désigne alors un tableau de paysage (Roger, 1995). Cette première évocation s'applique à des représentations artistiques de paysages inventés⁵ (Lacoste, 1995). Ces représentations peuvent être à l'origine de « modèles paysagers » au sens que l'entend Yves Luginbühl qui les définit comme les :

« Schèmes culturels structurant les représentations sociales du paysage. » (Luginbühl, 2006)

Ce sont les représentations des paysages que nous idéalisons que chacun confronte aux paysages qu'il perçoit et participe à l'« artialisation » des pays. Formes mythiques des paysages, ils structurent la pensée du paysage au cours de l'histoire en suivant l'évolution des sociétés. Ce sont par exemple le modèle bucolique ou le modèle pastoral, premiers modèles à apparaître dans la culture antique et à la fin du Moyen Âge. On peut citer également le modèle sublime, le modèle pittoresque et, plus récemment, le pittoresque écologique (Luginbühl, 2006). Comme nous l'avons vu dans le point A.1.7, ils influencent la demande sociale de paysage (Donadieu, 1995).

Chaque individu structure sa représentation du paysage selon trois échelles : globale, locale et individuelle. Les modèles paysagers structurent la culture globale, académique. La culture locale se forme avec les connaissances empiriques, les rapports sociaux et la pratique d'observation. Pour finir, la culture individuelle s'élabore autour de la trajectoire personnelle. Cela explique les contradictions que peut avoir un individu, appréciant un paysage en accord avec son modèle paysager mais le rejetant car renvoyant à des éléments négatifs dans la culture locale (Luginbühl, 2006).

Un des éléments essentiels des Atlas de paysages en France est l'analyse des représentations sociales et des systèmes de valeurs associés aux paysages à l'échelle globale et locale (Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2015). C'est pourquoi, afin d'analyser la perception des paysages, nous définirons les modèles de paysage influençant la représentation des paysages des Baronnies, à partir des Atlas de paysage concernant les Baronnies.

A.3.3.2 Motif de paysage - La reconnaissance paysagère

Pour définir plus précisément ce que l'on appelle espace ou espace concret et faire le lien avec la perception du paysage, nous allons nous intéresser maintenant aux motifs de paysage et à la reconnaissance paysagère.

Expliqué par Pascal Aubry, un motif de paysage est un « élément de l'espace concret qui nous motive à inventer un paysage » (Aubry, 2006). « Motif » est connu de l'expression peindre « sur le motif » signifiant peindre « en plein air ». Mot, motif, motivation, mouvement et émotion partagent la même racine. Cela rappelle que le paysage a pour origine une émotion qui a mis en mouvement celui qui l'éprouve et l'a motivé à l'inventer, à le peindre. Les motifs de paysage sont des éléments constituant le pays ou espace concret. Liés, ils forment des « continuités paysagères » et lui apporte sens et identité (Aubry, 2006). Un motif de paysage peut être issu du socle géographique, par exemple un élément de relief comme un versant ou une falaise (Portal, 2012) ou de l'action humaine, comme un clocher ou un village (Aubry, 2006).

⁵ Les artistes composent surtout des peintures de paysages en atelier, inspiré à partir d'éléments observés lors de sortie sur le terrain. Les représentations de paysages « réels » n'arrivent que plus tard, à la fin du XVI^e siècle, avec les gravures militaires (Lacoste, 1995).

Définie par Pascal Aubry, la reconnaissance paysagère est une démarche subjective, déjà considéré comme un projet, proche de ce que Bernard Lassus appelle « l'analyse inventive » (Aubry, 2006). Elle permet d'exprimer les possibilités d'usages ou esthétiques d'une partie de pays en passant d'un ressenti individuel à une reconnaissance collective (Aubry & Laffage, 2006). Elle peut aussi servir à définir les limites entre différentes entités paysagères. Pour cela, ses objectifs sont de révéler, en premier, les éléments constitutants (tous les éléments de l'espace concret), les traits caractéristiques (ce qui est propre à un pays) et les motifs (ce qui nous permet d'inventer le paysage) ; et ensuite, de montrer les enchaînements de motifs, caractéristiques d'une partie de pays, ce qui permet de l'identifier.

La reconnaissance paysagère comprend deux parties :

- Une imprégnation renouvelée avec le terrain physique pour identifier les motifs de paysage.
- Une analyse du terrain culturel pour faire l'inventaire des motifs de paysage déjà utilisé par les auteurs, les artistes, etc.

Alors, il est possible de comparer les motifs de paysage ainsi obtenu (Aubry, 2006)

On retrouve dans la méthodologie utilisée pour réaliser les atlas de paysage la notion d'« élément de paysage » qui est très proche de celle de « motif de paysage ». Les éléments de paysage sont utilisés pour caractériser un paysage. Ils sont définis comme des « éléments matériels qui ont une signification paysagère » et ils constituent les « structures paysagères » (Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2015). Dans cette étude, nous considérerons qu'il s'agit de ce que Pascal Aubry appelle « motif de paysage ». C'est pourquoi nous chercherons dans les atlas de paysages concernant les Baronnie, les motifs de paysage caractérisant ce paysage. Cela se substituera à l'analyse du terrain culturel de la reconnaissance paysagère.

Pour étudier l'espace et faire le lien avec la perception du paysage, nous utiliserons le concept de motif de paysage. Grâce à la reconnaissance paysagère, en comparant les motifs de paysage définis sur le terrain avec ceux trouvés dans les atlas de paysages, nous pourrions passer d'un ressenti subjectif à une reconnaissance collective.

A.3.3.3 La dynamique des paysages – Mise en scène du paysage et inflexion du processus paysager

Accompagner les paysages dans leur évolution tout en tenant compte de leur valeur historique et culturelle et en répondant aux enjeux à venir nécessite de faire des interventions et d'innover sans pour autant faire rupture avec ce qui existe. Une attitude peut-être de s'inscrire dans une certaine continuité. Pour ce faire, il convient d'étudier la dynamique des paysages, de leurs éléments et des systèmes auxquels ils appartiennent, de remonter et rechercher leur origine, afin de mieux comprendre la relation entre les lieux et les pratiques des lieux.

Après avoir apporté les éléments méthodologiques concernant l'étude de la perception du paysage et de l'espace, nous allons maintenant apporter ceux concernant la notion de dynamique du paysage au travers de la démarche de « mise en scène » du paysage de Georges Bertrand et de « l'inflexion du processus paysager » de Bernard Lassus.

Pour Georges Bertrand, le paysage est un produit du temps et de l'histoire sociale et apparaît comme un processus de transformation, une situation dynamique, qu'il propose d'étudier dans son ensemble et dans toute sa complexité. Il élabore une mise en scène du paysage, en tant que système socio-écologique appelé scénario, qu'il explique avec une règle des trois unités : l'unité d'action (ou de production, fondé sur le système de production matériel et culturel, ex : le système agro-sylvo-pastoral pyrénéen), l'unité de temps (correspond à une période) et l'unité de lieu (espace matériel où se développe le système de production). Les scénarios s'emboîtent et dépendent les uns des autres, dans le temps et dans l'espace, chacun évoluant à son propre rythme et entraînant des décalages. En effet, « Rien dans le paysage ne change en même temps, à la même vitesse ou dans la même direction (Santos, 1978 cité par Bertrand, 1995) ». Suivant une hiérarchie, du plus dominant au plus dominés, la relation entre scénarios s'explique dans le temps.

Toutefois, Georges Bertrand précise que cette méthode ne peut s'appliquer de cette manière que pour les

sociétés agricoles. Cela permet de définir un rapport pré-urbain et pré-industriel ou le paysage est aussi l'espace de production et l'espace quotidiennement vécu (Bertrand, 1995).

Pour la méthodologie de cette étude, nous retiendrons de sa démarche l'unité d'action, de temps et de lieu que nous utiliserons pour décrire les systèmes.

Tout acte de création demande inévitablement de détruire quelque chose et il est difficile d'en évaluer les conséquences réelles. C'est pourquoi Bernard Lassus propose une conception qui influence l'évolution du paysage, qui s'insère dans une histoire en modifiant sa trajectoire, reprenant ou ouvrant d'autres possibilités (Lassus, 1995).

Développée par Bernard Lassus, l'inflexion du processus paysager est un type d'intervention de projet paysage qui consiste à prendre en compte l'ensemble des dynamiques, des mouvements en interaction d'un lieu, afin de ne pas les arrêter, ne pas les figer. « On pourrait presque dire qu'il convient de les prendre en marche (Lassus, 1995) ».

L'intervention prend forme dans ce mouvement des différents processus. Il ne s'agit pas d'ajouter un objet parmi d'autres, mais par un jeu d'éléments ou de fractions de paysage, de proposer une nouvelle lecture du paysage initial, de le réinventer. Chaque morceau de paysage, chaque élément doit se rapporter au mouvement d'ensemble. Il convient également de les situer par rapport à leur propre temporalité ainsi qu'à celle des autres. L'objectif de l'intervention est de composer un ensemble de moments distincts ayant lieu simultanément et qui se valorisent les uns les autres par leurs différences temporelles (Lassus, 1995).

Pour la méthodologie de cette étude, nous retiendrons ce triple rapport dans lequel il faut replacer une fraction de paysage : par rapport à elle-même, à ses voisines et au mouvement d'ensemble (Lassus, 1995). Nous appliquerons cela aux motifs de paysage – qui peuvent être considéré comme des fractions de paysage – afin de comprendre la dynamique du paysage des Baronnie.

A.3.4 Hypothèses, objectifs et méthode

Jusqu'ici, nous avons éclairci la notion de paysage, montré l'intérêt de faire une analyse de paysage et apporté des éléments méthodologiques pour y parvenir. A partir du constat effectué auparavant sur le terrain, nous allons maintenant formuler des hypothèses. Nous y associerons pour chacune un objectif et des actions. Enfin, nous résumerons sous la forme d'un schéma ce qui sera la méthode de cette recherche.

Pour rappel, voici les objectifs globaux dans lesquels les hypothèses vont s'inscrire.

Objectif général : accompagner les paysages au cours de leur transformation, tout en tenant compte de la valeur culturelle et historique qu'ils détiennent.

Objectif principal du TFE : *Comprendre les systèmes et structures qui forment les paysages des Baronnie et interpréter leur dynamique afin d'anticiper, accompagner leur évolution.*

Étudier l'ensemble des systèmes des Baronnie est une tâche ambitieuse. Dans le cadre de cet exercice, nous avons fait le choix de nous concentrer plus particulièrement sur le système de peuplement, avec la forme que prend l'habitat dans les Baronnie. Les hypothèses seront donc orientées en ce sens.

Comme l'expliquent Lena Sanders et son équipe, énoncé également dans la partie A.1.4, le terme « système de peuplement » se réfère à la manière dont les sociétés humaines ont occupé et occupent l'espace. Dans cette étude, cinq dimensions caractérisant tout système de peuplement sont déterminées. « [...] ces cinq dimensions correspondent à des fonctionnalités universelles qui permettent de décrire l'ensemble des systèmes spatiaux produits par les sociétés du monde, indépendamment de leur forme politique, économique et culturelle, dans le présent comme dans le passé (Sander, 2017) » (Tableau 1). La trame visible des systèmes de peuplement

se construit principalement à partir de l'habitat. Une analyse de ses modifications peut conduire à analyser les évolutions sociales qui s'inscrivent durablement dans le paysage (Sanders, 2017). C'est pourquoi nous étudierons la transformation de l'habitat dans les Baronnie.

Tableau 1. Correspondance entre les cinq fonctionnalités universelles dans l'organisation du territoire des sociétés et les cinq dimensions caractérisant un système de peuplement, extraites de l'étude menée par Lena Sanders.

FONCTIONNALITÉS UNIVERSELLES DANS L'ORGANISATION DU TERRITOIRE	DESCRIPTION	DIMENSIONS CARACTÉRISANT UN SYSTÈME DE PEUPLEMENT
1. Appropriation	Cadastres et/ou droits d'usage, dénomination par toponymes, représentations	Fonctionnement social, formes de socialité
2. Exploitation ou utilisation des ressources locales	Sol, air, eau	Manière de se nourrir, rapport à l'environnement
3. Circulation	Réseaux de routes puis infrastructures de transport	Déplacement, transport, forme de mobilité
4. Administration	Pour la gestion et le contrôle de portions plus ou moins étendues d'un même territoire	Formes de pouvoir, administration, maillage
5. Habitat	Recouvrant toutes les formes de construction à usage résidentiel ou dévolues à d'autres formes d'activité, de stockage ou de production	Mode d'habiter, occupation de l'espace

Une dernière précision est nécessaire avant de formuler les hypothèses. Nous allons définir ce que nous appellerons le « faciès du paysage », un terme qui a été préféré à « structure du paysage ». Le terme « faciès », utilisé dans le langage courant, se définit comme l'aspect, la forme et l'expression caractéristiques du visage (Larousse). En botanique, il fait référence à l'aspect en général, le port, la physionomie particulière présentée par une association végétale en un point déterminée (CNRTL).

Dans notre cas, nous combinerons ces deux sens et nous l'appliquerons au paysage. Ainsi, le « faciès » du paysage sera l'aspect général de la forme qui caractérise un paysage issu de l'association des éléments qui le composent. En pratique, comme pouvait le suggérer le mot « structure », le faciès se forme à partir de l'agencement des éléments de la structure spatiale qui sont apparent dans le paysage (ce qui est perçu), autrement dit, l'enchaînement des motifs de paysage collectivement reconnus.

Formulées à partir de notre observation de terrain et des apports méthodologiques, voici les trois hypothèses structurant cette recherche :

- **Hypothèse 1 :** Le village perché est un motif du paysage des Baronnie.

L'idée derrière cette hypothèse est de remettre en question le fait qu'un village perché est un motif de paysage parmi d'autres, en tant qu'élément de l'espace concret qui nous motive à inventer le paysage des Baronnie. Il s'agit ici en quelque sorte de démontrer une évidence à travers une démarche qui se veut objective. C'est une hypothèse qui servira à poser les bases de cette recherche.

- **Hypothèse 2 :** En tant qu'élément du paysage et de la structure spatiale, les villages perchés ont pour origine un ou plusieurs systèmes.

Il s'agit ici de comprendre les systèmes qui influencent l'habitat dans les Baronnie et de comprendre lesquels ont produit les villages perchés.

- **Hypothèse 3 :** La dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le faciès du paysage des Baronnie.

Cette hypothèse est directement liée à l'impression que nous avons eue suite à notre visite de terrain. Elle permet de venir vérifier ou non ce ressenti de manière objective.

Voici les trois objectifs répondant à chaque hypothèse de même chiffre :

- **Objectif 1** : Mettre en évidence le faciès du paysage des Baronniees en réalisant une reconnaissance paysagère afin d'identifier les motifs de paysage reconnus collectivement (*notamment celui du village perché*).
- **Objectif 2** : Comprendre la structure spatiale et les systèmes en cours dans les Baronniees (système géographique, agricole, etc.) (*et montrer la place des villages perchés dans la structure spatiale des Baronniees*).
- **Objectif 3** : Étudier la dynamique de l'habitat des Baronniees et les facteurs de changement. (*Montrer l'évolution, la dynamique des villages perchés et les facteurs qui en sont à l'origine ; montrer la rupture avec l'expansion récente*).

Nous allons maintenant détailler les actions utiles à la réalisation de chaque objectif :

Objectif 1 – thème d'étude : Espace et perception (modèle et motif de paysage)

- Identification des motifs de paysage sur le terrain (Motif de paysage permet de faire le lien entre espace concret et perception)
- Recherche des modèles paysagers et des motifs dans les Atlas de paysage
- Comparaison des motifs trouvés sur le terrain avec ceux trouvés dans les Atlas (dans l'objectif de montrer que les villages perchés sont un motif du paysage des Baronniees)
- Représenter spatialement les motifs de paysage

Résultat : Faciès du paysage des Baronniees

Objectif 2 – thème d'étude : Espace (données sur le visible + autres données) et perception (motif de paysage + autres données) + agents + actions

- En complétant avec d'autres données (ce qui n'est pas visible : géologie, histoire, etc.), expliquer la structure spatiale des Baronniees
- Définir le rôle, l'influence des différents systèmes par rapport à l'habitat
- Décrire les différentes formes d'habitat rencontrés dans les Baronniees

Résultat : Formes d'habitat attendus dans les Baronniees et formes d'habitat observés

Objectif 3 – thème d'étude : Dynamique (dans le but de pouvoir avoir une action qui s'inscrit dedans, et donc de tenir compte de la valeur historique et culturelle des paysages)

- Faire une analyse diachronique de l'habitat dans les Baronniees
- Expliquer les facteurs à l'origine de l'évolution de l'habitat
- Montrer l'évolution de villages perchés des Baronniees

Résultat : Dynamique de l'habitat dans les Baronniees

Afin de résumer la méthodologie de cette étude, il est possible de réaliser un schéma montrant les liens entre les différents objectifs, les éléments de méthode et les résultats (Figure 6). C'est sur base des principes théoriques repris dans la partie A.3 Définition du paysage - Méthode que nous avons construit cette démarche. Elle se veut généraliste et peut être reproductible et applicable à tous paysages. Sa singularité et caractéristique principale s'établit dans l'assemblage de plusieurs méthodes préexistantes qui, se succédant, se complètent et s'articulent. Ainsi, il est possible de révéler les éléments collectivement reconnus qui forme un paysage, de comprendre comment et pourquoi ils ont été produits et d'étudier leur dynamique afin d'interpréter au mieux ce paysage et agir en connaissance. Elle pourra notamment être utilisée afin de compléter et comparer les résultats obtenus lors de cette étude qui se concentre plus particulièrement sur le système de peuplement et la transformation de l'habitat dans les Baronniees.

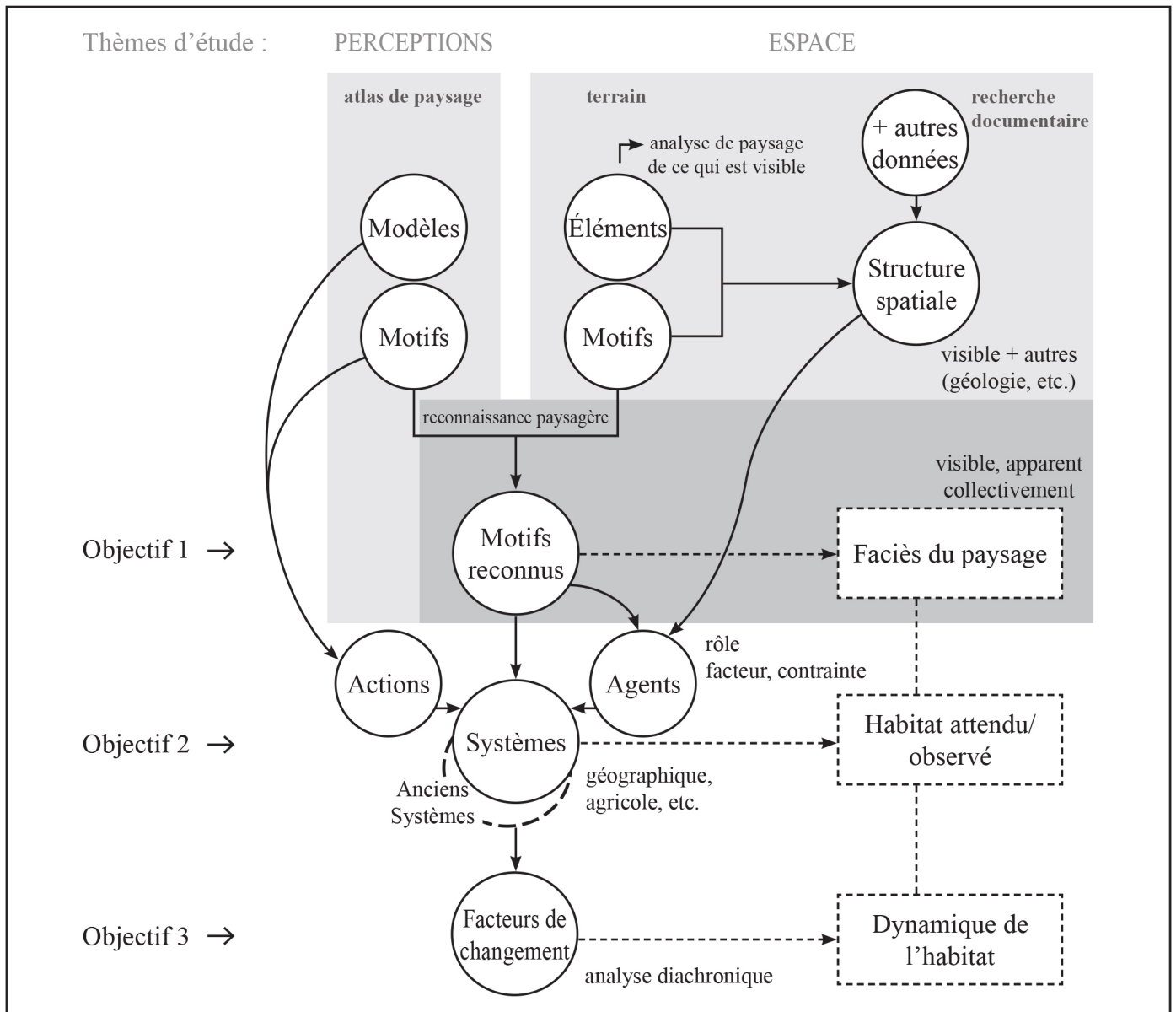
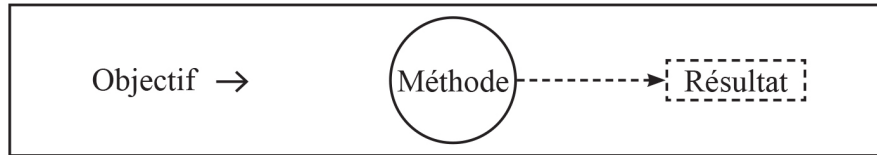


Figure 6. Schéma représentant la méthodologie utilisée pour réaliser l'analyse de paysage de cette étude.

B. CAS D'ÉTUDE

Nous allons maintenant réaliser les différents objectifs définis précédemment. Nous détaillerons pour chacune des actions la méthode utilisée, puis nous présenterons les résultats obtenus et nous discuterons de ce que cela peut nous apporter pour la suite de l'étude.

B.1 OBJECTIF 1 : METTRE EN ÉVIDENCE LE FACIÈS DU PAYSAGE DES BARONNIES

Pour rappel, l'hypothèse 1 est que le village perché est un motif de paysage. Pour le vérifier, l'objectif 1 est de mettre en évidence le faciès du paysage des Baronniees en réalisant une reconnaissance paysagère afin d'identifier les motifs de paysage collectivement reconnus. Pour ce faire, quatre actions vont être réalisées :

- Identifier les motifs de paysage sur le terrain
- Rechercher les modèles paysagers et les motifs dans les Atlas de paysages
- Comparer les motifs trouvés sur le terrain avec ceux trouvés dans les Atlas
- Représenter et positionner spatialement les motifs de paysage

B.1.1 Identification des motifs de paysage sur le terrain

L'identification des motifs de paysage *in situ* se base sur la présentation des Baronniees effectuée dans la première partie de cette étude. C'est donc à partir du texte du point A.2.3 Le paysage des Baronniees que nous déterminerons les motifs du paysage des Baronniees d'un point de vue personnel et donc subjectif.

B.1.1.1 Méthode

Les motifs du paysage sont des éléments de l'espace concret mais tous les éléments de l'espace concret ne sont pas des motifs de paysage. Alors comment faire pour les différencier et les identifier ? Nous avons vu que les éléments qui sont des motifs sont ceux qui nous permettent d'inventer le paysage, de l'identifier et de le caractériser et que c'est avec une imprégnation renouvelée avec le terrain physique qu'il est possible de les identifier (Aubry, 2006). Le souvenir peut permettre de sélectionner de manière spontanée les éléments du paysage qui sont des motifs de paysage personnel. Dans notre présentation du paysage des Baronniees, nous avons présenté, à partir d'un ressenti individuel basé sur les souvenirs de plusieurs expériences sur le terrain, les principaux éléments du paysage et ses traits caractéristiques. Ils peuvent ainsi être considérés comme les motifs du paysage subjectifs des Baronniees. Nous allons donc relever tous les éléments qui sont visibles et qui constituent le paysage décrit dans le texte du point A.2.3 et faire l'inventaire des motifs.

B.1.1.2 Résultat

Tableau 2. Les motifs du paysage des Baronniees déterminés suite à plusieurs expériences sur le terrain.

LES MOTIFS DU PAYSAGE SUBJECTIF DES BARONNIES

Vallée, montagne, plaine, rive, rivière, massif, pente, marne, col, gorge, roche, strate, plis, face, crête, cours d'eau, monticule, piton rocheux, village, village perché, hameaux, ferme, terrasses en pierres sèches, pont, muret en pierre, tunnel, châteaux, église romane, ruine, restanque, mur de soutènement, lavande, thym, olivier, verger, chèvre, mouton, troupeau, genévrier, chêne vert, tilleul, forêt, chêne blanc, pin, cyprès, route étroite, chemin de randonnée, ciel nocturne

B.1.1.3 Discussion

Nous allons d'abord parler du choix méthodologique et des difficultés rencontrées puis nous discuterons des résultats obtenus.

Une autre méthode a d'abord été envisagée. Elle consistait à choisir plusieurs points de vue dans les Baronnies, d'y faire pour chacun l'inventaire de tous les éléments visibles dans le paysage et de dire, parmi eux, lesquels sont des motifs de paysage. Cette méthode semblait cependant trop descriptive et trop détaillée pour l'objectif fixé. Après avoir effectué un test, les résultats obtenus ne semblaient pas être pertinents. Il était notamment difficile d'argumenter sur le choix de désigner un élément de paysage en tant que motif plutôt qu'un autre. Nous avons donc choisi de reprendre le texte de la présentation des Baronnies basé sur des souvenirs d'observation de terrain et plus proche de l'émotion nécessaire à l'invention du paysage à travers les motifs.

Dans le tableau 2, nous avons obtenu les motifs de paysage subjectifs et ainsi réussi la première action nécessaire à la réalisation de l'objectif 1 afin de mettre en évidence le faciès du paysage des Baronnies. Cela permet d'avoir une première idée de ce qui est observable dans les Baronnies. Il en ressort que ces motifs de paysage sont liés soit au relief et aux cours d'eau, à la végétation, aux routes et chemins, aux villages, aux ruines ou au paysage nocturne. Le relief semble être un dénominateur commun à la grande majorité.

B.1.2 Recherche des modèles paysagers et des motifs dans les Atlas de paysages et comparaison avec ceux trouvés sur le terrain

B.1.2.1 Méthode

Les atlas de paysage sont réalisés en France soit au niveau régional, soit au niveau départemental. Les Baronnies se situent à cheval sur plusieurs régions et départements (Figure 4). La majeure partie du territoire se situe dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le département de la Drôme ainsi que dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le département des Hautes-Alpes. Il faut donc se référer à deux atlas de paysage pour couvrir la plus grande part du territoire des Baronnies. Celui de l'Observatoire régional des paysages de Rhône-Alpes pour le côté drômois (Centre de ressources régional des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes, 2019) et l'Atlas des Paysages des Hautes Alpes pour le département du même nom (Atlas des Paysages des Hautes Alpes, 2019). Chaque atlas est découpé en unités paysagères (UP). Nous allons indiquer celles qui correspondent plus spécifiquement aux Baronnies pour chaque atlas. Dans le cas de l'atlas côté Rhône-Alpes, les unités paysagères sont classées en sept grandes familles (paysages naturels, paysages naturels de loisirs, paysages agraires, paysages ruraux-patrimoniaux, paysages émergents, paysages marqués par de grands aménagements, paysages urbains et périurbains). Nous préciserons à quelles familles appartiennent les unités paysagères concernant les Baronnies.

Observatoire du paysage Rhône-Alpes

Unité paysagère correspondant à une partie des Baronnies

Paysages ruraux-patrimoniaux

- Pays de Rosans et haute-vallée de l'Ouvèze (UP 1)
- Vallée du Jabion et du Toulourenc, et plateau d'Albion (UP 2)
- Vallée de Chateauneuf-de-Bordette et sillon de l'Aygues (UP 3)
- Pays de Roche-St-Secret-Béconne et de Dieulefit, et montagne d'Angèle (UP 4)
- Vallée du Diois de St-Nazaire-le-Désert et val d'Oule (UP 5)

Paysages naturels

- Montagne de la Lance (UP 6)

Atlas des paysages des Hautes Alpes

Unité paysagère correspondant à une partie des Baronnies

- Les vallées des Buëch (UP 7)

C'est donc à partir des descriptions de ces sept unités paysagères que nous allons chercher les modèles et les motifs de paysage collectivement reconnus des Baronnie avant de les comparer avec ceux identifiés subjectivement.

Pour identifier les modèles paysagers des atlas, nous allons relever dans les textes des présentations des unités paysagères les mots faisant référence à une valeur ou un adjectif pouvant qualifier un paysage. Dans ce dernier cas, c'est un mot qui peut compléter la phrase « c'est un paysage ... » comme par exemple, « c'est un paysage pittoresque ».

Concernant les motifs de paysage, nous allons relever dans les textes des présentations des unités paysagères des atlas les mots faisant référence à un élément de paysage visible et observable, comme pour les motifs subjectifs du point précédent.

Ensuite, nous regarderons le nombre d'unités paysagères dans lesquelles apparaît chaque modèle et chaque motif afin de déterminer ceux qui sont les plus récurrents dans les Baronnie. Certains modèles ou motifs sont répétés plusieurs fois dans la description d'une unité paysagère mais ce n'est pas ce qui est pris en compte. Ce qui est recherché, c'est le nombre d'unités paysagères dans lesquelles on retrouve un certain modèle ou motif de paysage.

Dans le cas de l'atlas de l'Observatoire du paysage Rhône-Alpes, nous étudierons également la description des familles de paysages ruraux-patrimoniaux et des paysages naturels afin d'y rechercher les modèles de paysage. Les résultats seront présentés afin de compléter les résultats obtenus des modèles retrouvés dans les unités paysagères.

Des catégories ont été utilisées afin d'aider à la recherche des motifs de paysages. Elles ont été créées en fonction des motifs de paysage trouvés dans les premières unités paysagères étudiées. Elles permettent d'avoir une idée de ce que l'on doit rechercher, comme par exemple un élément de relief, une construction humaine, etc. Cela facilite la recherche de motifs de paysage dans les textes. Nous avons décidé de ne pas garder ces catégories pour présenter les résultats car leur pertinence n'est pas établie. Certains motifs peuvent appartenir à plusieurs catégories et il est difficile de les classer. De plus, au niveau des résultats, cela a pour effet de séparer les motifs et de les comparer au sein d'une catégorie ce qui complique le fait d'appréhender dans sa globalité ce qui compose le paysage. Dans notre cas, cela paraît réducteur.

Voici un exemple de relevé des motifs de paysage pour le Pays de Rosans et haute-vallée de l'Ouvèze (UP 1). Les catégories de motifs de paysage sont en gras. Les sous-catégories sont en italique et les sous-sous-catégories sont avec des tirets.

Relief et eau :

Vallée, ruisseaux, val, haute vallée, montagne, rivière, pentes, crêtes, falaises calcaires, marnes, flanc de coteau, piton rocheux, fond de vallée

Construction humaine :

Bâti traditionnel

- Habitat groupé : Villages (isolés, groupés, en colimaçon), villages perchés
- Habitat dispersé : Fermes (restaurées ou en ruine)
- Patrimoine : Eglise, château, lavoirs, fontaines, chapelle, cimetière, ruines (tourelles, fermes)
- Matériaux : enrobé constitué de cailloux calcaires

Bâti nouveau : nouvelles habitations, lotissement

Activité artisanale : distilleries, savonneries

Tourisme : camp de naturisme

Agriculture :

Cultures aromatiques : champs de lavande, thym, lavandin

Cultures arboricoles, fruitières : champs d'abricotiers, vignobles

Cultures fourragères : cultures fourragères

Pastoralisme : pâturages (ovins), prés

Autres : haies basses, clôtures, petites parcelles, système d'irrigation avec retenue collinaires

Végétation :

Aulnes, saules, tilleuls, pentes boisées, hêtres, pins, chênes, noyers, forêts

Routes et chemins :

Routes (bordées de tilleuls)

Modèles paysagers :

Pittoresque, Alpes, alpin, Provence, provençal, tendance méditerranéenne, petit monde clos, cocon immuable, paradis perdu

Une fois les motifs de paysage relevés dans chacune des unités paysagères, ils sont triés en fonction du nombre d'unités paysagères dans lesquelles ils sont mentionnés. Les tableaux 3.1 et 3.2 en sont un exemple.

Tableau 3.1. Exemple du relevé des motifs de paysage de la catégorie « Relief et eau » dans les unités paysagères.

FAMILLE DE PAYSAGES		RELIEF ET EAU
UP 1	Paysages ruraux patrimoniaux	Vallée, ruisseaux, val, haute vallée, montagne, rivière, pentes, crêtes, falaises calcaires, marnes, flanc de coteau, piton rocheux, fond de vallée
UP 2	Paysages ruraux patrimoniaux	Vallée, plateau, piton rocheux, rivières, falaises calcaires, marnes noires, mont Ventoux, Montagne de Lure, pentes, plissements, crêtes, vallons, versants (sud et nord, boisé), collines, montagnes, roche calcaire, neige, plaine, gorge, ruisseaux, cols, fond de vallée (en culture), arrêtes, cours d'eau
UP 3	Paysages ruraux patrimoniaux	Vallée, sillon, vallon, collines, montagnes, falaises, gorges, roche calcaire, rivière, lit calcaire, pentes, cours d'eau, marnes noires, versant
UP 4	Paysages ruraux patrimoniaux	Collines, montagnes, falaises, ruisseaux, pentes, berges, rivières, roche calcaire, lignes de crêtes, monts, gorges, cols, plaine, vallée, sommets, vallons, replat, adret, ubac, défilé (de Trente Pas)
UP 5	Paysages ruraux patrimoniaux	Vallée, rivières, replats, pentes (abruptes et arides), val, plan d'eau (Rémuzat), montagnes, gorges, cols, crêtes, cours d'eau, lit calcaire (rivière), berges
UP 6	Paysages naturels	Plaine, montagne, combes, pentes, crêtes, vallée (encaissées), versants, roche, rocaille dans les champs, affleurements rocheux, éboulis, marnes noires, falaises, cols (marqués par des lignes de cyprès)
UP 7	/	Montagnes, massif, plaine, rivières, cols, lignes de crête, vallées, plissement des roches, bassins, marnes grises et noires, badlands de terres noires, roches calcaires, pentes, échines et éventails rocheux, ravines, versants, barres calcaires, replis, gorges, cluse, cours d'eau, plateau, berges, éperons rocheux, digue, barrage, éboulis, bancs de graviers, rocaille, adret, coteaux, mamelon, flanc, parois rocheuses, plan d'eau, rive, collines, défilés, vallon, hautes vallées, falaises
Constat	/	Vallée (en forme de bassin, cuvette), montagne, plaine, rive, rivière, massif, pente, marne, col, gorge, roche, strate, plis, face sud et nord, crête, cours d'eau, monticule, piton rocheux

Tableau 3.2. Exemple du nombre d'apparition des motifs de la catégorie « Relief et eau » dans les unités paysagères.

NOMBRE D'UP DANS LESQUELLES UN MOTIF APPARAÎT	RELIEF ET EAU
7	Vallée, montagne, pente
6	Rivière, crête, falaise
5	Marne, roche, gorge, col
4	Vallon, versant, colline, plaine, cours d'eau
3	Ruisseaux, berge
2	Val, haute vallée, piton, fond de vallée, plateau, mont, plissement (replis), replat, adret, plan d'eau, lit calcaire, rocaille, flanc, coteau, éboulis
1	Arrête, sillon, sommet, ubac, défilé, combe, neige, affleurement rocheux, massif, bassin, échine, éventail (rocheux), ravine, barre (rocheuse), cluse, éperon (rocheux), digue, barrage, banc de gravier (lit rivière), mamelon, paroi (rocheuse), rive
0	Strate, monticule

Afin de comparer les motifs de paysage subjectifs et ceux des atlas, nous avons décidé de recouper les motifs de paysage des atlas avec les motifs de paysage subjectifs mis en avant précédemment (B.1.1.2). Dans les résultats, nous avons présenté ces motifs en communs en gras. Le terme « face » a été associé avec « versant », car le sens est très proche.

B.1.2.2 Résultat

Tableau 4.1. Nombre d'apparition des modèles de paysage dans les unités paysagères. En gras sont indiqués les modèles également évoqués subjectivement lors de la présentation des Baronnies (A.2.3).

NOMBRE D'UP DANS LESQUELLES UN MOTIF APPARAÎT	MODÈLES DE PAYSAGE TROUVÉS DANS LES UP DES ATLAS
7	/
6	Provençal-Provence
5	Naturel-préservé
4	Méditerranéen-Méditerranée
3	Alpes-alpin-montagnard-montagneux , agricole-rural, tranquille-quiétude-havre de paix-quiétude
2	Pittoresque, monde clos-cocon, forestier
1	Paradis

Tableau 4.2. Modèles de paysage des familles d'unités paysagères de l'Observatoire du paysage Rhône-Alpes.

FAMILLES D'UP	MODÈLES DE PAYSAGE TROUVÉS DANS LES FAMILLES D'UP
Paysages ruraux patrimoniaux	Agricole, culturelle, authenticité
Paysages naturels	Naturel, sauvage, naturaliste, vierge, écologique

Tableau 4.3. Nombre d'apparition des motifs de paysage dans les unités paysagères. En gras sont indiqués les motifs de paysage également subjectif relevé précédemment (B.1.1.2).

NOMBRE D'UP DANS LESQUELLES UN MOTIF APPARAÎT	MOTIFS DE PAYSAGE SUBJECTIFS ET CEUX TROUVÉS DANS LES UP DES ATLAS
7	Vallée, montagne, pente, forêt-bois
6	Rivière, crête , falaise, lavande, pin -pinède (sylvestre x2), chêne -chênaie (vert x1 et blanc x5 ; truffier x1), route (étroite -petite x3, sinueuse x2, suit le cours d'eau en fond de vallée x3, ligne droite x1, encastré dans la roche x1)
5	Marne, roche, gorge, col, village, village perché, ferme , tuile (tuile canal x3, tuile ronde x1), lotissement, abricotier-abricoteraie, vigne-vignoble, cerisier-ceriseraie, parcelle (petite x 4, grande x1, forme varié x1)
4	Vallon, versant , colline, plaine, cours d'eau, hameaux, pierre (matériaux), olivier -olivieraie, garrigue, chemin de randonnée
3	Ruisseaux, berge, fontaine, ruine , calcaire (enrobé x1, pierre x1), distillerie, camping, thym, verger (pommes, poires, cerises, pêches, prunes x1), hêtre-hêtraie, ripisylve, tilleul
2	Val, haute vallée, piton , fond de vallée, plateau, mont, plissement (replis) , replat, adret, plan d'eau, lit calcaire, rocaille, flanc, coteau, éboulis, église , lavoir, chapelle, crépi, maison (individuelle x1, neuve x1), chalet, lavandin, terrasse (olivier x1), chêne truffier, fourrage, céréale (maïs, tournesol et blé x1), pâturage, prairie, élevage, système-réseau d'irrigation (avec retenue collinaire x1, digue x1), champ, aulne, saule, noyer, peuplier (noir x1), genévrier , route-piste forestière, muret -parapet (sur le bord des routes)
1	Arrête, sillon, sommet, ubac, défilé, combe, neige, affleurement rocheux, massif , bassin, échine, éventail (rocheux), ravine, barre (rocheuse), cluse, éperon (rocheux), digue, barrage, banc de gravier (lit rivière), mamelon, paroi (rocheuse), rive , ville, village de cluse, village de plaine, bâtisse, bastide, château , cimetière, pont , temple (protestant), tour sarrasine, prieuré, pigeonier, aqueduc, habitation (nouvelle), savonnerie, camp de naturisme, bungalow, base de loisir, mobil-home, amandier, noyeraie, près, alpage, haie, clôture, jardin, cabanon, prairie, buis, cyprès , ornes, frênes, sapinières, formations végétales des éboulis, des rocailles et roches, prairie sèche, prairie humide, lande à genêts et à lavandes, voie ferré
0	Strate, monticule, tunnel, restanque, chèvre, mouton, troupeau, ciel nocturne

Tableau 4.4. Comparaison entre le nombre de motifs de paysage défini subjectivement et le nombre de motifs de paysage relevé dans la description des unités paysagères des atlas de paysage concernant les Baronnies en fonction de l'occurrence d'apparition sur la totalité des unités paysagères.

NOMBRE D'UP DANS LESQUELLES UN MOTIF APPARAÎT	NOMBRE DES MOTIFS À LA FOIS SUBJECTIFS ET RETROUVÉS DANS LES ATLAS/ TOTAL DE MOTIFS DES ATLAS	POURCENTAGE (%)
7	4/4	100
6	6/7	86
5	7/13	54
4	7/10	70
3	4/12	33
2	6/38	16
1	5/60	8

Nous allons d'abord parler du choix méthodologique, de ses limites, des critiques que l'on peut émettre et des difficultés rencontrées puis nous discuterons des résultats obtenus.

Nous avons repris la méthode utilisée précédemment consistant à relever les termes évoquant un élément de paysage dans le texte afin de pouvoir comparer les résultats des motifs de paysage subjectifs et ceux obtenus à l'aide des atlas de paysage. Cela permet aussi de comparer les motifs des deux atlas et des différentes unités paysagères. C'est également le cas pour la recherche des modèles de paysage, la recherche de terme étant facilement applicable à un texte et aboutissant à des résultats comparables.

Nous nous sommes limités à l'étude des unités paysagères concernant le territoire correspondant aux Baronnie. Une étude des unités paysagères adjacentes aurait pu être menée. Cela pourrait permettre de définir les motifs de paysage propres aux Baronnie. Cependant, nous supposons que les motifs de paysage, individuellement, ne sont pas exclusifs et caractéristiques aux Baronnie et que c'est surtout l'association et l'enchaînement des motifs qui sont originaux.

Il est possible d'émettre une critique à propos de la différence concernant les deux atlas du paysage étudiés. En effet, les descriptions des unités paysagères ainsi que les méthodologies suivies sont drastiquement différentes. Ainsi, le travail de l'Observatoire du paysage Rhône-Alpes n'a pas suivi une méthode scientifique rigoureuse (Centre de ressources régional des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes, 2019). Les fiches des unités paysagères se composent de cinq paragraphes de quelques lignes chacune : impression générale, identification, qualification, transformation, objectifs de qualité paysagère et sont accompagnées d'une série de photos. Concernant la méthode de l'Atlas des Paysages des Hautes Alpes, c'est une approche objective qui a été menée avec une analyse multicritère portant sur la composante abiotique, la composante biotique et la composante anthropique. Une approche perceptive vient compléter l'étude avec notamment l'analyse des limites visuelles (Atlas des Paysages des Hautes Alpes, 2019). Si dans le premier cas, c'est le manque de rigueur et d'éléments d'analyse qui pourrait faire défaut, dans le second, c'est le peu de sensibilité paysagère qui se remarque.

Ces deux atlas illustrent assez bien ce que présente Hervé Davodeau dans son article sur les atlas de paysages français avec les reproches que l'on peut faire à une approche scientifique ou sensible. D'après lui, les géographes reprochent aux paysagistes un manque de rigueur : est-ce que la subjectivité des paysagistes représente celle des habitants ? Et les paysagistes reprochent aux géographes leur manque de sensibilité : est-ce que les géographes ne caractérisent pas plutôt l'occupation du sol que le paysage ? (Davodeau, 2009)

Nous avons rencontré plusieurs difficultés lors de cette analyse de terme. Certains mots sont synonymes ou ont un sens très proche mais avec des nuances. C'est notamment le cas avec le vocabulaire lié au relief, particulièrement développé comme par exemple le « flanc », le « coteau » et le « versant », ou bien la « paroi » et la « falaise ». Nous avons décidé de garder la diversité des termes, mais nous avons combiné certains lorsque ceux-ci étaient trop similaires, comme par exemple avec « forêt » et « bois », ou lorsqu'ils désignaient un élément ou un groupe du même élément, comme « olivier » et « oliveraie ».

Certains choix ont été difficiles à faire. Il a fallu choisir entre décliner tous les adjectifs qualificatifs associés à un motif, ce qui apporte une vision plus complète mais qui est beaucoup plus compliqué voire impossible à traiter, soit regrouper sous un terme plus général, ce qui facilite le traitement mais en perd en précision dans l'information. C'est le cas par exemple pour « ferme ancienne », « ferme isolée » et « ferme restauré » qui sont au final regroupé sous le terme de « ferme ».

Certains termes, trop vagues, n'ont pas été retenus, comme par exemple « habitat » qui peut s'employer pour désigner à la fois une ferme, un lotissement, une maison individuelle, etc. L'habitat n'est pas considéré comme un motif de paysage en soit mais plutôt comme une catégorie de motifs.

Une étude plus poussée des termes serait nécessaire afin d'apporter les précisions aux nombreux motifs de paysages des Baronnie.

Premièrement, nous allons discuter des modèles de paysage collectivement reconnu. Dans le tableau 4.1, le modèle de paysage qui revient dans six des sept unités paysagères des Baronnies est « provençal ». Dans l'unité paysagère de la Vallée du Jabion et du Toulourenc et plateau d'Albion (UP 2), il est mentionné dans la phrase « l'archétype du paysage provençal de lavandes » à propos du plateau de Ferrassière « strié de lignes de lavandes ». Il est possible d'en déduire que la lavande est le motif principal des Baronnies évoquant le modèle de paysage provençal. Mais ce qui nous intéresse surtout est l'association des modèles entre eux et notamment la rencontre entre le modèle alpin et provençal, mentionné explicitement dans l'unité paysagère des vallées des Buëch (UP 7). Cela vient confirmer le ressenti eu sur le terrain. On notera également que le modèle pittoresque est le seul modèle correspondant à un courant de pensée majeur dans l'histoire du paysage à être cité dans deux unités paysagères.

Concernant le côté drômois des Baronnies, le titre de la famille des paysages ruraux patrimoniaux, qui concerne cinq des unités paysagères, porte déjà une information intéressante avec la valeur « rural » associée à la valeur « patrimoniale » comme on peut le voir dans le tableau 4.2. Dans le descriptif de cette famille, ce sont les valeurs « agricole », « authentique » et « culturel » qui sont citées, cette dernière est d'ailleurs précisée au sens défini par l'UNESCO (voir A.1.1). Cela appuie le fait que le paysage des Baronnies peut être considéré comme un paysage culturel. On remarque que la valeur « naturel » appartenant logiquement à la famille des paysages naturels se retrouve également dans d'autres unités paysagères n'appartenant pas à cette famille. C'est d'ailleurs une des valeurs les plus citées avec cinq apparitions. Ces valeurs sont à garder à l'esprit durant le reste de l'étude, notamment par rapport aux actions sur le paysage qu'elles peuvent induire.

Passons maintenant aux motifs de paysages trouvés dans les unités paysagères des atlas du tableau 4.3. Quatre motifs qui se retrouvent dans toutes les unités paysagères. Il s'agit des motifs de la « vallée », de la « montagne », de la « pente » et de la « forêt-bois ». Pour les trois premiers, ce sont des éléments constituant le relief des Baronnies. Il existe ensuite de nombreux motifs étant également des éléments de relief, comme la « crête » ou la « gorge », ou directement liés au relief, comme le « village perché » ou la « terrasse ». Cela confirme que le relief est un élément important et caractéristique du paysage des Baronnies.

Lorsque l'on compare les motifs obtenus subjectivement et les motifs obtenus avec les atlas de paysage, on peut voir dans le tableau 4.4 que les résultats coïncident concernant les motifs qui apparaissent dans quatre unités paysagères et plus. Cela confirme que ces motifs peuvent être considérés comme les plus caractéristiques du paysage des Baronnies que nous considérerons maintenant comme collectivement reconnu.

Nous allons pour finir nous intéresser aux motifs de paysage en lien avec le système de peuplement. Afin de les identifier, nous avons classé les motifs par rapport aux dimensions qui caractérise tout système de peuplement (voir le tableau 1 au point A.3.4) et notamment la dimension de l'habitat qui nous intéresse plus particulièrement dans cette étude (Les motifs en lien avec la circulation et avec l'exploitation des ressources locales, les deux autres dimensions qui peuvent être visible, sont consultable dans l'annexe 2 pour information).

Pour rappel, l'habitat recouvre toutes les formes de construction à usage résidentiel ou dévolues à d'autres formes d'activité, de stockage ou de production (mode d'habiter, occupation de l'espace) (Sanders, 2017).

7 fois : /

6 fois : /

5 fois : village, village perché, ferme, tuile (tuile canal x3, tuile ronde 1), lotissement

4 fois : hameaux, pierre (matériaux)

3 fois : fontaine, ruine, calcaire (enrobé x1, pierre x1), distillerie, camping

2 fois : église, lavoir, chapelle, crépi, maison (individuelle x1), chalet (lié au tourisme)

1 fois : ville, village de cluse, village de plaine, bâtisse, bastide, château, cimetière, temple (protestant), tour sarrasine, prieuré, pigeonier, habitation, savonnerie, camps de naturisme, bungalow, base de loisir, mobil-home

On remarque que pour l'habitat, les motifs les plus récurrents sont « village », « village perché », « ferme » et « lotissement ». Dans la description de quatre unités paysagères sur cinq, les lotissements sont décrits négativement par rapport au paysage et en opposition notamment avec les villages perchés. Si nous n'avons pas tenu compte des jugements de valeur lors de la recherche des motifs de paysage, il est intéressant de le

relever puisque cela rejoint notre constat fait au point A.2.4. Voici un exemple extrait de la description de l'unité paysagère de la Vallée du Jabion et du Toulourenc, et plateau d'Albion (UP 2) : « A l'ouest, le besoin de logements à proximité de Nyons et de Vaison-la-Romaine se fait sentir, il se traduit par des implantations en lien avec les nécessités contemporaines de rapidité de desserte (lotissements en fond de vallée) qui s'opposent aux structures paysagères du bâti perché et retiré. » (Centre de ressources régional des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes, 2019).

B.1.3 Représenter et positionner spatialement les motifs de paysage : le faciès du paysage des Baronnies

Maintenant que nous avons identifié les motifs de paysage reconnus collectivement, nous allons passer à la dernière action de l'objectif 1 et représenter spatialement les motifs et ainsi obtenir une illustration du faciès du paysage des Baronnies.

B.1.3.1 Méthode

Pour représenter et positionner spatialement l'enchaînement des motifs de paysage et ainsi illustrer le faciès du paysage des Baronnies, nous avons choisi de dessiner un bloc diagramme. Cela présente notamment l'avantage de bien faire comprendre le relief qui, comme nous l'avons vu, est un élément important dans le paysage des Baronnies.

Pour dessiner le bloc diagramme, nous avons sélectionné parmi les motifs paysagers définis précédemment les plus représentatifs. Ce sont les motifs qui sont apparus au moins dans trois unités paysagères qui ont été retenus.

7 fois : vallée, montagne, pente, forêt-bois

6 fois : rivière, crête, falaise, lavande, pin-pinède, chêne-chênaie, route

5 fois : marne, roche, gorge, col, village, village perché, ferme, tuile, lotissement, abricotier-abricoteraie, vigne-vignoble, cerise-ceriseraie, parcelle

4 fois : vallon, versant, colline, plaine, cours d'eau, hameaux, pierre, olivier-olivieraie, garrigue, chemin de randonnée

3 fois : ruisseaux, berge, fontaine, ruine, calcaire, distillerie, camping, thym, verger, hêtre-hêtraie, ripisylve, tilleul

A partir de cette liste, il est possible de regrouper certains motifs dans le but de présenter une illustration plus claire. Les motifs de paysage qui sont des matériaux de construction sont assimilés à la construction à laquelle ils participent (pierre : murs des habitations anciennes, des fermes, etc. ; tuile : toiture des habitations, calcaire : pierre des murs). Le motif de la fontaine ne sera pas représenté sur le schéma car les fontaines se situent à l'intérieur des villages. Les motifs de la pente et du versant sont associés. Crête, et falaise sont associées également. La berge est associée au cours d'eau. Un cours d'eau est soit une rivière, soit un ruisseau. Le vallon est associé à la vallée.

Les motifs de la garrigue, du hêtre, du thym, du chemin de randonnée, du hameau, du camping et de la distillerie ne seront pas représentés dans un souci de lisibilité.

Voici la liste des motifs qui seront représentés dans le bloc diagramme.

7 fois : vallée, montagne, pente, forêt-bois

6 fois : rivière, crête, falaise, lavande, pin-pinède, chêne-chênaie, route

5 fois : marne, roche, gorge, col, village, village perché, ferme, lotissement, abricotier-abricoteraie, vigne-vignoble, cerise-ceriseraie, parcelle

4 fois : versant, colline, plaine, olivier-olivieraie

3 fois : ruisseaux, ruine, verger, ripisylve, tilleul

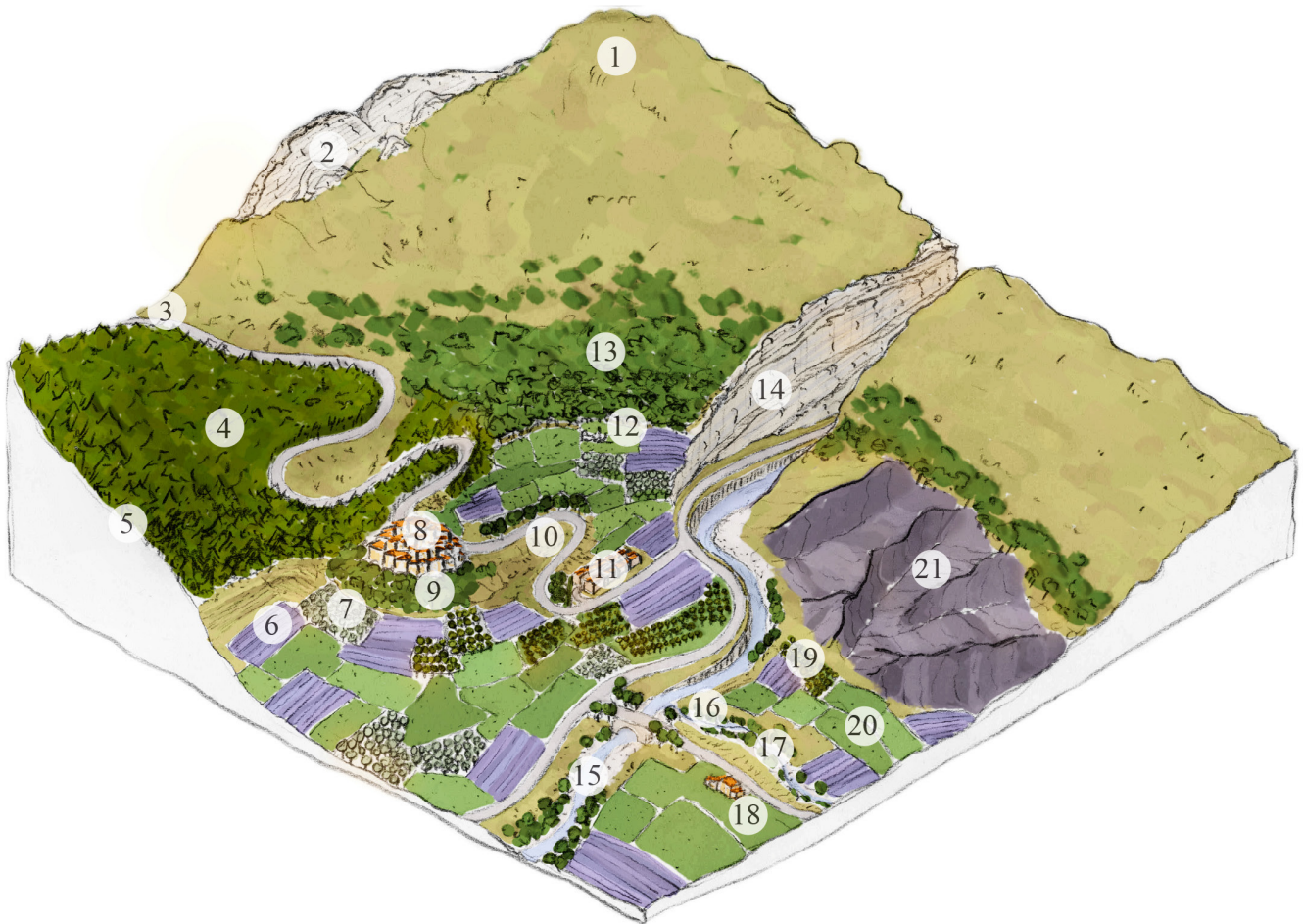


Figure 7. Faciès du paysage des Baronnies. Représentation de l'enchaînement des motifs du paysage au sein d'une vallée des Baronnies. 1. Montagne ; 2. Crête calcaire ; 3. Col ; 4. Forêt de pins, surtout sur les versants nord plus ombragés ; 5. Pente boisée ; 6. Champ de lavande ; 7. Verger d'oliviers ; 8. Village perché, forme en hélice, structuré en colimaçon, position sur un piton rocheux, sur une colline ou à flanc de montagne ; 9. Colline ; 10. Route, bordée de tilleul ; 11. Lotissement ; 12. Ruine, disséminé un peu partout, ancienne ferme, donjon, château ou village ; 13. Forêt de chênes, surtout sur les versants sud plus ensoleillés ; 14. Gorge ; 15. Rivière ; 16. Ruisseau ; 17. Ripisylve ; 18. Ferme, isolée, ancienne, parfois en ruine ou rénovée ; 19. Verger d'abricotier ou de cerisier ; 20. Parcelle ou vignoble dans les plaines ; 21. Marne sur le flanc des montagnes.

B.1.3.3 Discussion

Nous allons maintenant parler du choix méthodologique, de ses limites et des difficultés rencontrées puis nous discuterons des résultats obtenus.

Nous avons choisi de réaliser un bloc diagramme plutôt qu'un schéma pour représenter le faciès du paysage. Après plusieurs tentatives, un schéma ne semblait pas possible. Il est très compliqué de simplifier le relief et celui-ci ne peut être minimisé dans la représentation du faciès des Baronnies.

Nous avons également choisi de faire une représentation d'un paysage « imaginaire » plutôt que d'un paysage existant dans les Baronnies afin d'avoir une illustration synthétique la plus complète et compréhensible possible.

Comme limite, nous pouvons noter que tous les motifs ne sont pas représentés. Si le bloc diagramme n'est pas complet à ce niveau, l'essentiel s'y trouve et présente une lecture plus facile.

En le représentant sous la forme d'un bloc diagramme, nous avons pu mettre en évidence le faciès du paysage des Baronnies en effectuant la méthode de la reconnaissance paysagère et ainsi faire le lien entre la perception et l'espace. Grâce à cela, nous pouvons affirmer notre première hypothèse. Le village perché est bien un

motif du paysage des Baronnies qui se retrouve dans cinq des sept unités paysagères des Baronnies. En tant qu'élément du paysage et de la structure spatiale, nous émettons l'hypothèse que les villages perchés trouvent leurs origines dans un ou plusieurs systèmes.

B.2 OBJECTIF 2 : COMPRENDRE LA STRUCTURE SPATIALE ET LES SYSTÈMES EN COURS DANS LES BARONNIES

En réalisant le faciès du paysage des Baronnies, nous avons observé ce que Roger Brunet appelle la face signifiante du paysage, celle qui est visible. Les motifs qui la composent sont alors des indices qui, correctement interprétés à l'aide d'études complémentaires, peuvent nous permettre de comprendre la face signifiée, autrement dit, la structure spatiale et les systèmes qui produisent le paysage.

Comme nous l'avons précisé au point A.4.3, nous nous concentrons dans cette recherche sur le système de peuplement et plus particulièrement la forme que prend l'habitat dans les Baronnies. C'est au travers du motif de paysage du « village perché » que nous allons poursuivre cette étude. Nous avons émis l'hypothèse que les villages perchés ont pour origine un ou plusieurs systèmes. Ainsi, nous allons chercher à comprendre leur place à l'intérieur de la structure spatiale mais également le rôle que peuvent avoir les différents systèmes par rapport à l'habitat. Pour cela, nous devons apporter de nouvelles informations et d'autres données, notamment à propos du relief des Baronnies.

B.2.1 Autres données, expliquer la structure spatiale

Cette partie se base sur plusieurs études multidisciplinaires concernant en partie ou en totalité le territoire des Baronnies.

Afin de chercher l'origine des villages perchés, nous allons expliquer la structure spatiale des Baronnies ainsi que les systèmes qui en sont à l'origine et montrer comment ils influencent l'habitat. Nous allons commencer par décrire le relief qui, comme nous l'avons vu dans l'objectif 1, est un élément important et caractéristique du paysage de ce massif. Nous présenterons ensuite l'hydrographie, le climat, l'agriculture et les voies de communication. Pour finir, afin de comparer, nous décrirons les différentes formes d'habitat que l'on rencontre dans les Baronnies.

B.2.1.1 Géomorphologie structurale

Le territoire des Baronnies se situe entre la plaine du Rhône et le massif Alpin. Son relief est qualifié de moyennes montagnes (Fréaux, 2006 ; Parc naturel régional des Baronnies, 2010) avec une altitude moyenne de 864 mètres, ce qui est inférieur à ce que l'on trouve dans le Vercors (1216 mètres) et le Dévoluy (1568 mètres) (Mouralis, 1924). La majorité des lignes de crêtes ont une altitude comprise entre 1000 et 1600 m (Parc naturel régional des Baronnies, 2010). L'altitude augmente progressivement d'ouest en est à mesure que l'on avance vers les Alpes et forme depuis la plaine, une succession de moyennes vallées au centre et de hautes vallées à l'est (Fréaux, 2006). C'est une région de transition entre les plissements alpins (de direction nord-sud) et provençaux-pyrénéens (de direction est-ouest) qui, s'enchevêtrant, structure le territoire en un système de vallées fermées reliées par des cols et des gorges (Mouralis, 1924 ; Fréaux, 2006). Ce relief complexe est accompagné par une grande diversité de matériaux marquant le paysage : falaises calcaires, strates rocheuses et monticules de marnes en sont quelques exemples (*Ibid.*). Cette originalité du relief s'explique avec la géologie (Mouralis, 1924), notamment avec le domaine de la géomorphologie structurale qui étudie les formes de relief par rapport à la structure géologique (Gidon, 2018).

Avec le Diois accolé au nord, les Baronnies forment un ensemble géologique très cohérent (Gidon, 2018) correspondant à ce que l'on appelle la fosse vocontienne (Fréaux, 2006). C'est l'orientation des plissements

qui les différencie, principalement d'axe est-ouest dans les Baronnies contrairement au Diois (Mouralis, 1924).

Il y a 200 millions d'années, à la place des Baronnies et du Diois se trouvait un bassin marin, le bassin vocontien (Figure 8) dans lequel se sont accumulées par sédimentation plusieurs couches de dépôts et résidus de mer profonde. La première couche est issue d'une sorte de vase et a donné naissance aux marnes noires. Elle a été recouverte ensuite par les résidus d'organismes (planctons) vivants dans cette mer chaude à une période tropicale formant un calcaire compact et tendre, le calcaire tithonique visible en haut des gorges de l'Eygues. Enfin, d'autres organismes (famille des coraux et coquillages) ont formé par accumulation des falaises (sous-marine à l'ère secondaire) de calcaire détritique dur dit Urgonien. Ce sont aujourd'hui les montagnes de Lure et du Ventoux au sud des Baronnies, la montagne de la Lance à l'ouest et le plateau du Vercors au nord entourant la fosse vocontienne (*Ibid.*).

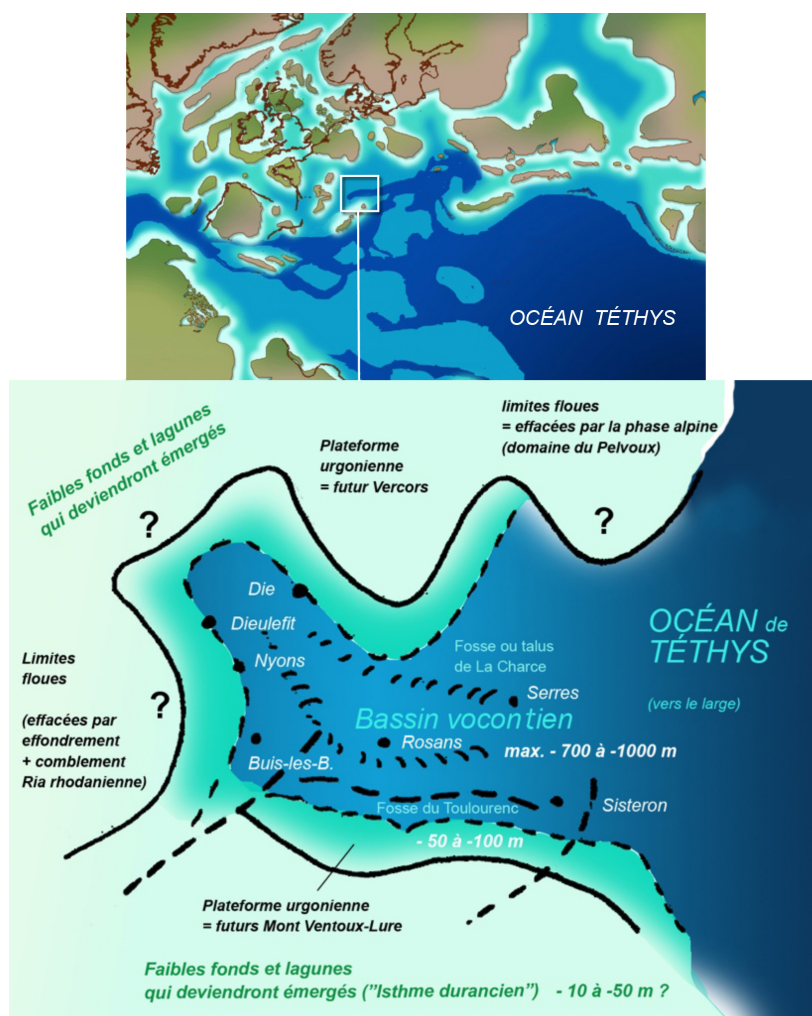


Figure 8. Schéma représentant le bassin vocontien à la fin du Jurassique (-146/144 Millions d'années) (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2015)

C'est au cours de l'ère tertiaire, avec les plissements alpins et pyrénéens (il y a 65 à 61 millions d'années) que l'ensemble est mis en relief (*Ibid.*). La fosse vocontienne, formant une structure indépendante, joue alors le rôle d'intermédiaire entre les déformations des massifs subalpins septentrionaux (comprenant le Vercors) et celles des chaîons provençaux (comprenant les montagnes de Lure et du Ventoux). Elle se différencie d'eux notamment du fait que sa déformation en raccourcissement nord-sud est bien plus marquée. Cela peut s'expliquer par l'absence de la chape rigide urgonienne (Gidon, 2018) (Figure 9). En effet, bien que les calcaires du Tithonique dessinent à merveille les traits structuraux de la région, leur épaisseur est trop faible et ils n'ont eu qu'un rôle dérisoire et passif face aux déformations endurées par la fosse vocontienne. C'est à l'ensemble plastique des « Terres Noires », de l'Argovien et du Crétacé inférieur qu'elle doit son style tectonique souple (Flandrin, 1965 cité par Gidon, 2018). Les sédiments de la fosse vocontienne (masse plastique des marnes, couche rigide et peu résistante du Tithonique) encadrés par les masses de calcaire urgonien vont se déformer en ondulations orientées essentiellement est-ouest et créer une multitude de formes du relief participant grandement à la diversité du paysage des Baronnies (Frémaux, 2006).

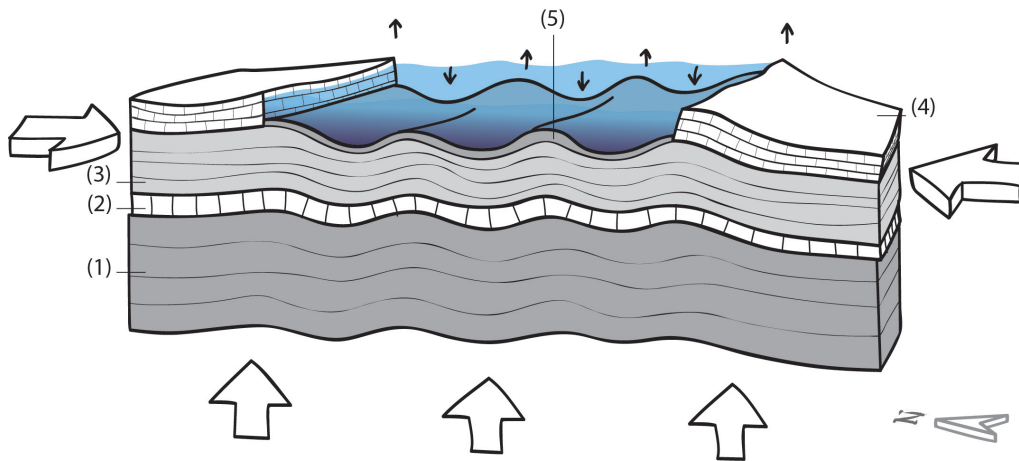


Figure 9. Schéma représentant les formations géologiques simplifiées et les forces tectoniques déformant le fond de la fosse vocontienne (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2015, adapté par l'auteur)
 Des formations les plus anciennes aux plus récentes (1) : Ensemble de formations à dominance marneuses appelées « Terres noires » ; (2) : Calcaire tithonique ; (3) Ensemble de formations alternant marne et calcaire du Néocomien ; (4) Calcaire urgonien ; (5) Ensemble de formations à dominance marneuse appelées « marnes bleues ».

Dans la stratigraphie des Baronnies (Figure 10), il est intéressant de remarquer que plusieurs couches sont particulièrement apparentes dans le paysage et correspondent à des motifs de paysage identifiés dans l'objectif 1 (A.1.2.2).

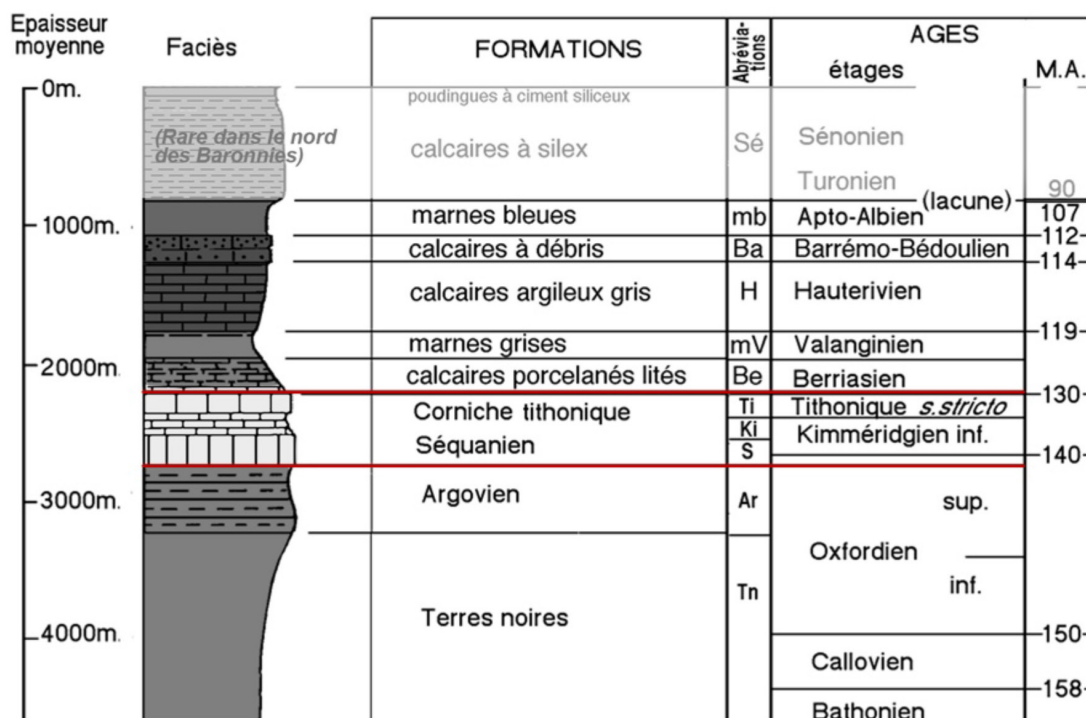


Figure 10. Stratigraphie pour le secteur Eygues /Oule / Rosanais des Baronnies (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2015).

C'est le cas des « Terres noires » qui se composent principalement de marnes feuilletées de couleur noir intense à bleuté, parfois brun-roux (Flandrin, 1975, Frémaux, 2006) et des « marnes bleues » de couleur noir bleuâtre (Flandrin, 1975). Elles se regroupent sous le motif de « marne ». Le calcaire tithonique, bien reconnaissable en tant que matériau dans le paysage, participe à de nombreux motifs tels que la crête, la falaise, etc. Il se présente sous la forme de bancs massifs bien stratifiés de teinte gris-beige à brunâtre avec une partie supérieure beaucoup plus claire. (Flandrin, 1975).

Les plis ou anticlinaux orientés est-ouest (Figure 11) forment des chaînes de montagnes aux versants symétriques à forte pente comme l'anticlinal de la Clavelière, la montagne du Buc et la montagne de l'Ubac.

Les poussées parallèles à la chaîne alpine ont incliné l'axe de certaines montagnes comme Angèle, la Lance et les crêtes vers le col de Peyruergue. Ces mouvements sont à l'origine de redressements impressionnants, certaines couches se retrouvant à la verticale comme le rocher de Saint-Julien à Buis-les-Baronnies (Fréaux, 2006).

Les bassins ou synclinaux sont de vastes cuvettes pinçant les anticlinaux. En fonction de la composition géologique des sols, elles peuvent être entourées de hautes falaises (Vers-sur-Méouge), découpées par de profondes gorges (gorges de Trente-Pas et de Pommerol), largement ouvertes et propices à l'agriculture (vallée de Sainte-Jalle) ou parsemées de petites collines (Fréaux, 2006).

Les dômes ou combes d'anticlinal étaient des anticlinaux qui ont été érodés formant de profondes cuvettes. Elles sont surmontées d'une ligne de crêtes de calcaire tithonique, ne s'abaissant qu'au niveau d'une cluse et les pentes sont ravinées de « bad-lands » (marnes et marnocalcaires) (Fréaux, 2006).

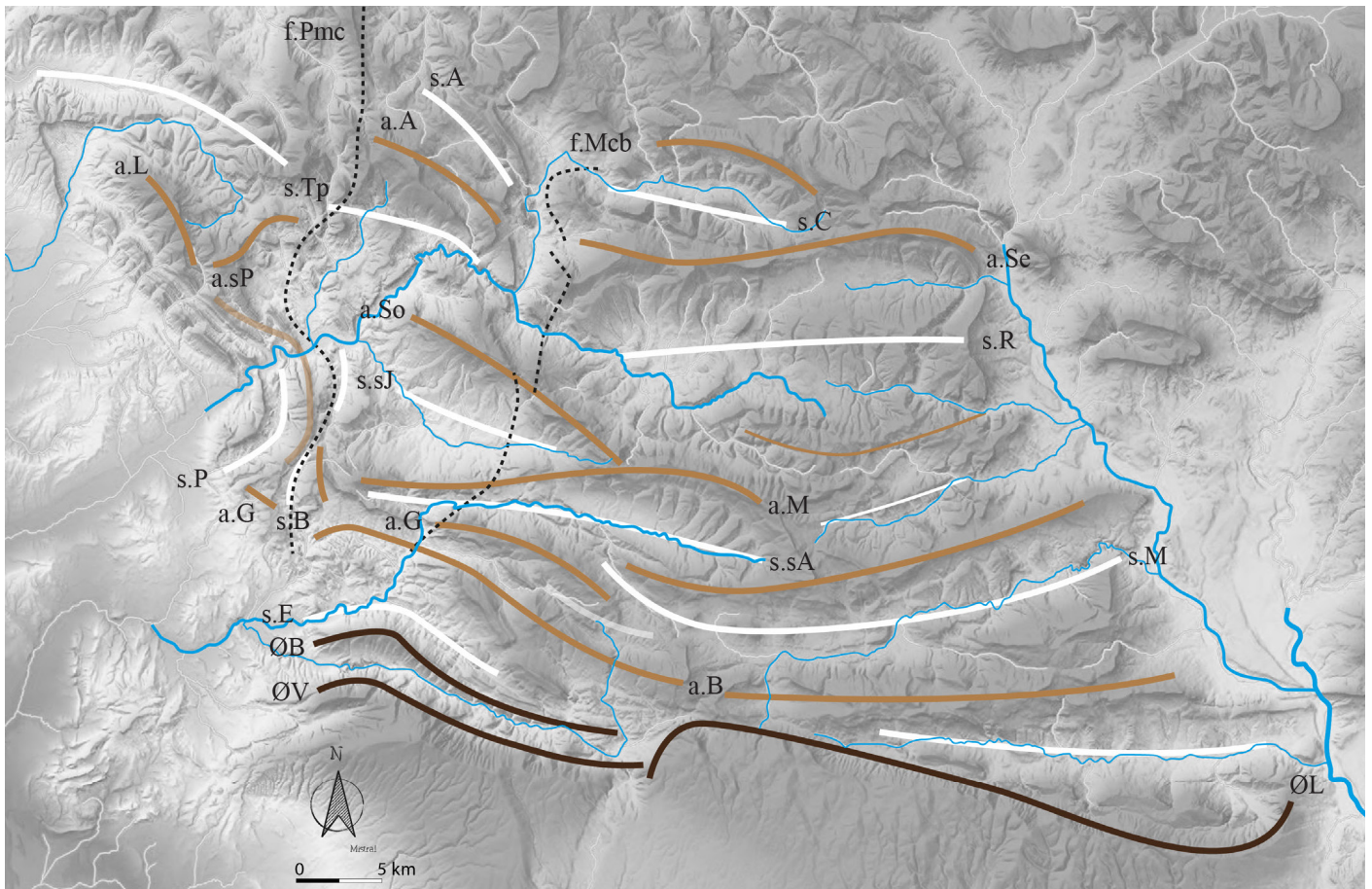


Figure 11. Carte indiquant les principaux plissements des Baronnies (Gidon, 2018, adaptée et complétée par l'auteur grâce à la carte géologique à 1/50 000 et aux notices correspondant). Trait marron clair : anticlinal ; trait blanc : synclinal ; trait noir en point-tillé : faille ; trait marron foncé : chevauchement ; trait bleu : cours d'eau.

a.Se : anticlinal de Serres ; s.R : synclinal de Rosans ; a.So : anticlinal de Soubeyran ; s.sJ : synclinal de Sainte-Jalle ; a.M : anticlinal de Montlaud ; s.sA : synclinal de Saint-Auban ; a.G : anticlinal de Gravas ; s.M : synclinal de Mévouillon ; a.B : anticlinal du Buis ; s.E : synclinal d'Eygalières ; s.P : synclinal de Piégon ; s.B : synclinal de Bénivay ; a.L : anticlinal de la Lance ; a.sP : anticlinal de Saint-Pons ; s.Tp : synclinal de Trente-Pas Villeperdrix ; a.A : anticlinal d'Angèle ; s.A : synclinal d'Arnayon ; s.C : synclinal de la Charce ; a.G : anticlinal des Géants ; f.Pmc : faille de Propiac-Mérindol-Condorcet ; f.Mcb : faille de la Motte-Chalancon-Buis ; ØB : chevauchement de Bluye ; ØV : chevauchement du Ventoux ; ØL : chevauchement de Lure

De ces diverses formes se dessinent une série de vallées d'orientation principalement est-ouest dans la succession de couches calcaires et marneuses de la fosse vocontienne (voir carte des bassins de Fréaux, 2006). Le cœur des Baronnies en est un remarquable exemple avec la vallée de l'Ennuye, la haute vallée de l'Ouvèze et la haute vallée de l'Eygues.

B.2.1.2 Hydrographie

Deux bassins versant et leurs rivières sont particulièrement importants dans les Baronnies. Il s'agit des bassins de l'Eygues et de l'Ouvèze (Figure 12). La source de l'Eygues se situe dans le Rosannais. L'Oule, l'Ennuye et le Bentrix sont ces principaux affluents. Elle sort du massif des Baronnies plus à l'est, à Nyons, pour rejoindre la vallée du Rhône dans lequel elle se jette vers Orange. La source de l'Ouvèze se trouve dans la vallée qui porte son nom, près de Montauban-sur-l'Ouvèze. Son principal affluent est le Toulourenc. Elle passe par Buis-les-Baronnies avant de sortir du massif pour continuer vers Vaison-la-Romaine et se jeter, plus loin, elle aussi dans le Rhône vers Sorgues. Ces deux rivières ont un caractère torrentiel avec des débits irréguliers liés au climat. De simple film d'eau clair sur lit de galets, elles deviennent boueuses et abondantes lorsque les précipitations le permettent, principalement au printemps et en automne. Elles sont souvent accompagnées d'un cordon de végétation composé d'aulnes, de saules ou de canne de Provence. Il est fréquent que leur lit coupe un banc de calcaire et donne naissance à des gorges (gorges de l'Eygues, gorges d'Ubrioux, etc.) (Frémaux, 2006).

Le réseau hydrographique suit la structure du relief, sans forcément faire de lien entre les compartiments. Les affluents du Buëch (Jabron, Méouge, Céans, Blaisance, ruisseau de Montclus) ont chacune leur propre vallée. Seule la Méouge traverse la montagne de la Barge et fait communiquer le bassin de Séderon avec celui de Mévouillon. Bien que l'Eygues et l'Ouvèze aient un réseau d'affluents plus complexe, les communications restent pénibles entre leurs deux bassins (Mouralis, 1924).

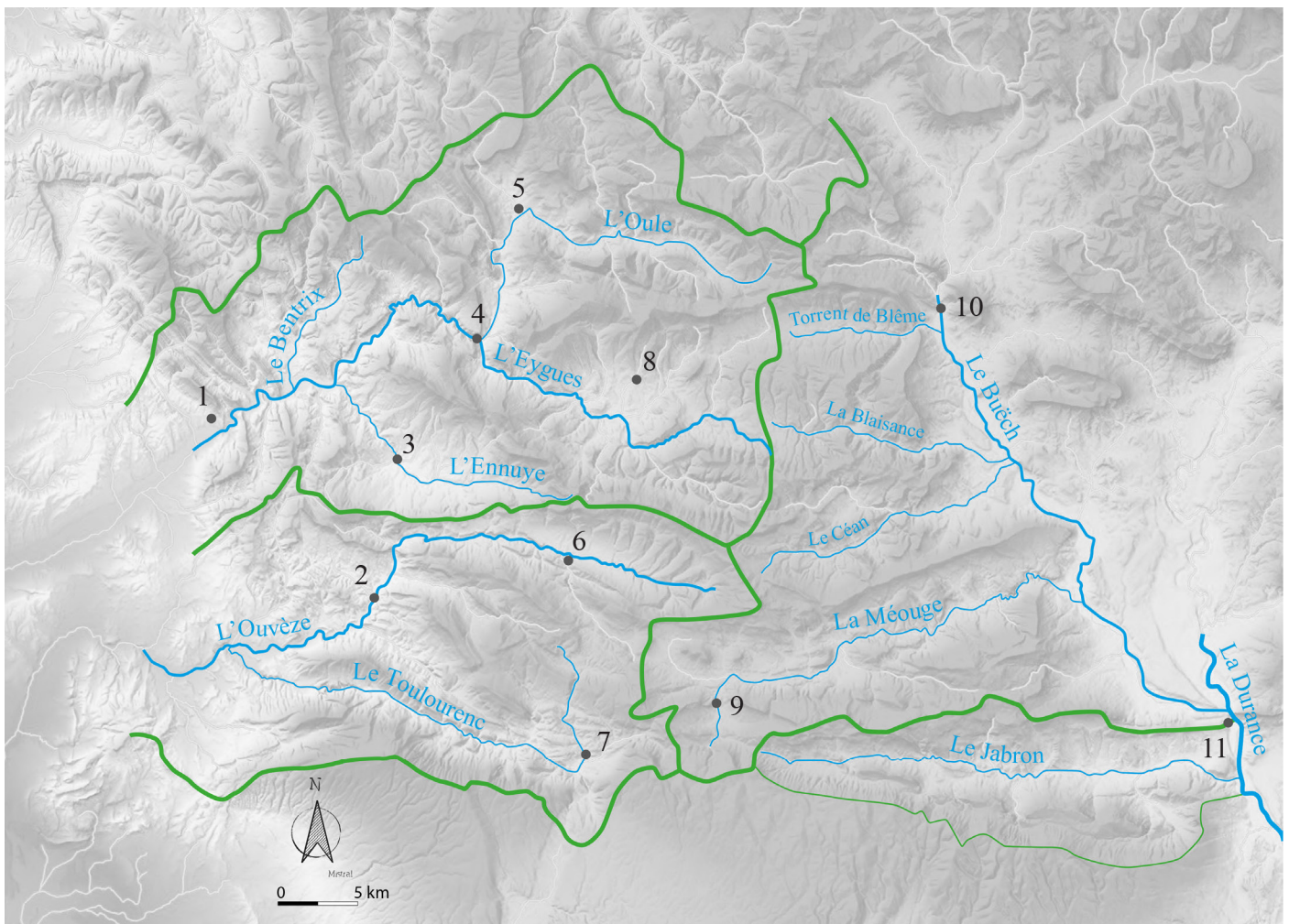


Figure 12. Les principaux cours d'eau des Baronnies.

Traits bleus : cours d'eau ; Traits verts : limites bassin versant ; Point noir : agglomérations ; 1. Nyons ; 2. Buis-les-Baronnies ; 3. Sainte-Jalle ; 4. Rémuzat ; 5. La Motte-Chalancon ; 6. Saint-Auban-sur-l'Ouvèze ; 7. Montbrun-les-Bains ; 8. Rosans ; 9. Séderon ; 10. Serres ; 11. Sisteron. Fond de plan issu du portail IGN : réseau hydrographique (màj de Novembre 2017) et carte du relief (màj d'août 2016).

À l'interface des climats méditerranéens et alpins, le climat des Baronnies est qualifié de « méso-méditerranéen à influence montagnarde » (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2010). Le climat « méso-méditerranéen » est une sous-région du climat méditerranéen défini par Henri Gaussen qui se caractérise par trois à quatre mois secs dans l'année. Il fait partie des « climats chauds et tempérés chauds » appelé ainsi car les jours longs sont secs (Gaussen & Bagnouls, 1957). Les hivers ne sont pas très froids dans la partie sud-ouest comme en atteste la culture de l'olivier. La limite de sa culture est d'ailleurs plus au nord que dans la vallée du Rhône dans laquelle les baisses de température liées aux vents repoussent cet arbre. En effet, la faible altitude mais aussi l'orientation est-ouest du relief, qui forme une succession de barrières au mistral notamment, offre à ce pays de montagne un climat relativement doux. C'est le vent du sud qui apporte la pluie. Par rapport aux massifs des Préalpes du nord, il y a peu de précipitations (moins de 1 500 mm par an) et peu de neige (Mouralis, 1924). Les Baronnies restent sous l'influence alpine et si les étés sont secs et chauds, de manière générale, les hivers sont plus rigoureux qu'en Provence. L'automne est la saison durant laquelle les débits des rivières sont au maximum (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2010).

La diversité du relief des Baronnies apporte tout autant de nuances et de variations importantes au climat. C'est notamment le cas pour les précipitations et températures maximales telles que le montre les figures 13 et 14. Ces cartes sont issues des données Aurelhy de Météo-France qui prennent en compte l'influence du relief sur la distribution des paramètres météorologiques (Canellas et al., 2014).

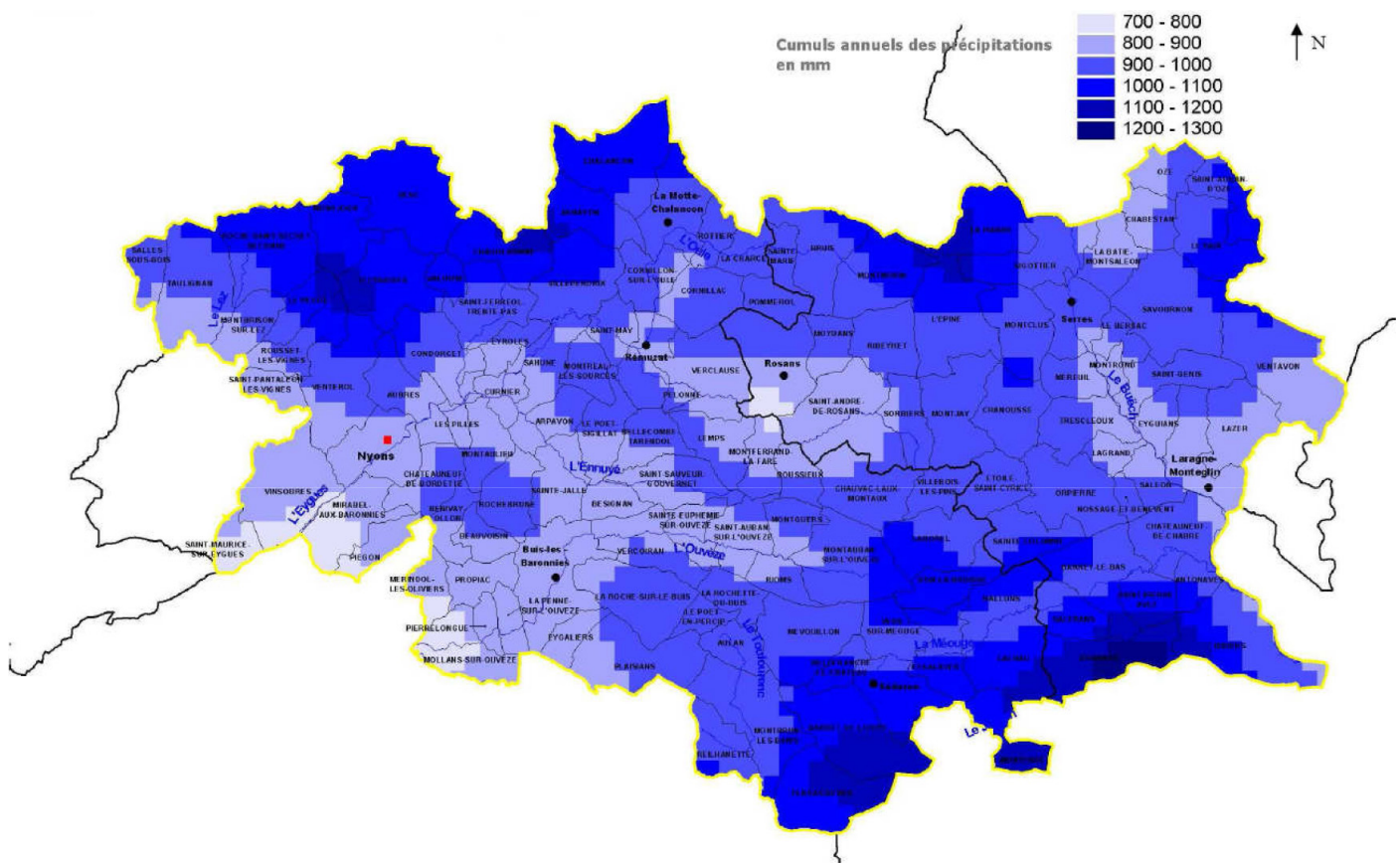


Figure 13. Somme des précipitations annuelles sur le périmètre du Parc naturel régional des Baronnies provençales (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2010).

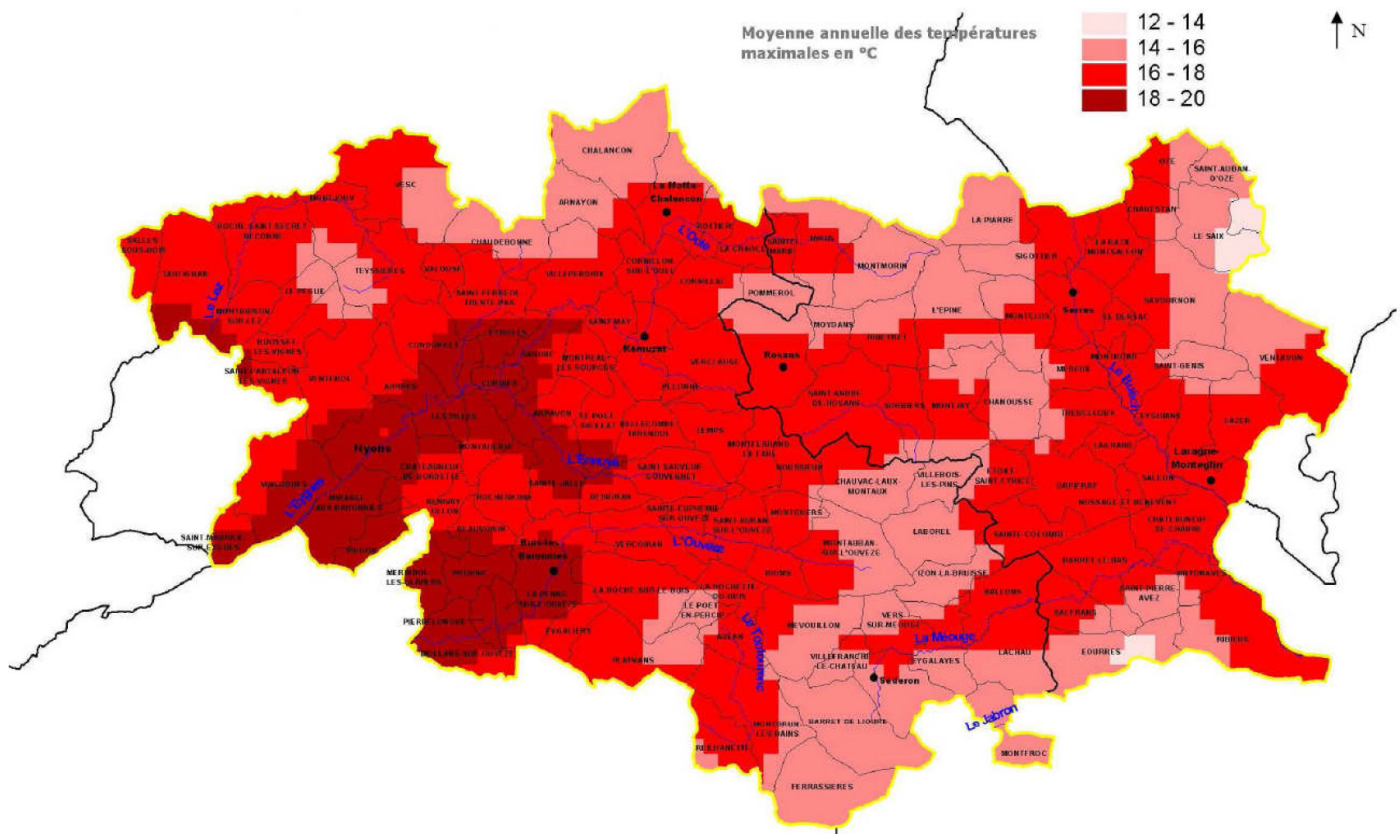


Figure 14. Moyenne annuelle des températures maximales sur le périmètre du Parc naturel régional des Baronnies provençales (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2010).

B.2.1.4 L'agriculture

En 1924, l'exploitation du sol se fait comme dans le sud-est de la France par de petites propriétés morcelées. Un « bon propriétaire » possède 10 à 15 hectare cultivables et rares sont ceux qui ont plus. Avant l'utilisation des engrais, la pratique de la jachère était courante et les cultures s'étendaient : les versants des montagnes étaient cultivés. Cela n'est plus nécessaire avec l'arrivée des engrais et l'endiguement des rivières et les cultures sont descendues. De plus, avec l'utilisation des machines agricoles, les terrains plats sont recherchés. Les cultures elles-mêmes ont changé : déclin de la vigne sur les coteaux (exemple : Pierrelongue, sur les pentes nord de la vallée de l'Ouvèze, traces d'anciens vignobles), développement des prairies en fond de vallées pour l'élevage et apparition de la culture de la lavande. Les terres cultivées autrefois en hauteurs se sont déplacées et occupent désormais principalement le fond des vallées. C'est aussi le cas de l'élevage qui s'est intensifié et se fait de plus en plus uniquement à l'étable (Mouralis, 1924).

Aujourd'hui, l'agriculture est encore une activité importante dans les Baronnies. Elle emploie environ 20% de la population active dans la partie drômoise du massif. On trouve diverses productions animales (ovins, caprins et bovins) et végétales (vigne, tilleul, plante aromatique, arboriculture). Les terrains cultivés se situent principalement dans les plaines, sur les terres limoneuses et en bas des collines sur les terres les plus riches faciles d'accès. Sur les hauteurs, la culture et l'élevage sont généralement associés (Burgard, 2006).

B.2.1.5 Les communications

Le réseau de circulations principales des Baronnies suit l'axe est-ouest des anticlinaux et synclinaux qui forme le relief (Frémaux, 2006). On pénètre facilement dans le massif des Baronnies à travers les vallées de l'Eygues, de l'Ouvèze ou celles des affluents du Buëch et ses cluses (Figure 15). Bien que de régimes capricieux, les cours d'eau ont créé des passages permettant de circuler d'une vallée à une autre (cluses et gorges). Ainsi, à l'intérieur du massif, les voies de communication suivent les cours d'eau. On peut même dire qu'elles suivent le sens du courant car les réseaux sont orientés soit vers la vallée du Rhône, soit vers la vallée de la Durance

(Frémaux, 2006). Traverser entièrement le massif reste compliqué à cause du relief, surtout dans le sens nord-sud où il faut franchir la série de barrières que forment les anticlinaux. Il n'y a d'ailleurs aucune grande voie de circulation ayant un axe nord-sud. D'est en ouest, les communications sont plus faciles mais restent complexes, aucune dépression ne traversant le massif de part en part comme peut le faire la vallée de la Drôme dans le Diois. Deux axes assez anciens permettent cette traversée. La route D 94 puis D 994, est la plus récente et la plus importante aujourd'hui. Elle suit la vallée de l'Eygues depuis Nyons à l'ouest, passe par Rosans pour rejoindre Serres tout à l'est du massif. Nyons est ainsi devenu un marché important, drainant une grande partie des produits du pays. La seconde route est une ancienne voie militaire importante qui a fait de Buis-les-Baronnies un lieu de commerce important. Elle se compose aujourd'hui des tronçons D 5, D 546, D 65 et enfin D 30. Elle passe par la vallée de l'Ouvèze, en passant à Buis à l'est jusqu'à Orpierre à l'ouest (Mouralis, 1924). Le réseau routier actuel a été créé au XIX^{ème} siècle. Auparavant, les déplacements s'effectuaient à travers un réseau de sentiers muletiers et pédestres qui reliait les villages entre eux (Frémaux, 2006).

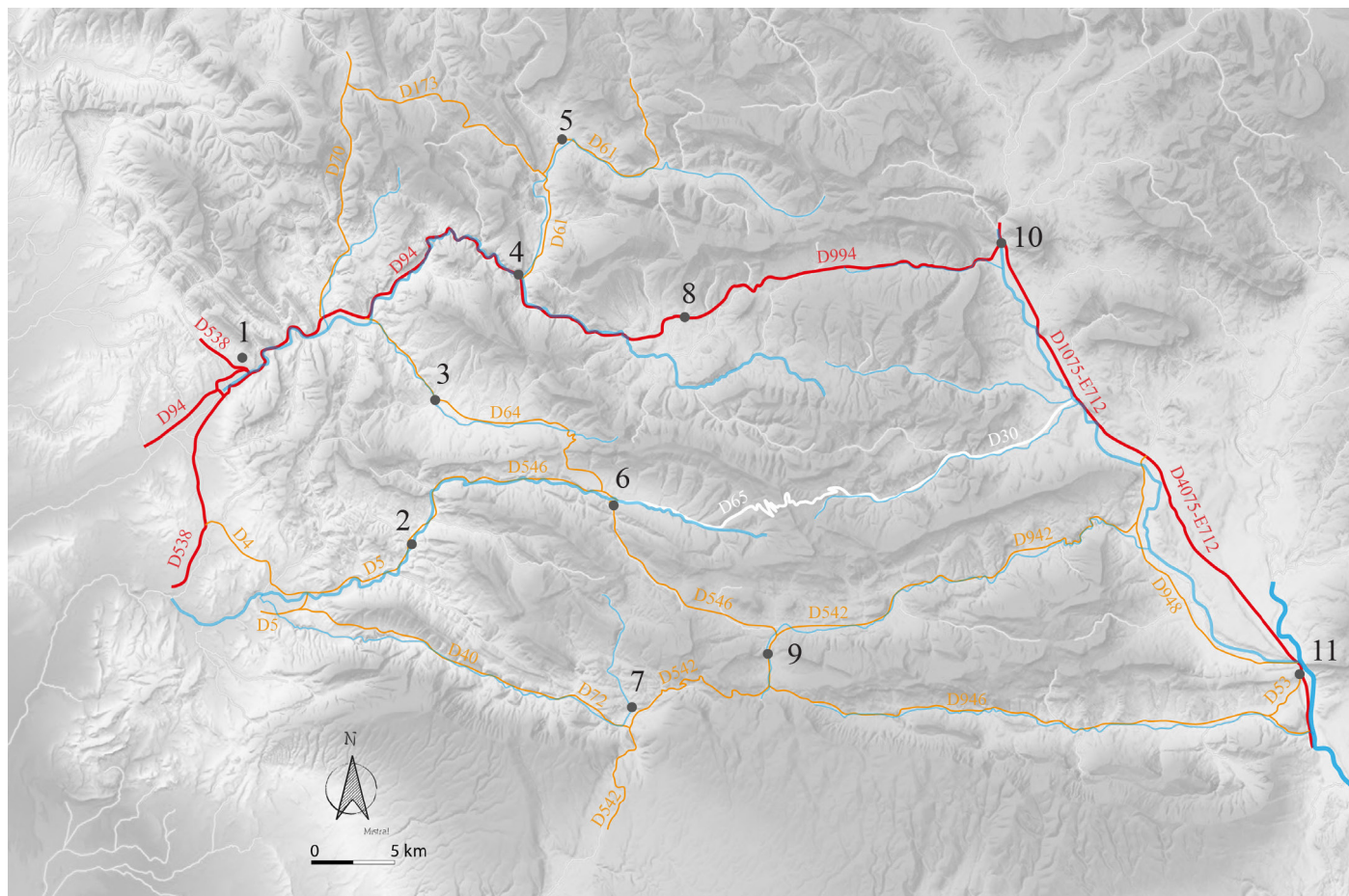


Figure 15. Les principales communications dans les Baronnies.

Traits rouges : liaisons principales ; Traits oranges : liaisons régionales ; Traits blancs : autres routes ; Point noir : agglomérations ; 1. Nyons ; 2. Buis-les-Baronnies ; 3. Sainte-Jalle ; 4. Rémuzat ; 5. La Motte-Chalancon ; 6. Saint-Auban-sur-l'Ouvèze ; 7. Montbrun-les-Bains ; 8. Rosans ; 9. Séderon ; 10. Serres ; 11. Sisteron. Fond de plan issu du portail IGN : réseau hydrographique (màj de Novembre 2017) et carte du relief (màj d'août 2016).

B.2.1.6 Influence des conditions physiques et humaines sur l'habitat dans les Baronnies

Nous avons apporté des données nécessaires à la compréhension de la structure spatiale des Baronnies. Nous allons maintenant chercher à comprendre le rôle de ces éléments par rapport à l'habitat. Pour cela, nous allons analyser l'étude menée par Denis Mouralis « Les phénomènes d'habitat dans le massif des Baronnies. (Préalpes du Sud) » réalisée en 1924 qui nous intéresse particulièrement. Il décrit notamment l'influence des conditions physiques, ou géographiques (altitude, climat, relief, sol, eau), et humaines (agriculture et communications) sur l'habitat dans les Baronnies afin de déterminer sous quelle forme devrait apparaître l'habitat dans le massif. Nous décrirons ensuite comment se présente réellement l'habitat dans les Baronnies. Cette étude étant ancienne, elle nécessite une mise à jour et doit être complétée. C'est ce que nous ferons à

l'aide d'études plus récentes ainsi qu'à partir d'observations et d'interprétations de vues aériennes. De cette manière, nous pourrions aborder les problématiques actuelles telles que celles des lotissements.

Conditions physiques

Altitude

L'altitude est la première condition d'habitat à analyser dans un pays de montagne (Mouralis, 1924). Dans les Baronnie, l'habitat est peu élevé. Sur les 103 communes comprises dans les limites des Baronnie définies par l'étude de Denis Mouralis, six villages se situent entre 900 et 1000 mètres. Vingt-huit villages sont à moins de 600 mètres, soit près d'un tiers. Le reste se situe entre 600 et 900 mètres pour une moyenne globale de 665 mètres, ce qui est inférieur à ce que l'on trouve dans le Vercors (902 mètres) et le Dévoluy (1200 mètres) (Mouralis, 1924). Ainsi, les Baronnie correspondent à un pays de basses montagnes. On s'attend à observer un habitat plus semblable à celui que l'on trouve dans la vallée du Rhône plutôt qu'à celui des zones alpines élevées, autrement dit, plus proche d'un habitat de plaine plutôt qu'un habitat de montagne (Mouralis, 1924). La faible altitude a également un autre rôle sur l'habitat, cette fois de manière indirecte, en accentuant la douceur du climat des Baronnie lié à leur situation géographique méridionale (Mouralis, 1924).

Le climat

Le climat influence notamment le type de construction des maisons qui, dans les Baronnie, ne doivent pas être étudiées pour résister à la neige. En montagne, la neige est également un facteur de regroupement car elle peut bloquer les axes de communication et isoler les habitants pour tout l'hiver. Se regrouper permet de limiter ce phénomène. Dans les Baronnie, le risque est moins présent ce qui est une condition favorable au dispersion : chacun peut s'installer où il le souhaite, proche ou à distance du village (Mouralis, 1924). Les conditions climatiques n'ont pas un rôle déterminant pour l'habitat dans les Baronnie, ne contraignant aucun mode d'habitation particulier. Ce n'est pas le cas des conditions d'ensoleillement, d'abri (protection), etc., qui dépendent plus particulièrement du relief que du climat (Mouralis, 1924).

Le relief

Le relief a de multiples influences sur l'habitat : il détermine les zones d'habitat ainsi que leur emplacement précis (abris, action sur le climat comme l'ensoleillement) (Mouralis, 1924). Dans les Baronnie, la zone d'habitat est plus large que dans les autres zones de montagnes, profitant de ses larges vallées (dépression des synclinaux, des combes d'anticlinaux, etc.). En effet, les montagnes étroites inhabitables ne représentent qu'une faible superficie. Dans les vallées, l'habitat peut s'installer un peu partout grâce aux bonnes conditions d'ensoleillement. Les adrets sont préférés mais les ubacs qui reçoivent suffisamment de soleil correspondent également contrairement aux profondes vallées des Alpes. Les dépressions sont également bien abritées du mistral, le vent froid venant du nord. Ainsi, même si la plupart des maisons sont orientées au sud, c'est moins une nécessité que dans la vallée du Rhône (Mouralis, 1924). Le relief est, lui aussi, favorable à la dispersion de l'habitat et renforce l'action du climat. Mais le relief et le climat, dans des montagnes aussi basses, n'ont qu'un rôle secondaire sur l'habitat. C'est surtout la distribution de l'eau qui détermine précisément l'implantation de l'habitat. Nous connaissons déjà les précipitations annuelles, nous allons donc à étudier la nature du sol (Mouralis, 1924).

Le sol

Les dépressions, correspondant en grande partie aux zones habitées, sont constituées de roches imperméables tandis que les hauteurs sont des roches perméables. Ceci permet d'avoir de l'eau dans les vallées. Les marnes de l'étage aptien (faisant partie de l'ensemble des marnes bleues) et les marnes de l'étage oxfordien (faisant partie des Terres noires) sont deux roches imperméables qui ont un rôle important dans l'économie agricole des Baronnie. Les marnes aptiennes (n6a sur la carte géologique) se décomposent facilement en terre végétale et fournissent la plus grande partie et les meilleures des terres cultivables des Baronnie, les zones alluviales étant généralement réduites. On en retrouve principalement dans les synclinaux comme la vallée de Rosans, de Sainte-Jalle et du Jabron. Dans son étude, Denis Mouralis compte 36 villages sur 103 dans les Baronnie, soit plus d'un tiers, situés sur de l'aptien ou qui y ont leurs cultures. Les marnes oxfordiennes se comportent de manière similaire aux marnes aptiennes mais ont un rôle moindre. Contrairement à celles-ci, elles se trouvent dans les anticlinaux qui ont été érodés qui sont plus rares comme la région de Sahune et Montréal-les-sources,

de Séderon et de Buis-les-Baronnies. 15 à 16 villages y sont implantés. En tout, ce sont 52 villages qui sont implantés sur ces deux roches imperméables, soit la moitié des villages des Baronnies. Les autres sont établis sur d'autres marnes, sur des calcaires marneux, de la molasse ou des schistes noirs (Mouralis, 1924). Cette quantité de sols imperméables est encore favorable au dispersement. Ainsi il est possible de s'installer dans le fond des vallées ainsi qu'au contact des couches perméables et imperméables, propice à l'apparition des sources (Mouralis, 1924).

L'eau

La répartition des sources attire l'habitat dans le fond des vallées. Il existe beaucoup de petites sources qui permettent de subvenir aux besoins d'une ferme. S'il n'y en a pas, un puit permet d'atteindre facilement l'eau que l'on trouve à faible profondeur. Ainsi, les habitants ont la possibilité de se disperser comme ils le souhaitent. Le débit des sources rend le groupement difficile. Les sources les plus abondantes se trouvent au pied des montagnes, plus perméables, ou sur leurs versants, principalement aux contacts entre les calcaires et les marnes (Mouralis, 1924).

Concernant les cours d'eau, les rivières et leurs vallons étaient autrefois considérés comme dangereux et, concernant l'habitat, avaient une influence répulsive. Ce n'est plus le cas en 1924 suite à l'endiguement de certaines rivières mais, pour autant, elle ne l'attire pas non plus, n'offrant que peu de possibilité pour l'industrie. Denis Mouralis explique que, de manière générale, les rivières n'ont que peu d'influence sur l'habitat dans les Baronnies (Mouralis, 1924). Néanmoins, il est possible de nuancer cet avis, car l'implantation de l'habitat, ainsi que les voies de communication et les zones d'échanges commerciales, se sont structurés en fonction des principaux bassins versants des Baronnies : ceux qui ont une certaine continuité comme celui de l'Eygues, de l'Ouvèze et, bien que de manière moins importante, celui du Toulourenc et de la Méouge (Frémaux, 2006).

Conditions humaines

L'agriculture

Le morcellement de la propriété est un facteur de regroupement. En effet, les parcelles étant dispersées dans toute la commune, il est préférable de rester installé au village qui occupe une place centrale et où l'on trouve l'école, la mairie, les magasins et la route principale plutôt qu'à côté d'un des champs. Avec le temps, l'agriculture s'est transformée (utilisation d'engrais, endiguement des rivières, utilisation de machines agricoles, etc.) pour devenir une agriculture de vallée. Suite à l'émigration débutant au XIX^{ème} siècle, le nombre de paysans a diminué et ceux qui sont restés ont agrandi et regroupé leurs possessions, diminuant ainsi le morcellement de la propriété. L'élevage se pratique quasiment uniquement à l'étable et les habitants se fixent proche des prairies sur le bord des cours d'eau (Mouralis, 1924).

L'essentiel des cultures étant dans le fonds des vallées, peut-être que les nécessités agricoles y ont attiré l'habitat. Au final, l'influence de l'agriculture sur l'habitat est multiple. Certaines conditions favorisent le groupement et d'autres le dispersement (Mouralis, 1924).

Les communications

Le massif des Baronnies n'est pas un lieu de passage et ne possède pas de villes importantes aux croisements de grandes routes commerciales. Les agglomérations les plus grandes se trouvent aux extrémités du massif, au contact des régions voisines à l'instar de Nyons et Vaison côté vallée du Rhône et Serres, Orpierre et Sisteron côté vallée du Buëch (Mouralis, 1924). En 2006, c'est dans la partie ouest, plus facile d'accès et d'altitude moins haute, que se situe 4/5ème de la population des Baronnies drômoise (Coignet, 2006). Néanmoins, à l'intérieur du massif, le réseau de communication influence l'habitat en favorisant la création ou le développement de villages et de hameaux. L'habitat se développe le long des routes (Frémaux, 2006).

Conclusion

Les éléments de la structure spatiale étudiés participent au système de peuplement en favorisant plus particulièrement un habitat dispersé dans les fonds de vallées des Baronnies.

Ne possédant pas de grandes routes ni de d'industrie particulière, il n'y pas de grandes agglomérations commerciales ou de centres industriels dans les Baronnies. La faible altitude générale et la vaste étendue des sols pouvant être mis en cultures permettent aux habitants de s'établir un peu partout, de préférence dans les dépressions synclinales et anticlinales. La peur liée aux crues des rivières et le morcellement des propriétés

favorisent le regroupement mais que faiblement. A l'inverse, l'imperméabilité du sol, la quantité de sources, l'absence de neige, la durée de l'ensoleillement des ubacs pour un pays de montagne favorisent le dispersement de manière importante. Si l'on ne prend en compte que l'influence des conditions physiques (altitude, climat, relief, sol et eau ; voir tableau 5), l'habitat dans les Baronnies devraient être principalement dispersé dans les fonds de vallées (Mouralis, 1924). L'influence des conditions humaines (agriculture et communication ; Tableau 5) est plus variée. L'habitat devrait être dispersé ou regroupé dans les vallées et le long les voies de communication (Frémaux, 2006).

Tableau 5. Comparaison des influences des conditions physiques et humaines sur l'habitat dans les Baronnies.

DISPERSEMENT	GROUPEMENT	DANS LE FOND DES VALLÉES
Altitude	Agriculture	Eau
Relief		Agriculture
Sol		Communications
Eau		
Agriculture		

B.2.2 Les différents types d'habitats dans les Baronnies

Nous avons vu à quoi devrait ressembler l'habitat dans les Baronnies du fait de l'influence des conditions physiques et humaines. Nous allons maintenant regarder à quoi il ressemble réellement aujourd'hui afin de pouvoir comparer. Pour cela, nous allons décrire les différentes formes que peut prendre l'habitat dans les Baronnies et ainsi rendre compte de sa diversité. En 2006, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'habitat des Baronnies apparaît principalement groupé, les fermes isolés étant peu nombreuses (Coignet, 2006). Certains villages se sont implantés le long des routes et des cours d'eau, particulièrement aux endroits où le relief ne permet de passer qu'à certains endroits bien précis. D'autres se sont perchés sur une butte, un éperon ou un flanc de montagne. D'autres sont dans la plaine mais sont restés à une distance respectueuse des cours d'eau, ou s'ils sont proches, à une certaine hauteur. On retrouve également des villages aux pieds des montagnes. De manière générale, l'orientation préférée est celle qui profite d'un ensoleillement maximal. Ainsi, les villages s'installent à l'adret des reliefs (Coignet, 2006).

Nous allons commencer par présenter les villages perchés, mode d'agglomération le plus curieux et éléments identitaires forts des Baronnies dont nous n'avons pas encore expliqué l'origine.

B.2.2.1 Village perché

Commençons par définir ce que l'on entend par « village perché ». Pour cela, nous allons chercher les points communs qui caractérisent ce genre d'agglomération.

Définition

Maurice Rey définit dans son étude le village perché comme une agglomération ramassée sur une hauteur, avec une voie d'accès difficile. « Le village perché est un groupe très serré de maisons qui se sont réunies sur un accident de terrain, dans une situation dominante. » (Rey, 1929).

Dans sa thèse, Coline Perrin présente les villages perchés comme des villages compacts qui peuvent être installés sur des sites très escarpés à même la roche, constitués d'un tissu serré de maisons en pierres tout en hauteur. Les maisons, disposées selon un plan concentrique, laissent peu de place à des rues sinueuses. Aujourd'hui, la majorité des villages ont perdu leurs remparts mais en garde les traces (Perrin, 2009).

Nous pouvons regrouper les différents éléments de ces définitions en deux groupes, ceux liés à l'implantation du village et ceux liés à l'organisation du village :

- Implantation : installé sur une hauteur, un accident de terrain, dans une situation dominante, sur des

sites très escarpés à même la roche

- Organisation : agglomération ramassée, accès difficile, groupe très serré de maisons, village compact, constitué d'un tissu serré de maisons en pierres tout en hauteur, maisons disposées en plan concentrique, rues sinueuses, traces de fortifications

Ainsi, les principales caractéristiques des villages perchés sont leur implantation en hauteur et leur organisation compacte.

Limite

On peut rencontrer des villages perchés en Grèce, au Liban, mais aussi en Provence ou en Toscane. « Le village perché est sans aucun doute la forme d'habitat la plus répandue et la plus caractéristique des paysages ruraux méditerranéens » (Joannon et al., 1975, cité par Perrin, 2009). Dans le sud-est de la France, l'habitat perché est largement répandu dans les Baronnies, le Gapençais et les massifs provençaux. Dans son étude sur « La limite géographique de l'habitat perché dans les Alpes françaises », Maurice Rey met en évidence la limite de l'habitat perché qui va de la plaine de Valence à la frontière italienne (Figure 16). La Provence est l'endroit où se trouvent les villages perchés les plus importants. Toutefois, on retrouve de l'habitat perché ailleurs en France, en Aquitaine par exemple (Rey, 1929).



Figure 16. La limite géographique de l'habitat perché dans les Alpes françaises (Rey, 1929).

Dans son étude, Maurice Rey distingue plusieurs formes d'habitat perché.

Village valentinois : illustré avec l'exemple du village de Marches, très proche des villages non perchés, avec des maisons trapues et des traces de remparts. Il est situé sur une hauteur assez faible (Rey, 1929).

Village provençal : illustré avec l'exemple du village de Roubion à l'aspect grandiose à la confluence de deux vallées torrentielles qu'il domine de 6 à 700 mètres. Ici pas de rempart et des maisons très élevées avec d'imposantes assises de pierres construites en gradins. Les ruelles pavées sont pentues et étroites, formant une suite d'allées obscures qui passent parfois sous les habitations (Rey, 1929).

Entre les deux types extrêmes que sont le village valentinois et le village provençal, un gradient s'opère en transition, offrant une grande diversité de formes de villages perchés. Dans le Diois, le village se replie sur lui-même. Les maisons sont en hauteur, atteignant souvent trois étages comme beaucoup dans les Alpes du Sud (étable au rez-de-chaussée, habitation au premier étage et grenier au sommet). Les habitations sont resserrées dû à l'utilisation de la pierre. Dans le Gapençais, les maisons sont moins hautes, se limitant à deux étages ou moins. L'alignement des toits et la disposition en gradin sont moins marqués. L'habitat peut se montrer moins serré avec des jardins autour des maisons. Le perchement est ici plus modeste et plus facilement accessible. Au sud, vers Digne, les habitations grandissent à nouveau. Vers la frontière italienne, le château disparaît au fur et à mesure que l'on s'en rapproche et se retrouve quelquefois à l'écart des habitations. Les remparts disparaissent également dans les villages de montagne. Plus au sud encore, on retrouve le village provençal à Peyresq (Rey, 1929).

Une des caractéristiques des villages perchés de Provence est de concentrer la majorité de la population rurale ce qui n'est pas le cas en Toscane où la plus grande part des habitants est disséminée à travers la commune (Perrin, 2013).

Le village perché des Baronnie se rapproche du village provençal, avec des maisons disposées en gradin qui peuvent atteindre trois étages, des rues étroites qui passent sous les habitations - créant des passes que l'on appelle « soustet » - et un perchement qui peut être très marqué (Saint-May, vieux village de Condorcet, etc.). Nous en verrons des exemples plus loin, dans l'objectif 3.

Implantation

Les villages perchés occupent diverses situations. Parfois ils sont la forteresse d'une cluse (Pomet, Montclus, Mollans, Aulan, etc.) ou à la confluence de vallées (Saint-Auban, le vieux Curnier, Montbrun, Saint-Ferréol-Trente-Pas, etc.). La plupart se positionnent sur le bord des dépressions (villages de la vallée de Rosans, de Sainte-Jalle, Vercoiran, Sahune, etc.) (Mouralis, 1924). Nous allons présenter ici les principaux sites d'implantation des villages perchés.

La butte ou la colline isolée :

Dans la montagne ou dans la plaine, la butte ou la colline se démarque du relief et sert de belvédère, dominant son voisinage sur toutes ses faces (Rey, 1929 ; Coignet, 2006).

L'éperon :

Ici la butte prend une forme allongée et se rattache souvent au relief le plus proche pour former une sorte de pédoncule, une avancée. Bien qu'il ne soit plus isolé, l'éperon domine lui aussi les environs, sauf au niveau de son attache (Rey, 1929 ; Coignet, 2006).

Le flanc de montagne ou le replat :

Dans ce cas, la butte disparaît pour ne faire qu'un avec la montagne. Le village s'installe en profitant d'un adoucissement de la pente plus ou moins forte des versants. Le caractère défensif est peut-être moins marqué que dans les cas précédents mais la position offre toujours une vue imprenable sur le territoire (Rey, 1929 ; Coignet, 2006).

Il existe d'autres sites d'implantation, différents et exceptionnels tel que le « village de col » qui s'installe au sommet d'un col abrupt (Rey, 1929).

Organisation

Généralement, l'implantation des villages fait varier leurs formes en influençant leur organisation (Mouralis, 1924). Nous allons donc faire le lien entre l'implantation et l'organisation des villages perchés et ainsi souligner le rapport qu'ils ont avec le relief. Créées de façon plus ou moins spontanée, leurs formes résultent de l'adaptation au site d'implantation. Plus le site est contraignant, plus il se marque dans l'organisation du village. Il est possible de faire une typologie des morphologies villageoise en fonction de leur implantation (Coignet, 2006).

De manière générale, les villages perchés sont très compacts. Les maisons sont collées les unes contre les autres laissant peu de place aux petites ruelles (Rey, 1929). Ils ont aussi pour point commun de se servir des murs extérieurs de la rangée de maisons les plus basses comme rempart. Les ouvertures sont rares, ou récentes, et assez hautes (Mouralis, 1924).

La butte ou la colline isolée - Tissu concentrique ou partiellement concentrique

Le village se développe autour de la colline, de préférence sur les versants sud mieux orientés (adret) ou les moins pentus ce qui peut interrompre le développement circulaire et offre des variantes en demi-cercle. Les maisons sont organisées en arc de cercle parallèles et horizontaux en s'élargissant en fur et à mesure que l'on descend et sont séparées par les rues principales qui suivent les courbes de niveau. En vue de plan, cela forme un dessin concentrique qui ressemble à une formation d'écailles successives ou à un éventail. Les maisons disposées ainsi, bien que compactes, profitent d'une situation suffisamment ensoleillée et aérée ce qui n'aurait pas été le cas si elles étaient en cercle. C'est dans le bas du village que l'on retrouve le plus souvent les points d'eau (puits et fontaines). Des petites rues étroites et pentues (escaliers, rampes, pas d'âne, etc.) remontent entre les maisons jusqu'au château ou à l'église qui occupe le sommet. On peut donner l'exemple de Reilhanette, Eygaliers, Cornillac ou Mirabel-aux-Baronnies (Mouralis, 1924 ; Rey, 1929 ; Coignet, 2006).

L'éperon - Tissu ovale ou longitudinal

En contrebas, ces villages perchés peuvent sembler circulaires mais sont en réalité plutôt allongés, s'achevant en demi-cercle à l'extrémité de l'éperon dont ils ont repris la forme. Les constructions peuvent se développer sur la crête que forme le sommet, sur le côté le mieux orienté et le moins raide. L'orientation de l'éperon est reprise par là où les rues principales du village qui peuvent se rejoindre à l'extrémité. Le réseau secondaire perpendiculaire est principalement piéton : ruelles en calades, escaliers ou pas d'ânes qui passent parfois sous les maisons par ce que l'on appelle les soustets. Le château préfère encore une fois le point haut comme un poste de surveillance. Il peut alors barrer la seule voie d'accès au village comme à Montaulieu ou le Poët-Sigillat mais pas toujours comme à Saint-May. Mollans-sur-l'Ouvèze, la Charce en sont encore un exemple (Mouralis, 1924 ; Rey, 1929 ; Coignet, 2006).

Le flanc de montagne ou le replat - Tissu longitudinal

Le village s'installe en profitant d'un adoucissement de la pente des versants. En profitant au mieux de l'orientation, le village s'étale de façon horizontale et s'étage verticalement en suivant les courbes de niveau à la manière de terrasses. Les rues principales sont reliées par des liaisons verticales secondaires piétonnes. Montbrun-les-Bains en est l'exemple, surplombé par son château, mais également Arpavon ou La Roche-sur-le-Buis (Rey, 1929 ; Coignet, 2006).

En 1924, sur 103 villages, Denis Mouralis compte 50 villages perchés de toute forme habités dans le massif des Baronnies (Figure 17).

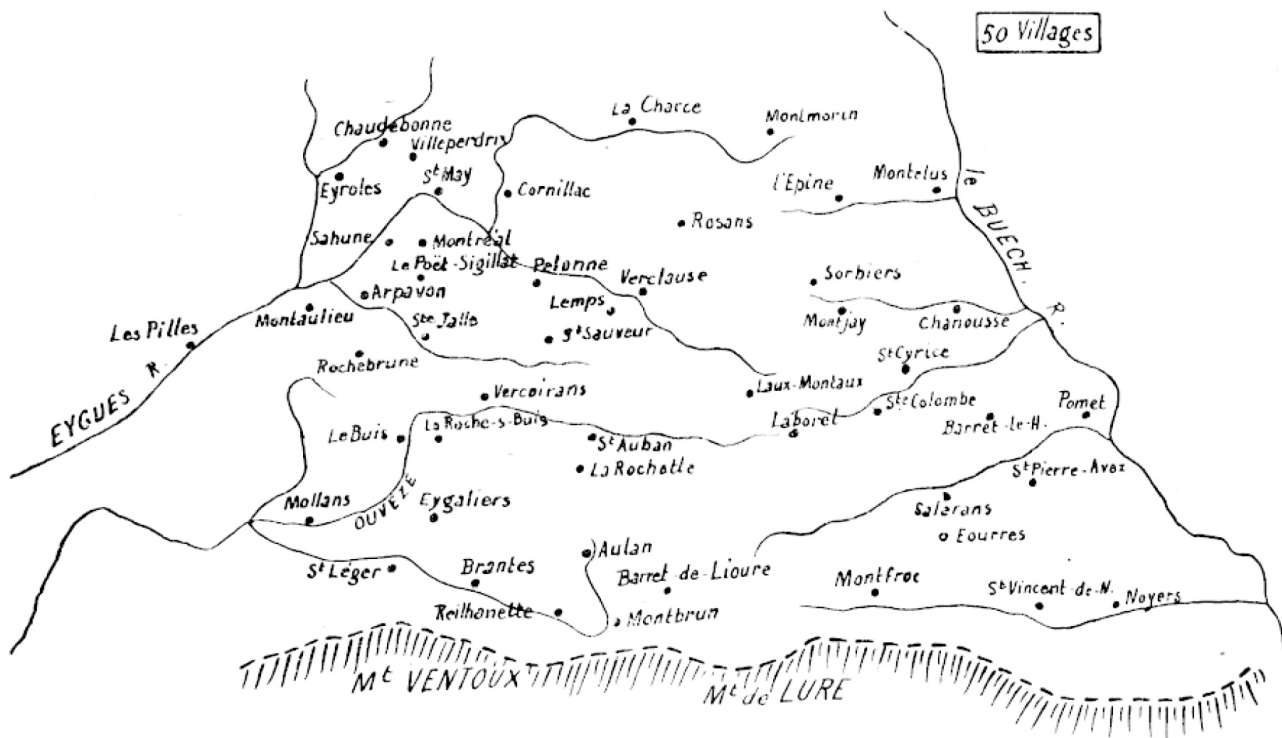


Figure 17. Villages perchés habités dans les Baronnies en 1924 (Mouralis, 1924)

B.2.2.2 Village de plaine

Il existe plusieurs formes de villages de plaine avec une implantation et une organisation différente. Nous allons les présenter.

Implantation

Les villages de plaine s'implantent sur des terrains relativement plats le plus souvent à la confluence de deux rivières, sur un cône de déjections (Sainte-Marie, Sainte-Euphémie, Savoillans ou Curnier) ou le long des routes (Condorcet, Sahune, Saint-Ferréol-Trente-Pas). Ils gardent une distance ou une hauteur de sécurité par rapport à l'eau (Mouralis, 1924 ; Coignet, 2006).

Organisation

Compact et fortifié

Certains sont en tas compact et d'aspect fortifié. Le plus souvent se sont des villages de confluence situés sur un cône de déjections comme Sainte-Marie, Sainte-Euphémie, Savoillans ou Curnier. Bien que d'exposition moins remarquable que les villages perchés, leur situation est meilleure (Mouralis, 1924). Saint-Maurice-sur-Eygues et Sainte-Euphémie-sur-Ouvèze sont les deux seuls villages qui présentent un tissu quadrillé dans les Baronnies. Ils se structurent avec une trame quadrillée plus ou moins régulière composée d'îlots rectangulaires coupés par des rues à angle droit. On retrouve dans le centre de Sainte-Euphémie d'étroites ruelles qui passent sous les habitations à travers des soustets (Coignet, 2006).

Linéaire

Ensuite, on retrouve les bégudes. Ces villages de routes sont généralement plus lâches. Le tissu urbain se développe le long des routes avec le plus d'avantages (importance, orientation, topographie, etc.) et forme deux rangées de maisons de chaque côté. Les nouveaux villages de Condorcet et de Sahune en sont de bons exemples. Ce type de village s'implante souvent à la confluence de deux vallées qui possèdent chacune leur route, comme par exemple le nouveau village de Saint-Ferréol-Trente-Pas, ou à proximité d'un pont, comme pour Sahune. Le plus souvent, la bégude est un hameau séparé du village qui profite d'une communication facilitée et d'une proximité avec les terres cultivables (Mouralis, 1924 ; Coignet, 2006).

Forme libre

Quelques rares villages, différents des bégudes, situés sur des terrains moins contraignants, n'ont pas de trame géométrique particulière et se sont développés plus librement. C'est le cas de nombreux hameaux mais aussi de quelques villages comme Rémuzat, Lachau et Eygalayes (Mouralis, 1924 ; Coignet, 2006).

Une exception

Buis-les-Baronnies apparaît comme une exception, seul petit groupement « urbain » du massif. La vieille ville médiévale est au centre, avec des rues étroites et tortueuses, entourée de rempart au-delà desquels se développe la ville plus récente (Mouralis, 1924).

B.2.2.3 Hameau

De nombreux hameaux ont une forme libre (Coignet, 2006). Les hameaux se situent en général en dessous des villages duquel ils dépendent, en fonction des terres cultivables. A l'instar des villages, certains sont compacts (Tarandol sur la commune de Bellecombe, Autane sur le territoire de Vercoiran, Bénivay, Ollon, etc.) tandis que d'autres sont plus lâches (vallée du Jabron). Le hameau paraît plus adapté aux conditions physiques des Baronnies (Mouralis, 1924).

B.2.2.4 Ferme isolée

Si on en retrouve dans tout le massif, il y en a encore plus dans la vallée de l'Eygues. C'est particulièrement le cas dans la vallée de Sainte-Jalle, du Jabron de Rosans et de l'Oule. Les habitants sont venus habiter au milieu des terres et se sont dispersés au gré des sources pour s'alimenter en eau ainsi que leur bétail. Les fermes isolées correspondent surtout à un habitat de plaine et c'est là qu'elles sont le plus nombreuses. On trouve également quelques fermes perchées (Mouralis, 1924).

B.2.2.5 Habitat pavillonnaire

Nous avons résumé jusqu'ici toutes les formes d'habitat que l'on trouve décrit en tant que tel dans les Baronnies. Il manque cependant un type d'habitat individuel que l'on rencontre aux abords des villages, il s'agit de l'habitat pavillonnaire qui peut s'organiser en lotissement. Nous allons d'abord le définir de manière générale et puis nous décrirons à partir d'exemples à quoi il ressemble dans les Baronnies.

Habitat « pavillonnaire » s'emploie à propos d'un habitat qui se compose de pavillons, de petites constructions séparées (CNRTL). Un pavillon est une « maison individuelle d'habitation, généralement entourée d'un terrain, que l'on trouve en zone rurale ou dans certains quartiers (le plus souvent périphériques) des grandes villes » (CNRTL). Il correspond généralement aux paysages des périphéries urbaines, souvent associé aux lotissements mais il peut aussi être isolé et éparpillé (Géoconfluences, 2019).

Le lotissement est le résultat de l'action de « lotir » qui consiste à diviser et urbaniser un terrain. C'est un processus de construction urbain fondamental. Le lotissement se présente sous une grande diversité de formes liées en partie à la diversité du degré de planification dont il est sujet. Pour les plus planifiés, le réseau viaire, le parcellaire et le bâti sont décidés ensembles et réalisés dans un temps court. Pour les moins planifiés, seul le réseau viaire est déterminé et le reste se structure autour dans des temps longs. De l'un à l'autre, toutes les configurations existent (Géoconfluences, 2019).

Dans les Baronnies on trouve de l'habitat pavillonnaire isolé ou en lotissement, parfois au milieu des terres agricoles. Il est décrit comme la répétition d'un modèle unique qui ne correspond pas à l'identité locale (Atlas des Paysages des Hautes Alpes, 2019). Si l'habitat pavillonnaire est aujourd'hui critiqué, il est important de rappeler qu'il a suscité à ses débuts la fierté des habitants, marque de la modernisation de la commune (Syndicat mixte des Baronnies Provençales, 2012). Cet habitat standardisé peut avoir plusieurs fonctions : logement privé (principal ou secondaire), logement social ou village de vacances (VVF de Montbrun-les-

Bains et de Lagrand) (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2017). On remarque dans certains cas qu'il prend la forme d'habitat semi-collectif, entre l'habitat individuel et l'immeuble collectif (Résidence Grand Pré à Rosans) mais il s'agit le plus souvent de maisons individuelles non mitoyennes possédant quatre façades et entourées d'un jardin. On en trouve en plus grand nombre sur les bordures du massif des Baronnies et dans les vallées accessibles.

De manière générale, nous n'avons pas observé de lien particulier entre l'implantation et l'organisation de l'habitat pavillonnaire.

Implantation

Ces maisons s'implantent à proximité des villages. A Orpierre (Figure 18), Condorcet, Saint-Ferréol-Trente-Pas ou encore Rosans, certaines maisons se développent dans les pentes, les unes par-dessus les autres. Elles peuvent aussi s'installer dans la vallée, comme à Montbrun, Sahune, Sainte-Jalle ou Condorcet. Elles profitent toutes de la proximité avec un réseau routier. Certaines maisons se construisent un peu plus en retrait du réseau viaire principal, au milieu des champs et à petite distance du village (VVF de Montbrun) évoquant une certaine indépendance.

Organisation

L'habitat pavillonnaire se présente soit de manière isolée, soit en lotissement. Les maisons sont à proximité de la route principale mais ne s'implantent pas forcément le long. Pour la plupart, un réseau de voies secondaires vient les relier à l'axe principal. C'est une forme d'habitat lâche, les maisons étant entourées quasiment systématiquement par un jardin correspondant à la parcelle de la propriété.

Bien souvent, il ne semble pas y avoir d'organisation particulière : les maisons et les lotissements auxquels elles appartiennent se succèdent régulièrement et forment un réseau plus ou moins rectiligne en fonction de ce qu'il suit : le relief, une route ou une limite cadastrale.



Figure 18. Exemple d'habitat pavillonnaire à proximité du village d'Orpierre.

Trait bleu : cours d'eau ; trait rouge : route principale ; trait blanc : courbes de niveau ; trait noir : limite cadastrale ; aplat gris clair : parcelle ; aplat gris foncé : bâtiment. Photo satellite issu du portail IGN ; Carte créée avec un logiciel SIG à partir du plan cadastral informatisé de Orpierre (PCI - Cadastre Etalab – 1er avril 2019) ; courbes de niveau générées à partir d'un MNT de 90 m de résolution ; : réseau hydrographique générées à partir des données IGN BD CARTHAGE Version 3.0 (2002, révisé en 2006) ; réseau viaire générés à partir des données IGN ROUTE 500 Version 2.1 (2001, révisé en 2006).

Sur la photo satellite, on peut voir que l'habitat pavillonnaire se développe à l'est du village d'Orpierre de façon lâche. Sur la carte en dessous, on remarque que les habitations sont implantées dans la pente. A partir de la route principale, un réseau viaire secondaire vient les desservir. En comparant les deux images, on peut voir que chaque maison est entourée d'un jardin qui correspond au parcellaire.

FORME D'HABITAT

Particularité

Implantation - Organisation

Implantation

Organisation

Influencé par

VILLAGE PERCHÉ

de type provençal

Colline isolée - Concentrique

Éperon - Ovale

Flanc de montagne - Longitudinal

Influences à déterminer



Saint-May - Village perché d'éperon

VILLAGE DE PLAINE

Confluence - Compact et fortifié

Route - Linéaire

Autres - Libre

Conditions humaines et eau



Curnier - Village de plaine de confluence

HAMEAU

En dessous des villages

Proche des terres cultivables

Compact

Lâche

Conditions physiques et agricole



La Bonté - Hameau proche des terres

FERME ISOLÉE

Milieu des terres dans la vallée

En hauteur

Conditions physiques et agricole



Vallée de l'Eygues - Ferme isolée au milieu des terres

HABITAT PAVILLONNAIRE

Proximité des villages

Pente

Route

Lotissement

Isolé

Influences à déterminer



Sainte-Jalle - Habitat pavillonnaire en lotissement

Bien que les conditions géographiques soit favorables au dispersement, l'habitat des Baronnie se présente sous de multiples formes, allant du village perché sur une colline, un éperon ou à flanc de montagne, au village de plaine à la confluence de deux rivières ou le long d'une route. Il y a également des hameaux plus ou moins compacts, des fermes isolées au milieu des terres cultivées et de l'habitat pavillonnaire en périphérie des villages. Cette diversité de formes de l'habitat caractérise la région.

B.3 OBJECTIF 3 : DYNAMIQUE DE L'HABITAT ET FACTEURS DE CHANGEMENT

Afin de vérifier si la dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le faciès du paysage des Baronnie, il est nécessaire, avant de s'intéresser plus particulièrement à leur évolution récente, de reconstituer la dynamique générale de l'habitat dans les Baronnie. Nous allons donc commencer par faire une analyse diachronique de l'habitat dans le massif ce qui nous permettra par la même occasion d'expliquer l'origine de l'habitat perché et les conditions qui l'ont permis.

Une première étude a été menée par Denis Mouralis en 1924. Cependant, cette étude date d'il y a presque 100 ans et ne prend pas en compte les dynamiques plus récentes. L'analyse que nous proposons s'inscrit dans cette continuité en venant la compléter et l'actualiser.

B.3.1 Analyse diachronique de l'habitat dans les Baronnie

L'objectif de cette analyse diachronique est de définir le rapport temporel entre toutes les formes d'habitat qu'il est possible d'observer aujourd'hui dans les Baronnie.

Nous avons vu que l'habitat dans les Baronnie apparaît principalement groupé et souvent perché ce qui ne paraît pas forcément adapté aux conditions physiques et humaines que nous avons décrit jusqu'à présent. Les conditions géographiques pouvant être considérées comme permanentes à l'échelle du temps humain (Mouralis, 1924), le phénomène d'habitat perché dans Baronnie doit s'expliquer autrement, nous allons en chercher les origines dans l'histoire.

B.3.1.1 Période Préromaine

Au Néolithique (-8000 av. J.-C.), l'Europe occidentale ainsi que les Alpes se peuplent de Ligures qui ont deux modes d'habitat conçus sur un mode défensif : le palafitte au nord et le castellar au sud. Le palafitte est un village lacustre construit sur pilotis. Dans les Alpes du sud, on peut rencontrer des castellar. Ce sont des camps fortifiés, semble-t-il, installés au sommet d'une hauteur faisant office de belvédère. Une situation qui ressemble à celle des villages perchés. Le modèle du castellar se développe à l'âge du métal au détriment des palafittes dont la croissance est limitée par la profondeur de l'eau. La montagne présente l'avantage d'être un site naturel de défense et un vaste domaine de chasse (Rey, 1929).

Pendant la préhistoire, les Baronnie furent une zone d'habitat relativement dense. De nombreuses traces d'occupation du territoire remontent au néolithique et attestent de la présence humaine à cette époque. Les premiers villages découverts datent de la fin de l'âge de bronze comme celui des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas (-825 v. J.-C.). L'hypothèse est que l'habitat se situait de préférence en hauteur dans des grottes mais des traces d'occupation ont également été retrouvées dans les plaines (Mouralis, 1924 ; Parc naturel régional des Baronnie provençales, 2017).

Le village perché prend ses origines au néolithique sur les bords de la Méditerranée. Il permet aux populations de se protéger des attaques extérieures. Au fil du temps, son rôle s'amenuise, devenant un refuge en cas de danger et n'est plus habité de manière permanente. La paix assurée, il semble qu'il aurait dû disparaître, mais

ce n'est pas le cas et nous allons voir qu'il va traverser la civilisation romaine (Rey, 1929).

B.3.1.2 Période Romaine

Dès -120 av. J.-C., la partie méridionale de la Gaule est conquise par les Romains. Renommée Gaule Transalpine puis Narbonnaise, elle voit ses modes d'architecture et d'urbanisation se modifier. Le territoire de ce qu'on appelle aujourd'hui les Baronnies se situe entre les deux capitales de la cité des Voconces : Lucus (Luc-en-Diois) et Vasio (Vaison-la-Romaine). Il n'accueille pas de villes romaines mais des voies carrossables et de nombreux ponts sont construits dans les vallées. Des traces de routes antiques se retrouvent dans les gorges de l'Eygues comme la voie et le pont romain à Villeperdrix. A cette époque, la culture de la vigne s'étend et s'impose. Des restes de pressoirs et de *dolia* (grandes jarres en terre cuites) peuvent en témoigner (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2017).

La théorie généralement admise est que les habitations rurales romaines et gallo-romaines étaient principalement dans les vallées ou les plaines. C'est également le cas dans les Baronnies comme le prouvent les découvertes archéologiques. La ville de Buis-les-Baronnies en est l'exemple avec ses nombreux vestiges gallo-romains. Sans doute à l'époque déjà une agglomération commerçante, elle profite de son emplacement central par rapport aux vallées adjacentes et de la voie de circulation qui suit l'Ouvèze. C'est le seul établissement romain des Baronnies qui nous soit parvenu aujourd'hui, bien qu'il en existe d'autres qui ont disparu. Toutes les autres trouvailles d'établissements romains ont été faites dans des vallées comme à Sainte-Jalle, à Curnier ou à Lachau. Si on ne peut qu'émettre l'hypothèse que l'habitat romain était dispersé, on sait avec certitude qu'il s'établissait principalement en fond de vallée (Mouralis, 1924).

Bien que l'habitat perché se soit restreint pendant la période romaine, il a subsisté particulièrement en Provence. Il indique alors une vie économique affaiblie. L'hypothèse est que les ressources naturelles sont plus rares dû à la sécheresse, obligeant à un certain mode de vie qui convient à l'habitat perché : élevage de petit bétail, vie pastorale, seule économie possible dans des pays peu productifs et où les cultures sont peu fructueuses. Pline décrit d'ailleurs la Ligurie comme un pays d'éleveurs de petit bétail. Les trouvailles archéologiques montrent que c'est dans les bassins où la culture est possible que se développent les plus importantes bourgades. Le problème de l'eau est une préoccupation : les villages de Haute-Provence sont à proximité de sources. Ce n'est pas le cas des villages du Diois ou des Baronnies qui sont équipés de citernes (Rey, 1929).

B.3.1.3 Le Moyen-Âge

Dans ce qui deviendra la France suite à la paix romaine, se succèdent entre le V^{ème} et le X^{ème} siècle des périodes de troubles ou les invasions (Wisigoths, Ostrogoths, Francs, Arabes puis après la reconquête de Charlemagne, invasions hongroises et sarrasines) sont intercalées de périodes de paix. Une fois les guerres finies, on peut se demander pourquoi les villages perchés ont persisté. C'est le régime féodal qui va de nouveau favoriser le développement de l'habitat perché. Deux éléments permettent d'aller dans ce sens : l'observation des villages dans les Alpes françaises (Rey, 1929) et le témoignage d'habitants dont les ancêtres vivaient à cette époque. Selon ces derniers, le seigneur a eu un rôle actif dans l'histoire du perchement en ordonnant aux familles de quitter le village du temps des Romains (Rey, 1929). En observant les villages, par exemple à Aix dans le Diois, on remarque que c'est le château qui sert de ralliement et non pas l'église. Il n'y a que très peu de villages indépendants du château, comme à Saint-Julien-en-Quint. Le château et le village perché semblent interdépendants. Dans les massifs provençaux, le perchement étant antérieur, le château n'est pas situé au sommet du village mais sur les pentes voisines (Rey, 1929).

Le développement du perchement du Moyen Âge est lié à l'extension du régime féodal et donc, l'hypothèse est, qu'il est contemporain à la naissance des châteaux à travers l'Europe occidentale entre le IX^{ème} et le X^{ème} siècle (Rey, 1929).

Pour revenir plus précisément aux Baronnies, c'est le Moyen-Âge qui va impacter durablement le territoire et va notamment lui donner son nom.

Le massif est, lui aussi, marqué par les nombreuses invasions (burgondes, wisigoths, lombard, ...) de l'époque médiévale. C'est entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle qu'apparaissent les seigneuries féodales (Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2017).

Dans la seconde moitié du XII^e siècle, la famille des barons de Mévouillon avec leur parentèle, les Montauban, les Lachau et les Mison gagnent une certaine indépendance par rapport à la Provence et à l'Empire. Ensemble, ils règnent sur ce que l'on appelle aujourd'hui les « Baronnies » avant d'être rattachés définitivement au Dauphiné au début du XIV^e siècle (Morigny, 2009). « Les Baronnies constituent une principauté indépendante comparable à la seigneurie d'Agout ou à celle d'Orange. » (Estienne, 2008).

C'est à cette époque que, profitant du relief existant, des donjons de style roman vont peu à peu être construits dans toute la région. Ces châteaux sont édifiés en hauteur, sur les pointes rocheuses difficiles d'accès. (Estienne, 2008).

Il existe alors à cette période différentes formes de concentration d'habitat. Deux phénomènes se démarquent particulièrement : l'*incastellamento* et l'*inecclesiamento*. Le premier terme s'emploie pour désigner le regroupement autour d'un château, ce qui forme une agglomération médiévale appelée « bourg castral » ou « *castrum* ». Le second désigne le même phénomène de regroupement mais cette fois autour d'une église, donnant naissance à ce que l'on appelle des « villages ecclésiastiques ». Dans le midi, c'est le bourg castral qui est le plus observé (Codou, 2009).

C'est entre la moitié du XII^e et du XIII^e siècle qu'a lieu tardivement dans les Baronnies le phénomène d'*incastellamento* décrit par l'historien Pierre Tourbet et que l'on pourrait traduire par « enchâtellement ». Bien que peu accessibles, les châteaux perchés servent de refuge et l'habitat se regroupe autour, générant la naissance de bourgs fortifiés offrant des atouts défensifs, économiques et sociaux. Les anciennes paroisses et les districts se réunissent, formant approximativement les communes que nous connaissons actuellement (Estienne, 2008 ; Mouillebouche, 2012).

Ainsi, le perchement des villages que l'on connaît aujourd'hui dans les Baronnies est apparu lors des premiers siècles de la féodalité avec comme centre de regroupement principal le château du seigneur. « Le groupement et le « perchement » furent universels » (Mouralis, 1924). En témoigne les nombreux vieux villages qui existent encore aujourd'hui. Cependant, qu'en est-il de ceux qui sont implantés dans le fond de vallée comme Curnier ou Rémuzat, et de ceux qui sont dispersés, formés de maisons éparses et de hameaux comme Valouse ou Propiac ? Concernant les villages qui ne sont pas groupés et perchés aujourd'hui dans les Baronnies et qui semblent ne pas l'avoir été, on ne peut pas affirmer pour trois villages qui sont situés aujourd'hui dans des vallées (Valouse, Châteauneuf-de-Bordette et Lachau) qu'ils aient été perchés au Moyen Âge (sur les 103 considérés dans l'étude de Maurice Mouralis). Pour deux autres villages (La Fare et Beauvoisin), on sait qu'ils étaient sur des hauteurs mais pas forcément groupés. Cinq villages (Sainte-Marie, Bruis, Villefranche, Savoillans et Châteauneuf-Miravail) ne semblent ne pas avoir eu d'autre emplacement que celui connu aujourd'hui. Pour les autres villages de fond de vallée, comme Curnier ou Rémuzat, on sait qu'ils étaient autrefois perchés d'après les ruines de l'on peut encore observer. Ainsi, les villages qui n'ont jamais été perchés sont rares dans les Baronnies. On peut donc dire que succède à l'habitat dispersé de fond de vallée de l'époque romaine un habitat groupé et perché quasiment universel au début du Moyen Âge (Mouralis, 1924).

B.3.1.4 Période moderne

Nous allons découper cette période en deux temps.

1) Du XIV^{ème} siècle jusqu'à la fin des guerres de religions (XVI^{ème} à XVII^{ème} siècle).

Le premier mouvement de descente a lieu à la fin du Moyen Âge avec comme objectif de se rapprocher des terres cultivables et des points d'eau mais aussi suite aux destructions causées par les guerres. Ce sont surtout les villages perchés les plus élevés qui sont concernés. Deux formes d'habitat découlent de ce déperchement. Le premier se maintient groupé et fortifié (Curnier, Sainte-Marie, Savoillans, Sainte-Euphémie) mais s'implante dans des vallées fréquentées (sauf Savoillans) : vallée de l'Oule, de l'Eygues et de l'Ouvèze. L'autre se présente sous la forme de hameaux et de fermes isolées que l'on retrouve plutôt dans des vallées écartées :

Châteauneuf-de-Bordette, Ollon, Bénivay, Eygalayes. Certains villages illustrent ce mouvement de descente à la recherche de sites plus favorables et plus accessibles, vers les bonnes terres des vallées, parfois très tôt comme par exemple Curnier, ou encore Sainte-Euphémie pour lequel on connaît la date assez précisément, vers 1341. Cette première vague de déperchement est incomplète puisque suivit d'un reperchement.

Concernant les villages « reperché », on pourrait parler de « glissement ». Les nouveaux villages se construisent moins haut, en contrebas des villages primitifs. Les Omergues ainsi que le village de Propiac sont intéressants car on retrouve trois phases : le nouveau village éparpillé dans la vallée du XVIII-XIX^{ème}, quelques maisons encore habitées du village intermédiaire à flanc de colline et les ruines du village primitif sur la colline abandonnée au Moyen Âge. Les villages de Moydans et de Ribeyret se déplacent de crêtes arides (environ 1000 m) vers un relief plus doux (entre 800 et 900 m) dominant encore la vallée.

Ce déperchement, bien qu'incomplet, permet aux nouvelles agglomérations d'être mieux exposées, plus accessibles et plus proches des terres cultivables que leur précédent emplacement : c'est une meilleure adaptation aux conditions géographiques et donc un progrès (Mouralis, 1924 ; Coignet, 2006 ; Comm. Pers., Vernin, 2018).

2) Du XVII^{ème} siècle à 1925 (date de l'étude)

Entre le XIV^{ème} et le XVII^{ème}, on assiste à un déplacement de l'habitat qui reste semblable à ce qu'il était auparavant : groupé et fortifié. Le perchement se maintient même s'il est moins marqué et plus raisonnable. Ce n'est plus le cas de la période suivante où l'habitat se déplace à nouveau et se transforme. Ainsi, le mouvement de descente reprend mais le village groupé et fortifié se transforme en village rue ou se disperse dans la vallée.

Le déperchement lié à la dispersion dans la vallée ne s'est pas fait brusquement mais petit à petit, sauf dans des cas exceptionnels liés à des accidents (incendie, etc.) ou des faits de guerres (destruction par le vainqueur, etc.). En plus de l'émigration générale hors du massif, les habitants parlent alors d'émigration « en granges », pour dire que, un à un, ils abandonnent leur village pour s'établir dans des granges isolées. C'est dans un premier temps pour faciliter le travail au champ que le paysan se construit un pavillon sur ses terres afin de ranger ses outils et ne pas les remonter au village tous les jours. Cela lui sert aussi à se mettre à l'abri du mauvais temps et à stoker ses récoltes. Petit à petit, il va agrandir ce pavillon et y construire un logis pour sa famille où ils vont passer l'été pour travailler avant de retourner au village l'hiver. Pour ne plus avoir à déménager à chaque nouvelle saison, le paysan finit par vendre sa maison au village et avec l'argent gagné, il peut alors rendre plus confortable sa nouvelle habitation. L'habitat de plaine, au début temporaire, devient alors permanent au préjudice du village qui se vide petit à petit. En 1925, cette phase intermédiaire entre l'habitat groupé et la ferme ne s'observe plus (Mouralis, 1924).

Denis Mouralis, en étudiant les recensements communaux du XIX^{ème} siècle (1801 pour la Drôme et 1836 pour les Hautes-Alpes à celui de 1911) conclut que la dispersion de l'habitat est générale mais ne s'est pas faite au même moment dans le massif des Baronnies. Sur 53 villages perchés abandonnés en 1925, 35 l'ont été avant la fin du XVIII^{ème} siècle. Il n'y a que deux villages qui sont abandonnés au XIX^{ème} siècle et 15 villages au XX^{ème} siècle. Il reste en 1925 cinquante villages perchés encore habités bien qu'en partie dépeuplés. Si peu de villages sont abandonnés au XIX^{ème} siècle, c'est parce que la population des Baronnies a augmenté entre 1800 et 1840, pour se maintenir entre 10 et 20 ans avant de commencer à diminuer avec le début de l'émigration. La dispersion de l'habitat n'avait alors, au début du XIX^{ème} siècle, que peu d'impact sur le village mais beaucoup plus à la fin du siècle et au début du XX^{ème}. La guerre va venir accentuer le phénomène. En 1925, 54% de la population habite dans les hameaux et les fermes. Émigration, dispersion de l'habitat et guerre : trois faits qui ont un rôle dans l'abandon des villages perchés (Mouralis, 1924).

C'est à partir du XVI^{ème} siècle mais principalement au XIX^{ème} siècle que des habitations extra-muros se construisent. Ne se souciant plus de la défense collective, elles accèdent ainsi à plus de confort et de facilité d'usage. Le château n'est plus le centre et un déperchement à lieu. Le tissu urbain se développe le long des routes avec le plus d'avantages (importance, orientation, topographie, etc.). Nyons et Buis-les-Baronnies peuvent illustrer ce phénomène (Coignet, 2006, Frémaux, 2006).

Le déperchement, en lien avec la création de village rue, s'effectue suite au développement des voies de communication dans les fonds de vallée. Une descente générale vers les routes s'observe alors. Ce phénomène

début par l'implantation d'une auberge ou d'un relais de poste que l'on appelle « Bégude » dans l'ouest du massif et « Bégüe » à l'est.

Si la route est proche du village primitif, c'est une sorte de glissement qui s'effectue, le vieux village et le nouveau restant liés (Montbrun, Sainte-Jalle). Cela donne naissance à un nouveau type de village, le village mixte : une partie est perchée tandis que le bas se développe dans la plaine. La partie haute de ces villages est généralement très compacte et ils se desserrent progressivement en descendant dans la vallée.

Dans d'autres cas, lorsque l'ancien village est à plus grande distance, il a pu être complètement abandonné comme à Condorcet ou Saint-Ferréol-Trente-Pas au profit d'une nouvelle agglomération : le village de rue qui correspond à ceux que nous avons vu au point B.2.2.2, un village de plaine avec une organisation linéaire le long d'une route. Petit à petit, l'auberge, les magasins, l'école, la poste et la mairie sont descendus, et pour ainsi dire, tout ce qui faisait la vie communale. Pour ces deux villages, le principal motif de désertion semble être les conditions de vie particulièrement difficiles liées au manque d'eau. En moins de 100 ans, des villages entiers ont disparu et il est parfois difficile d'en remarquer les traces aujourd'hui (Mouralis, 1924 ; Coignet, 2006 ; Frémaux, 2006 ; Comm. Pers., Vernin, 2018).

B.3.2 Facteurs du « perchement », conditions favorables à l'habitat perché

Le perchement est une forme d'habitat qui pose question. Si l'argument que l'on retrouve le plus est celui d'un besoin de sécurité, il est possible de se demander pourquoi certains villages sont restés perchés en temps de paix. Nous allons maintenant déterminer les facteurs qui sont à l'origine de l'habitat perché (facteurs favorables), ceux qui l'ont maintenu (facteurs de maintiens) ainsi que ceux qui lui sont défavorables (facteurs défavorables).

B.3.2.1 Résultat

Tableau 6.1. Facteurs favorables à l'habitat perché et les systèmes correspondant.

FACTEURS FAVORABLES À L'HABITAT PERCHÉ	SYSTÈME
Féodalité	Politique - Géographique
Défense	Militaire - Géographique
Élevage	Agricole
Ensoleillement	Géographique

Tableau 6.2. Facteurs de maintien de l'habitat perché et les systèmes correspondant.

FACTEURS DE MAINTIEN DE L'HABITAT PERCHÉ	SYSTÈME
Possession des terres par le seigneur	Appropriation
Habitude	Social
Pauvreté	Économique
Volonté	Politique

Tableau 6.3. Facteurs défavorables à l'habitat perché et les systèmes correspondant.

FACTEURS FAVORABLES À L'HABITAT PAVILLONNAIRE	SYSTÈME
Coûts de construction	Économique
Aides financières	Économique- Politique
Spéculation foncière	Économique
Urbanisme	Politique
Automobile	Mobilité

B.3.2.2 Discussion, caractéristiques du perchement des Baronnie

Il faut être conscient que ce tableau se base, dans la plupart des cas, sur des hypothèses (voir annexe 3). Bien que ce soit hautement probable, il faut rester prudent car il est très complexe de chercher l'origine des phénomènes d'habitat et de prouver ce qui a réellement motivé la création, le maintien ou l'abandon de certains villages.

L'habitat perché tel qu'il a pu apparaître principalement suite à la féodalité, mais aussi la défense et l'élevage, est un fait du passé répondant à des besoins que nous n'avons plus. Le maintien ou la disparition des villages perchés se fait selon un processus historique d'éliminations à partir tous ces facteurs (les villages qui fonctionnent le mieux : plus ou moins proches des terres cultivables, d'une ressource en eau, etc.).

Ce qui ressort principalement de ces résultats est que les systèmes qui sont favorables à l'habitat perché dans les Baronnie sont étroitement lié avec la géographie. Ainsi, la particularité de cet habitat provient de son adaptation étroite à la morphologie générale du massif (importance des adrets et des ubacs, vallées close, etc.).

B.3.3 L'évolution de l'habitat entre 1924 et aujourd'hui

Pour vérifier si la dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le faciès du paysage des Baronnie, il faut compléter l'étude de Denis Mouralis afin de comprendre et montrer l'évolution de l'habitat entre 1924 et aujourd'hui.

Pour cela, nous allons étudier l'évolution de quatre villages qui sont ou qui ont été perchés dans les Baronnie. Les villages ont été choisis, avec les conseils d'Alexandre Vernin (chargé de mission patrimoine culturels et culture au Parc naturel régional des Baronnie provençales), afin d'avoir un échantillon représentatif des différentes évolutions des villages que l'on peut retrouver dans les Baronnie. Il s'agit de Condorcet, Saint-May, Rosans et Montbrun-les-Bains (Figure 19).

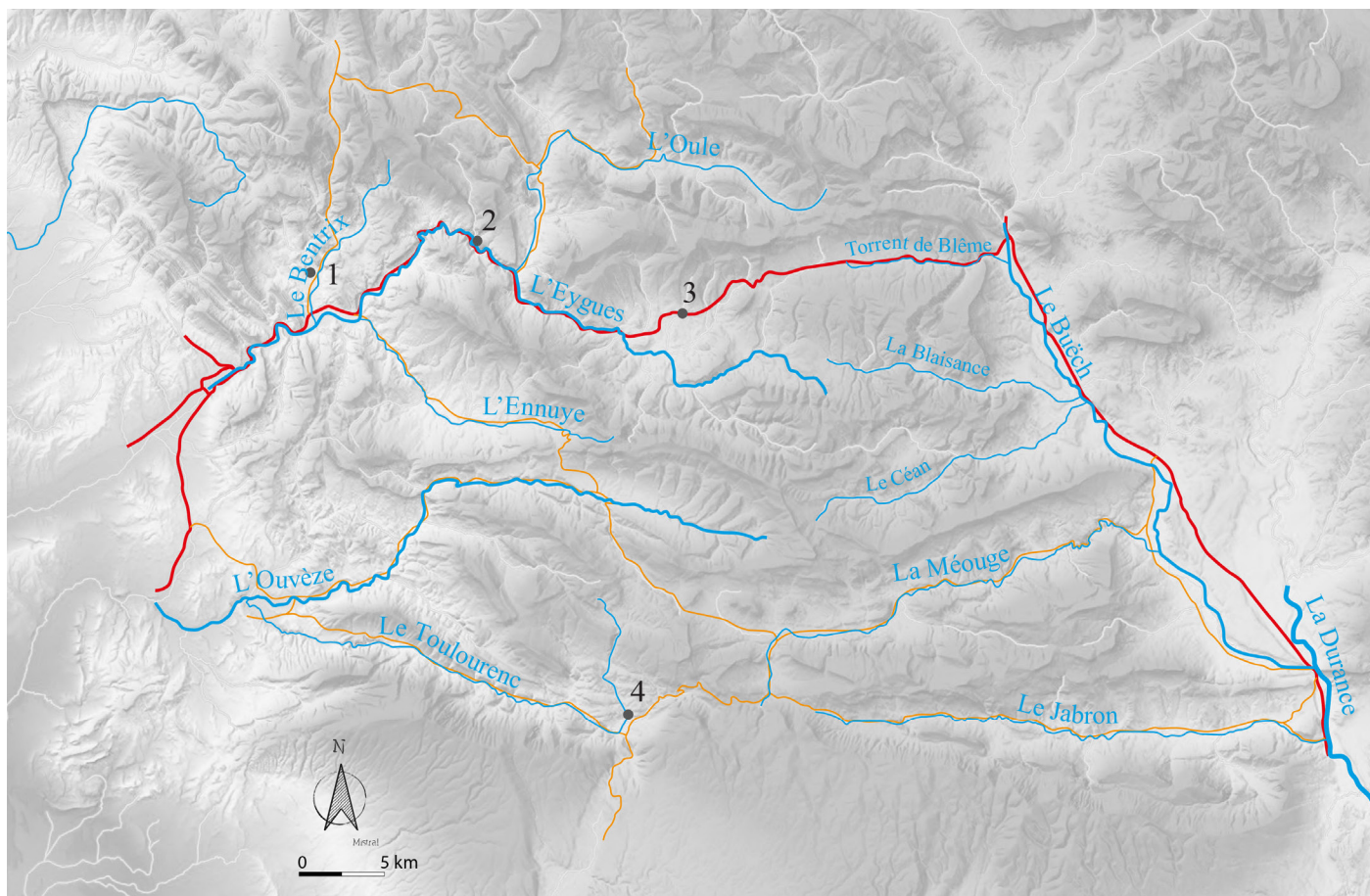


Figure 19. Situation des villages étudiés.

Traits bleus : cours d'eau ; Traits rouges : liaisons principales ; Traits oranges : liaisons régionales ; Point noir : agglomérations ; 1 : Condorcet ; 2 : Saint-May ; 3 : Rosans ; 4 : Montbrun-les-Bains. Fond de plan issu du portail IGN : réseau hydrographique (màj de Novembre 2017) et carte du relief (màj d'août 2016).

Condorcet

Type : Village rue ou bégude

Population en 1946 : 287 habitants

Population en 2016 : 480 habitants

Condorcet est un village situé dans la vallée du Bentrix, un affluent de l'Eygues. Anciennement perché, le vieux village a été complètement abandonné au profit de la nouvelle agglomération en fond de vallée le long de la voirie : la bégude. La population de Condorcet a continué à baisser jusqu'en 1962 pour atteindre 222 habitants avant de progressivement remonter jusqu'à aujourd'hui

Saint-May

Type : Village perché d'éperon

Population en 1946 : 70 habitants

Population en 2016 : 41 habitants

Saint-May est un village perché situé dans les gorges de l'Eygues. Le village perché est toujours habité. Après avoir longtemps diminuée, la population de Saint-May se maintient depuis 1990 légèrement au-dessus de 40 habitants.

Rosans

Type : Village mixte, perché sur un éperon + bégude

Population en 1946 : 418 habitants

Population en 2016 : 480 habitants

Rosans est un village perché situé dans la vallée de l'Eygues. Le village perché est toujours habité bien qu'une bégude se soit développée à proximité. La population de Rosans est plutôt stable et oscille aux alentours de 500 habitants depuis 1970.

Montbrun-les-Bains

Type : Village mixte, perché à flanc de montagne + bégude

Population en 1946 : 552 habitants

Population en 2016 : 444 habitants

Montbrun-les-Bains est un village perché situé dans la vallée du Toulourenc, un affluent de l'Ouvèze. Bien qu'une bégude soit présente, le village perché est toujours habité. Si la population a baissé entre 1946 et 2016, elle a tendance à augmenter depuis les années 2000.

B.3.3.1 Méthode

L'objectif est de compléter l'analyse diachronique de l'habitat en décrivant l'évolution des villages après 1924 jusqu'à aujourd'hui. Nous en profiterons également pour remarquer les différentes phases d'évolutions des villages que nous avons précédemment identifié.

Pour cela, notre méthode se développera en trois étapes :

- Comparaison photos aérienne entre 1948 et 2015-2016
- Étude des cadastres (implantation et organisation du bâti par rapport au relief)
- Repérer et mettre en évidence les différentes étapes du développement du village

Comparaisons de l'habitat entre 1948 et 2015-2016

Analyse visuelle par comparaison des deux photos satellites (voir annexe 4). Le but est de notifier les évolutions du bâti entre les deux époques et décrire la dynamique récente de l'habitat. Grâce aux photos aériennes intermédiaires, entre 2000-2005 et 2006-2010, nous pourrions affiner notre observation et son analyse.

Étude des cadastres (implantation et organisation du bâti par rapport au relief)

Décrire l'implantation et de l'organisation du bâti ancien et récent par rapport au relief.

Nous serons notamment attentifs à :

- L'implantation et de l'organisation du bâti ancien et récent par rapport au relief
- Le raccordement au noyau d'habitat villageois
- Le découpage parcellaire
- L'implantation du bâti sur la parcelle

Repérer et mettre en évidence les différentes étapes du développement du village

En étudiant l'organisation des villages, définir les différentes étapes du développement du village et ainsi montrer la dynamique d'évolution des villages.



Figure 20. Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016 à Condorcet.

Forme rouge : noyau d'habitat de 1948 ; Points rouges : habitat isolée ou groupement d'habitats de 1948 ; Point bleu : église déjà présente en 1948 ; 1 : nouvelles habitations le long de la voirie principale ; 2 : nouvelles habitations en retrait de la voirie principale ; 3 : nouveaux hangars. Fond de plan issu du portail IGN : photographies aériennes 2016.

Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016

Entre 1948 et 2016, l'expansion du bâti à Condorcet est nettement visible. En 1948, il existe seulement une petite rangée d'habitations mitoyennes non perchées le long de la route et formant le « cœur » du village (forme rouge sur la figure 20) avec l'église (rond bleu sur la figure 20) ainsi que quelques fermes éparpillées (points rouges sur la figure 20). En 2016, de nombreuses nouvelles habitations pavillonnaires, non mitoyennes et en ordre lâche, sont venues se construire autour du noyau d'habitat de 1948. Elles se sont principalement positionnées au nord, au sud et l'ouest à une certaine distance du cours d'eau (le Bentrax). Si certaines habitations ont profité de la voirie existante pour s'implanter (numéro 1 sur la figure 20), d'autres n'en ont pas tenu compte, s'installant un peu en retrait par rapport à l'axe de circulation principale (numéro 2 sur la figure 20). On peut également voir, construit à côté de l'église, le grand bâtiment et les hangars d'une entreprise (ancien groupe Mas d'Auge) aujourd'hui inoccupés (numéro 3 sur la figure 20).

En étudiant les photos aériennes intermédiaire de 2000-2005 et 2006-2010, on remarque que le processus d'expansion du bâti se fait principalement de deux manières différentes, ce qui pourrait correspondre à différents degrés de planification de lotissement que nous avons décrit au point B.2.2.5. Soit par ensemble cohérent, soit de manière indépendante un à un. On peut voir un exemple du premier cas au nord du noyau d'habitat de Condorcet de 1948 (numéro 4 sur la figure 20). Il se compose d'un ensemble de bâti homogène construit entre 2000 et 2010 (c'est un foyer de vie pour personnes handicapées, créé en 2008). Le second est

celui que l'on observe le plus à Condorcet. Il s'agit de ce que l'on pourrait appeler l'implantation « au coup par coup », des habitations se rajoutant à chaque nouvelle photographie aérienne. Ce sont des bâtis d'apparence plus variée bien que partageant des ressemblances (gabarit, coloris). Ce sont des habitations privées pour la grande majorité.

Étude des cadastres (implantation et organisation du bâti par rapport au relief)

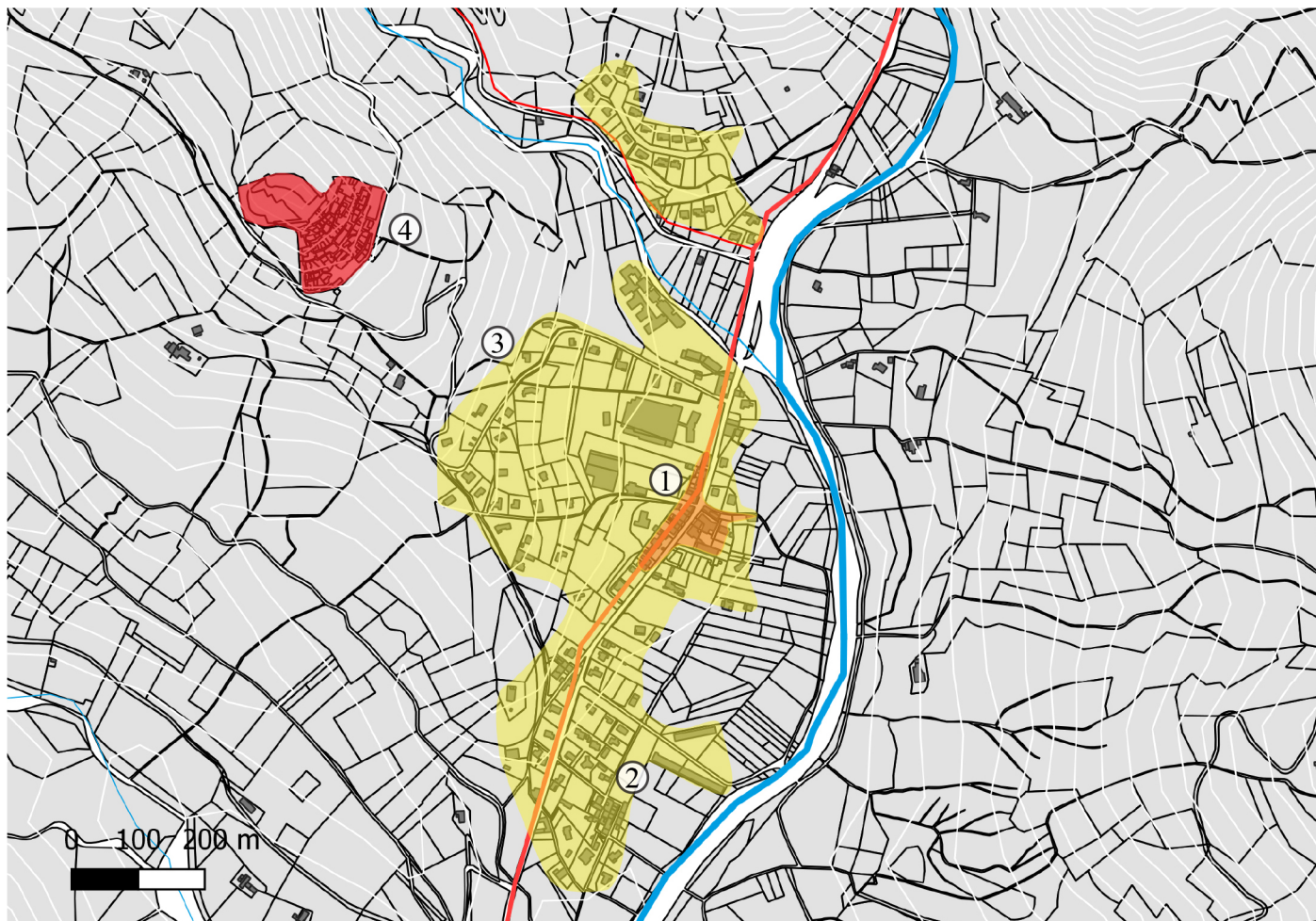


Figure 21. Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Condorcet : comparaison du relief et du cadastre. Trait bleu : cours d'eau ; trait rouge : route principale ; trait blanc : courbes de niveau ; trait noir : limite cadastrale ; aplat gris clair : parcelle ; aplat gris foncé : bâtiment ; forme rouge : village perché abandonné au cours du 19ème siècle ; forme orange : nouveau village bégude au 19ème siècle ; forme jaune : zone d'expansion de l'habitat pavillonnaire au 20ème siècle. Photo satellite issu du portail IGN ; Carte créée avec un logiciel SIG à partir du plan cadastral informatisé de Condorcet (PCI - Cadastre Etalab – 1er avril 2019) ; courbes de niveau générées à partir d'un MNT de 90 m de résolution ; réseau hydrographique généré à partir des données IGN BD CARTHAGE Version 3.0 (2002, révisé en 2006) ; réseau viaire généré à partir des données IGN ROUTE 500 Version 2.1 (2001, révisé en 2006).



Photo 13. Condorcet – le village vue par drone. Harold Strammer, mai 2019

Pour analyser l'organisation et l'implantation du bâti par rapport au relief, nous allons regarder si l'ensemble bâti et l'implantation du bâti au sein de la parcelle suivent ou non les courbes de niveau. A Condorcet, nous l'avons déjà dit, le noyau d'habitat de 1948 (numéro 1 sur la figure 21 et la photo 13) s'organise par rapport à la route principale (en rouge sur la figure 21) qui circule dans le fond de la vallée du Bentrax. Le lien de la route au relief, et donc de l'ensemble bâti implanté en fonction, est justement de l'éviter tant que possible. Il faut avoir une pente minimale pour faciliter les déplacements tout en respectant une hauteur de sécurité par rapport aux éventuels caprices du cours d'eau. Les nouvelles constructions en fond de vallée (numéro 2 sur la figure 21 et la photo 13) présentent une organisation différente. Non mitoyen, il n'y a pas d'impression d'ensemble bâti. Chaque habitation est indépendante, chacune pouvant même avoir une orientation différente de l'autre. Ainsi, on ne remarque aucun rapport particulier avec le relief. Nous précisons que la plupart cette partie du village est peu visible, sauf lorsque l'on prend de la hauteur. Ce n'est pas le cas des nouvelles habitations (numéro 3 sur la figure 21 et la photo 13) qui ont été construites sur les premières hauteurs à l'ouest du noyau d'habitat, profitant d'une meilleure exposition. Bien visibles, elles présentent une organisation lâche similaire aux précédentes : indépendantes les unes des autres bien que pour la plupart, l'implantation au sein de la parcelle se fait en fonction de la pente.

Grâce au cadastre, on peut voir perché au nord-ouest (numéro 4 sur la figure 21 et la photo 13) l'organisation de l'ancien village abandonné. On remarque que les parcelles sont beaucoup plus petites ce qui correspond à un village beaucoup plus compact. Les voiries suivent les courbes de niveau et on reconnaît le tissu concentrique des villages perchés de colline décrit au point B.2.2.1 avec au sommet les ruines du château.

Repérer et mettre en évidence les différentes étapes du développement du village

La forme rouge sur la figure 21 correspond au village de Condorcet d'après le cadastre napoléonien de 1825. Il s'agit du village perché abandonné au cours du XIX^{ème} siècle qui avait jusqu'à ce moment conservé sa position médiévale. La forme orange correspond au village de Condorcet tel qu'on l'observe sur les photos aériennes de 1948. Les formes jaunes montrent l'expansion du village de Condorcet visible sur les photos aérienne de 2016. Ainsi, en analysant l'organisation de l'habitat, on peut voir trois étapes clef de l'évolution du village de Condorcet : du village perché au tissu concentrique au tissu lâche et désordonné de l'habitat pavillonnaire en passant par la bégude, le long de l'axe de circulation.

Il est intéressant de notifier que, sans pour autant faire concurrence à l'habitat aggloméré, il y a eu un développement de fermes hors du village de Condorcet avant que celui-ci ne soit abandonné (Comm. Pers., Vernin, 2018).

Le cadre social a son importance dans le perchement. Si le village perché n'est pas descendu plus tôt à Condorcet, c'est sûrement car le seigneur y est resté longtemps, le château étant assez important. La politique seigneuriale peut maîtriser le foncier et limiter d'autres organisations de l'habitat sur les terres. A Propiac, le seigneur est parti très tôt. Le rôle attractif du château qui préserve le village a disparu et le village est descendu très vite dès le Moyen Âge (Comm. Pers., Vernin, 2018).

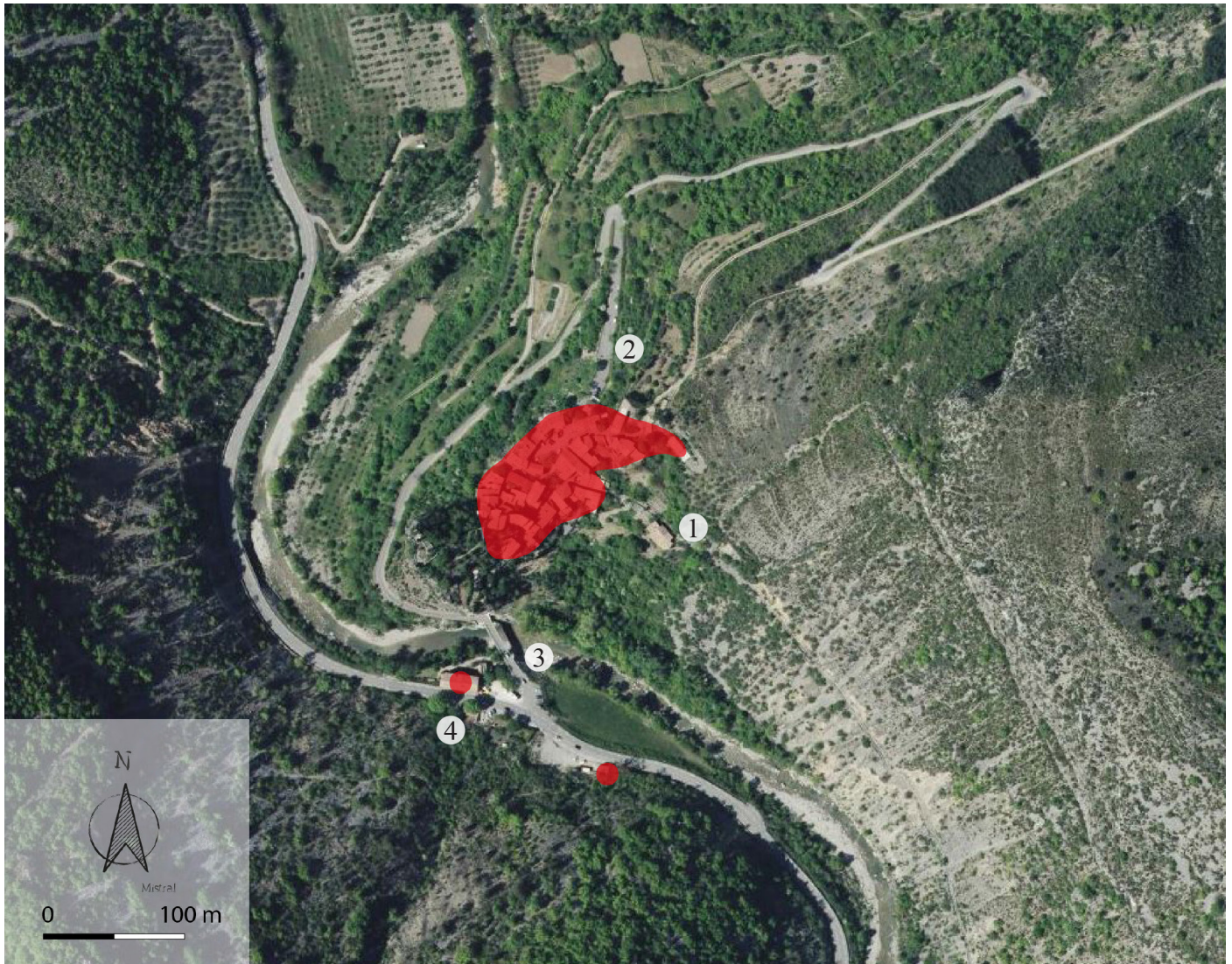


Figure 22. Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016 à Saint-May.

Forme rouge : noyau d'habitat de 1948 ; Points rouges : habitat isolé de 1948 ; 1 : nouvelle habitation ; 2 : nouveau parking ; 3 : nouveau pont ; 4 : nouvelle terrasse du restaurant. Fond de plan issu du portail IGN : photographies aériennes 2016.

Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016

D'après l'observation des photos aériennes des deux années, comme l'évolution de sa population pouvait le faire deviner, le village de Saint-May ne s'est pas beaucoup étendu, voire pas du tout. Le noyau d'habitat perché existe en 1948 (forme rouge sur la figure 22). Une seule nouvelle habitation est venue grossir les rangs du village (entre 1948 et 2000). On peut la remarquer au sud-est du village (numéro 1 sur la figure 22). Les principaux changements observables sont l'aménagement d'un parking à l'entrée au nord du village (entre 2000 et 2010, numéro 2 sur la figure 22), l'agrandissement du pont en contrebas permettant l'accès au sud du village (entre 2006 et 2016, numéro 3 sur la figure 22) et du restaurant juste à côté (numéro 4 sur la figure 22), le bâtiment de ce dernier existant déjà en 1948. Pas de trace ici d'habitat pavillonnaire.

Étude des cadastres (implantation et organisation du bâti par rapport au relief)

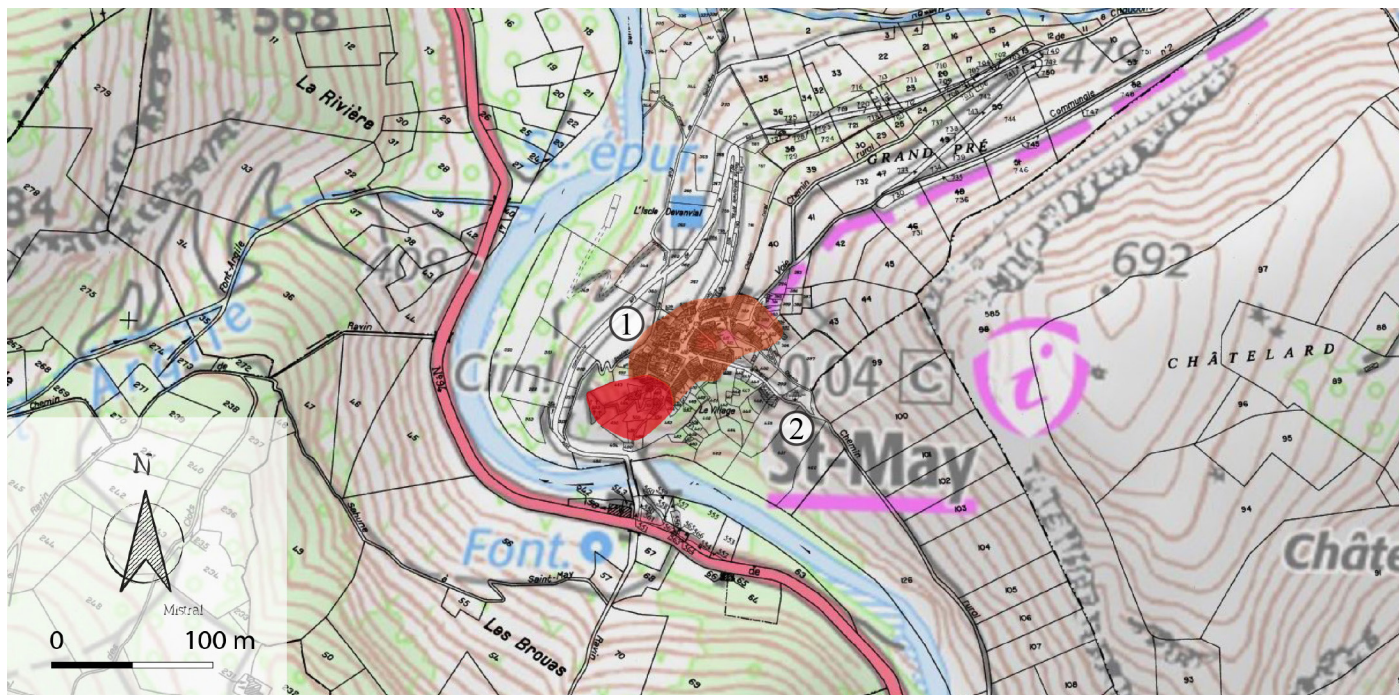


Figure 23. Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Saint-May : comparaison du relief et du cadastre. Trait bleu : cours d'eau ; trait rouge : route principale ; trait marron : courbes de niveau ; trait noir : limite cadastrale ; aplat noir : bâtiment ; forme rouge : village médiéval abandonné vers le 15-16ème siècle ; forme orange : village de l'époque moderne 16-19ème siècle. Fonds de plan issu du portail IGN : Carte topographique IGN et Parcelles cadastrales (février 2018)



Photo 14. Saint-May – le village vue par drone. Harold Strammer, mai 2019

L'organisation du village de Saint-May correspond au village perché d'éperon avec un tissu ovale (numéro 1 sur la figure 23 et la photo 14) que nous avons décrit au point B.2.2.1 avec les ruines du château à l'extrémité ouest faisant aujourd'hui office de cimetière. La nouvelle habitation (numéro 2 sur la figure 23 et la photo 14) s'inscrit dans la continuité en suivant une courbe de niveau.

Repérer et mettre en évidence les différentes étapes du développement du village

Entre le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle, le haut du village de Saint-May est progressivement abandonné alors que le bas se développe. C'est un déperchement « relatif » puisque le village reste en hauteur. La partie médiévale n'existe plus. Aujourd'hui on trouve sur l'ancien site castral (protection) les restes d'une tour sur lequel le cimetière du village a été aménagé. On peut voir un système de terrasses autour. Le village médiéval (forme rouge sur la figure 23) se trouvait entre la tour et la porte que l'on trouve en bas de l'escalier. On peut voir que les parcelles sont plus grandes au fur et à mesure que l'on descend (Comm. Pers., Vernin, 2018).

Le village actuel correspond, malgré quelques transformations (notamment la nouvelle église au XIX^{ème} et la nouvelle entrée du village), au village perché de l'époque moderne (forme orange sur la figure 23).

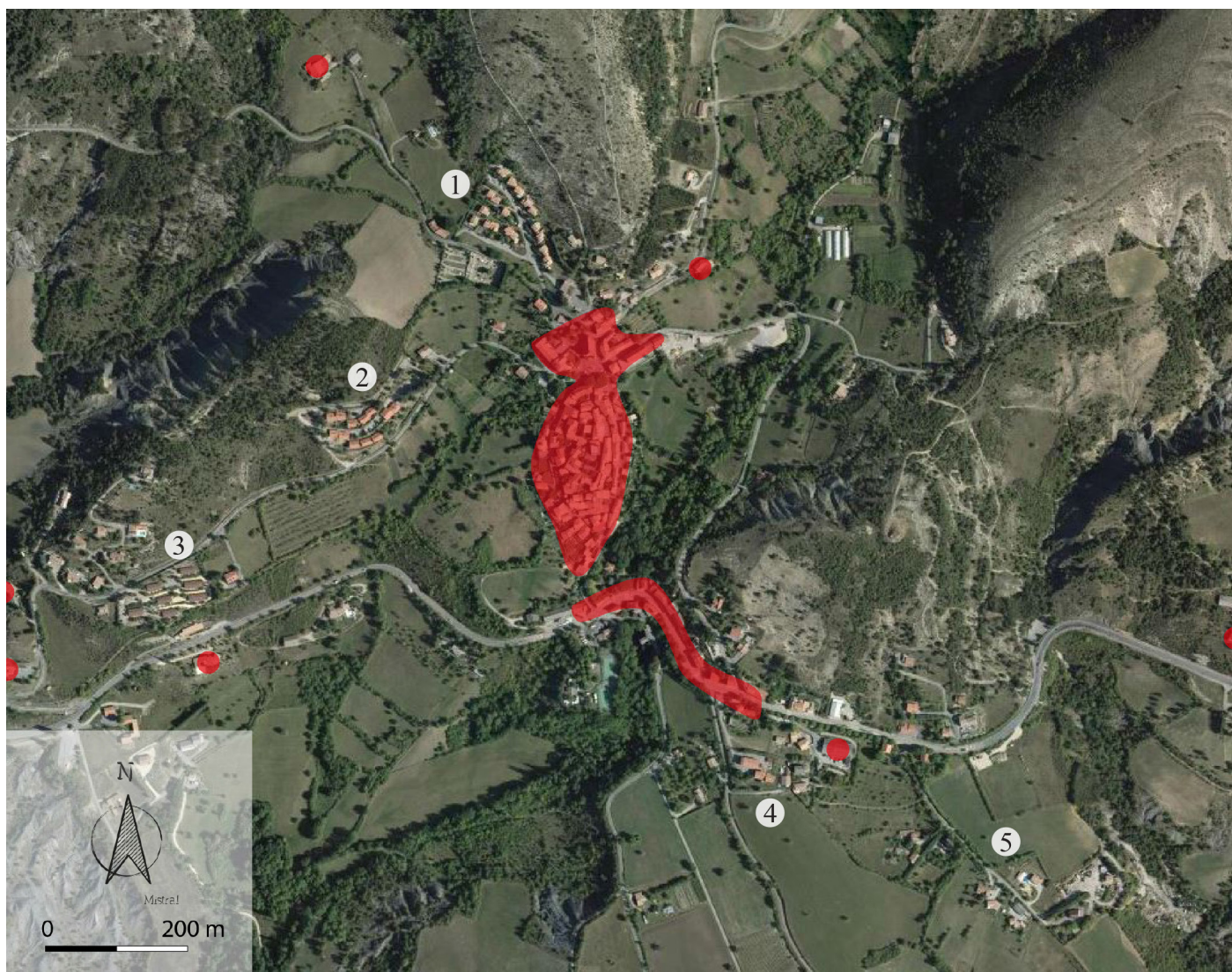


Figure 24. Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2015 à Rosans.

Forme rouge : noyau d'habitat de 1948 ; Points rouges : habitat isolé de 1948 ; 1, 2 et 3 : nouveaux lotissements ; 4 et 5 : nouvelles habitations groupées plus ou moins en retrait de la voirie principale en 2015. Fond de plan issu du portail IGN : photographies aériennes 2015.

Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2015

Comme à Condorcet, la comparaison de l'habitat entre 1948 et 2015 de Rosans montre une expansion du bâti. En 1948, le bâti existant se compose du noyau d'habitat perché (forme rouge centrale sur la figure 24), d'une double rangée d'habitations le long de la route principale (forme rouge allongée au sud du noyau sur la figure 24) et de quelques fermes isolées (points rouges sur la figure 24). En 2016, ce sont principalement trois ensembles de lotissements qui sont apparus. On en observe un au nord-ouest (numéro 1 sur la figure 24), presque collé au noyau du village, et deux à l'ouest, cette fois complètement détachés du village (numéros 2 et 3 sur la figure 24). On remarque aussi quelques habitations groupées ou isolées qui sont venus s'implanter plus ou moins proche des axes de circulation existants (numéros 4 et 5 sur la figure 24). Aucune évolution notable n'est remarquée entre 2000 et 2016 hormis l'apparition de quelques bâtiments.

Étude des cadastres (implantation et organisation du bâti par rapport au relief)

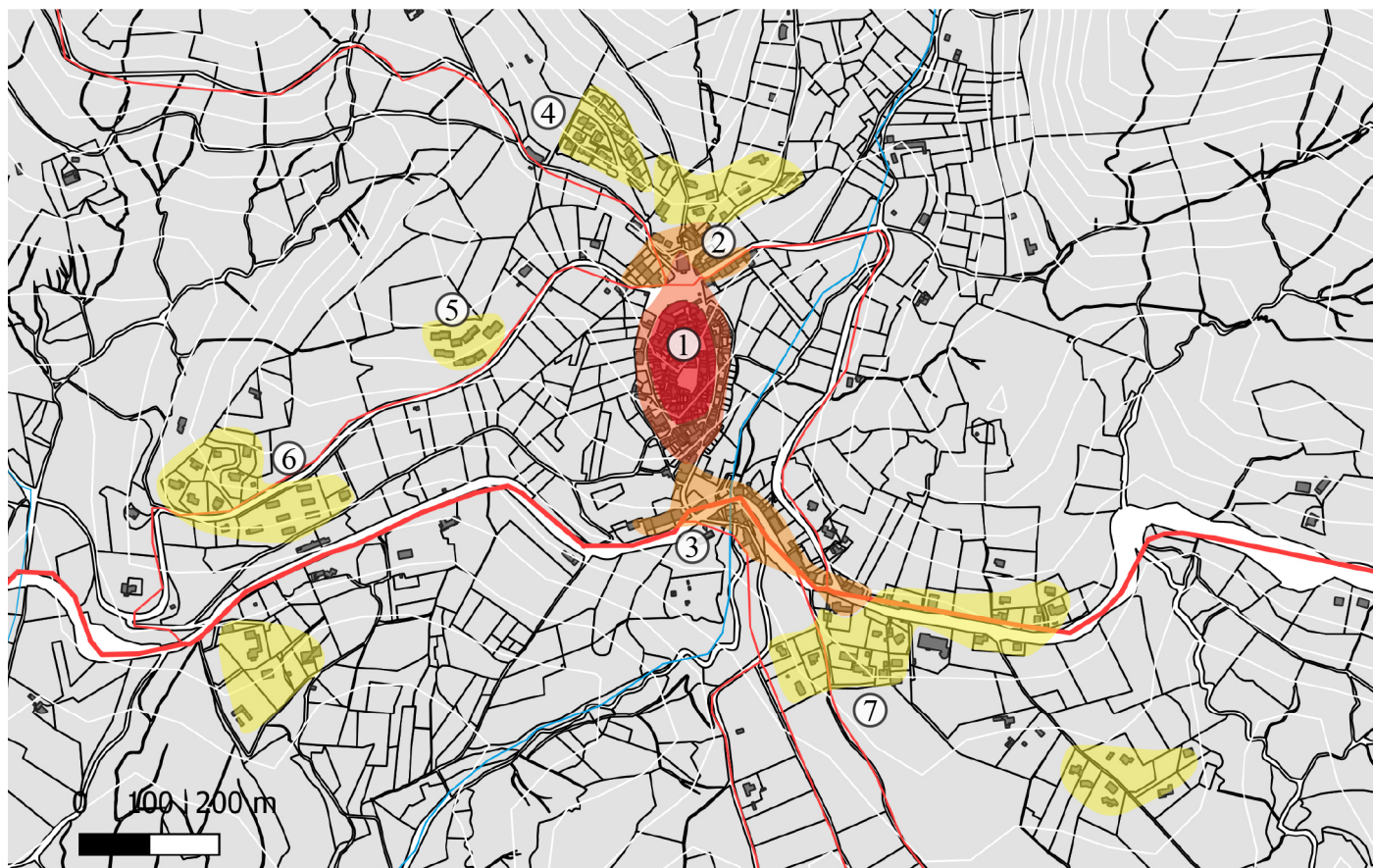


Figure 25. Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Rosans : comparaison du relief et du cadastre.

Trait bleu : cours d'eau ; trait rouge : route principale ; trait blanc : courbes de niveau ; trait noir : limite cadastrale ; aplat gris clair : parcelle ; aplat gris foncé : bâtiment ; forme rouge : village médiéval avant le 14-15ème siècle ; forme orange-rouge : expansion du village perché de l'époque moderne entre le 16-18ème siècle ; forme orange : expansion du village au 19ème siècle sous le modèle de la bégude ; forme jaune : expansion de l'habitat pavillonnaire au 20ème siècle. Photo satellite issu du portail IGN ; Carte créée avec un logiciel SIG à partir du plan cadastral informatisé de Rosans (PCI - Cadastre Etalab – 1er avril 2019) ; courbes de niveau générées à partir d'un MNT de 90 m de résolution ; réseau hydrographique généré à partir des données IGN BD CARTHAGE Version 3.0 (2002, révisé en 2006) ; réseau viaire généré à partir des données IGN ROUTE 500 Version 2.1 (2001, révisé en 2006).



Photo 15. Rosans – le village vue par drone. Harold Strammer, mai 2019

Le noyau d'habitat de Rosans (numéro 1 sur la figure 25 et la photo 15) correspondant au village perché concorde avec ce que nous avons décrit au point B.2.2.1 sur les villages perchés d'éperons : un tissu ovale compact s'étageant selon les courbes de niveau avec le donjon au centre. On observe au nord et sud du village l'organisation mitoyenne caractéristique des bégudes le long des voies de communication sans rapport particulier au relief. Les trois lotissements (numéro 4, 5 et 6 sur la figure 25 et 4 et 5 sur la photo 15) ont une

organisation très régulière et profitent d'une bonne exposition. Bien que formant un tissu non continu, ils suivent tous de manière plus ou moins marquée les courbes de niveau. Le lotissement 4 se démarque des deux autres car chaque habitation possède sa propre parcelle. Pour les deux autres, l'ensemble des bâtis se situe sur une seule et unique grande parcelle. Les quelques autres nouvelles habitations plus basses dans la vallée (numéro 7 sur la figure 25 et 6 sur la photo 15) semblent moins planifiées, indépendantes l'une de l'autre et sans rapport au relief.

Repérer et mettre en évidence les différentes étapes du développement du village

La forme rouge sur la figure 25 correspond au cœur médiéval de Rosans. La forme orange-rouge qui l'entoure est la première expansion du village datant de l'époque moderne, entre le XVI^{ème} et le XVIII^{ème} siècle. Ces deux parties du village forment un ensemble très cohérent qui correspond au noyau d'habitat décrit précédemment (numéro 1 sur la figure 25 et la photo 15). La forme orange sur la figure 25 correspond à l'expansion du XIX^{ème} siècle le long des axes de circulation formant une bégude. Les formes jaunes reprennent les principales zones d'habitat pavillonnaire qui se sont développées durant le XX^{ème} siècle.

L'expansion du village de Rosans a été dans un premier temps très fidèle à l'organisation originale et, petit à petit, s'en est affranchi pour aujourd'hui être complètement différent : d'un tissu compact ovale à un tissu lâche et dispersé.

Il est à noter que le noyau d'habitat de Rosans est entouré par une ceinture de jardins, dans les pentes, avec un système de terrasses, ce qui fait la transition avec l'espace agricole environnant.

B.3.3.5 Montbrun-les-Bains

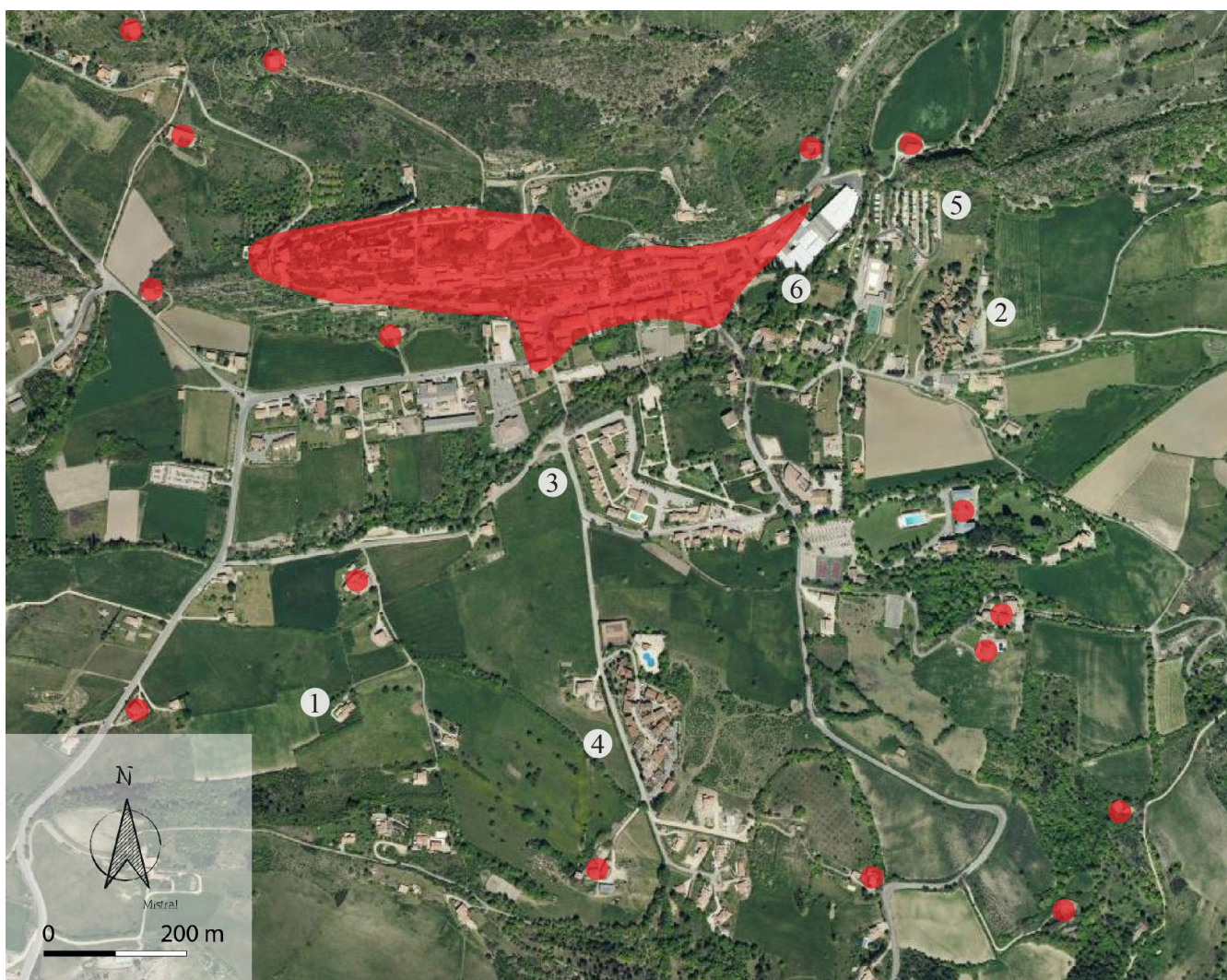


Figure 26. Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016 à Montbrun-les-Bains.

Forme rouge : noyau d'habitat de 1948 ; Points rouges : habitat isolé ou groupement d'habitats de 1948 ; 1 : nouvelle habitation pavillonnaire isolée ; 2, 3 et 4 : nouveaux lotissements ; 5 : nouveau camping ; 6 : nouveaux hangars. Fond de plan issu du portail IGN : photographies aériennes 2016.

Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016

De même qu'à Rosans et Condorcet, le bâti s'est étendu à Montbrun. En 1948, existe le noyau d'habitat perché à flanc de montagne et le long de la route en contrebas (forme rouge sur la figure 26) ainsi qu'une série d'habitats dispersés dans la plaine constituée principalement de fermes (points rouges sur la figure 26). En 2016, on peut voir de l'habitat pavillonnaire isolé dispersé (numéro 1 sur la figure 26), trois lotissements détachés du village (à l'est, numéro 2, au sud-est numéro 3 et au sud numéro 4 sur la figure 26) et un camping à l'est (numéro 5 sur la figure 26). On remarque aussi des hangars (numéro 6 sur la figure 26) collés à l'est du noyau villageois.

Étude des cadastres (implantation et organisation du bâti par rapport au relief)

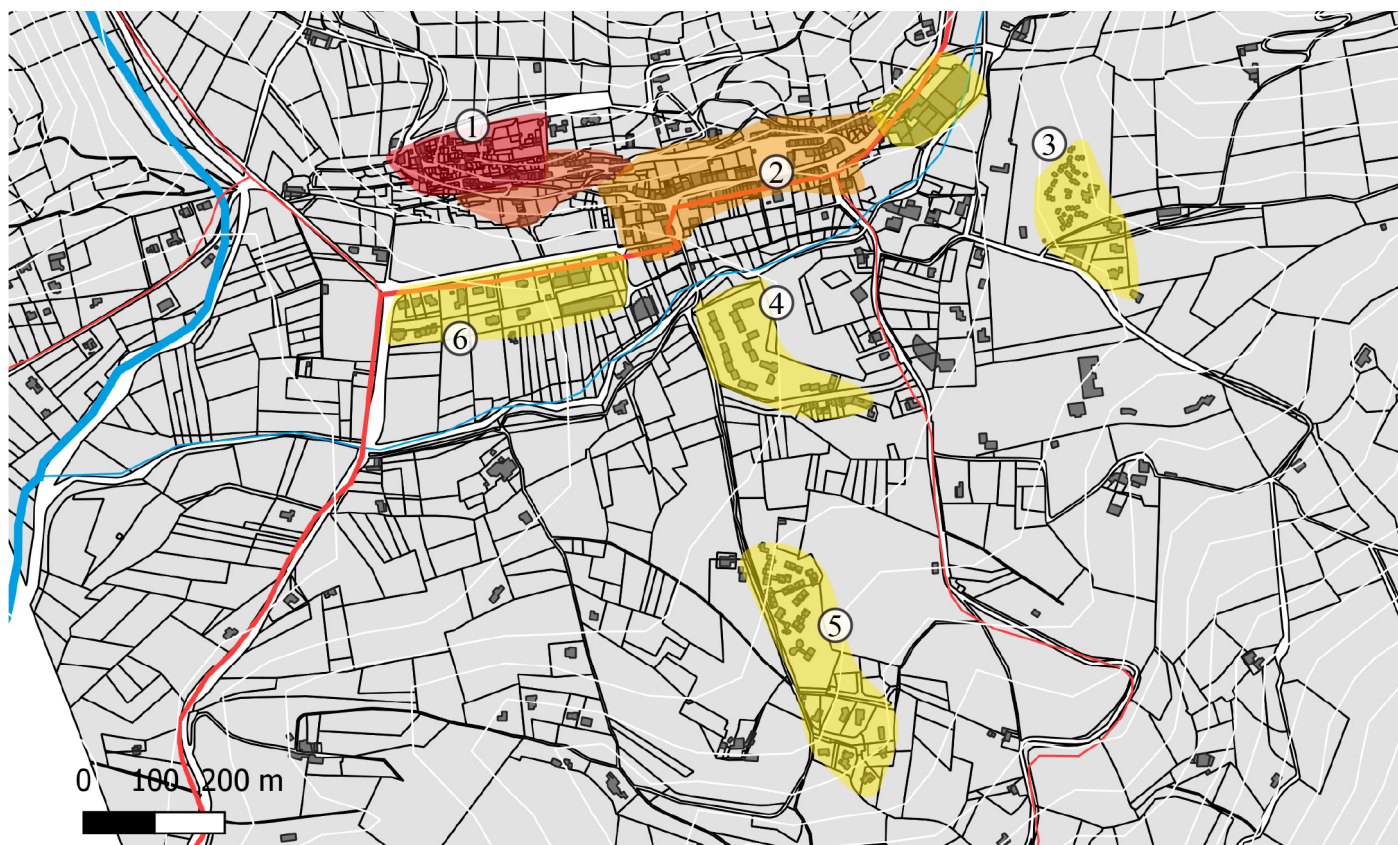


Figure 27. Analyse de l'implantation et de l'organisation du bâti à Montbrun-les-Bains : comparaison du relief et du cadastre. Trait bleu : cours d'eau ; trait rouge : route principale ; trait blanc : courbes de niveau ; trait noir : limite cadastrale ; aplat gris clair : parcelle ; aplat gris foncé : bâtiment ; forme rouge : village médiéval avant le 14-15ème siècle ; forme orange-rouge : expansion du village perché de l'époque moderne entre le 16-18ème siècle ; forme orange : expansion du village au 19ème siècle sous le modèle de la bégude ; forme jaune : expansion de l'habitat pavillonnaire au 20ème siècle. Photo satellite issu du portail IGN ; Carte créée avec un logiciel SIG à partir du plan cadastral informatisé de Montbrun-les-Bains (PCI - Cadastre Etalab – 1er avril 2019) ; courbes de niveau générées à partir d'un MNT de 90 m de résolution ; réseau hydrographique généré à partir des données IGN BD CARTHAGE Version 3.0 (2002, révisé en 2006) ; réseau viaire généré à partir des données IGN ROUTE 500 Version 2.1 (2001, révisé en 2006).

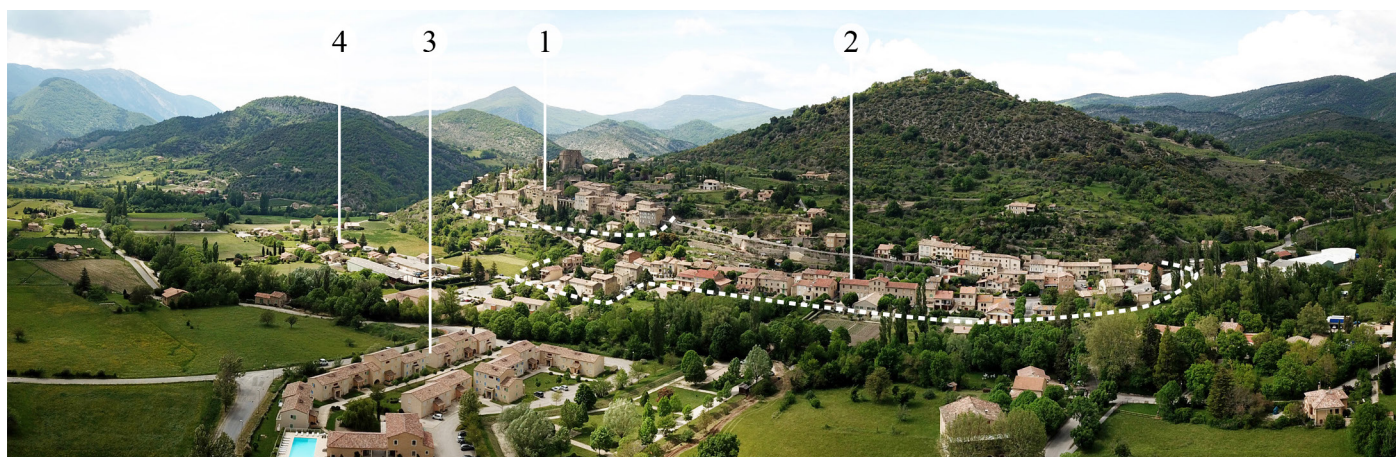


Photo 16. Montbrun – le village vue par drone. Harold Strammer, mai 2019

Le noyau d'habitat qui forme le village perché de Montbrun (numéro 1 sur la figure 27 et sur la photo 16) correspond à l'organisation d'un village perché de flanc de montagne de nous avons décrit au point B.2.2.1 avec un tissu compact longitudinal qui s'étage verticalement en suivant les courbes de niveau à la manière de terrasses avec les ruines du château au sommet. Dans le bas, on retrouve une bégude (numéro 2 sur la figure 27 et la photo 16) qui se développe le long de la route près du ruisseau de Barret. Ici, les lotissements (numéro 3, 4 et 5 de la figure 27 et 3 de la photo 16) se sont implantés dans la plaine, à proximité d'un réseau routier secondaire existant. Ils ont ensuite créé leur propre organisation qui se rattache plus aux limites du parcellaire qu'à un quelconque élément du paysage. Les autres maisons pavillonnaires (numéro 6 sur la figure 27 et 4 sur la photo 16), d'un degré moindre de planification, s'implantent à proximité des axes de circulations.

Repérer et mettre en évidence les différentes étapes du développement du village

La succession des étapes de l'évolution du village de Montbrun ressemble à celle de Rosans mais varie dans la forme finale. Ici, le village ne se développe que dans un sens : vers la plaine. Le vieux village, formé du cœur médiéval et de l'expansion moderne (forme rouge et orange-rouge sur la figure 27 qui correspond aux pointillés les plus haut sur la photo 16), s'arrête à 50 m environ au-dessus de la plaine et c'est à ce niveau que l'agglomération du XIX^{ème} siècle (forme orange sur la figure 27) commence, soudée et faisant corps à l'ancienne. La plupart des maisons ont été construites entre 1880 et 1920 (ce que semble confirmer le cadastre napoléonien sur lequel elles n'apparaissent pas). C'est là que l'on retrouve les magasins et autres (bains, hôtels, etc.). Une large route au flanc de la colline, bordée de magasins, de garages, de cafés, etc. mène au vieux village. C'est en passant au travers de la haute tour carré que l'on entre dans l'ancien village perché (forme rouge sur la figure 27). Ici, les rues sont étroites (deux mètres et demi maximum) et la pente se fait plus raide avant de laisser place à des escaliers. On trouve de plus en plus de maisons en ruines en se rapprochant du sommet et du château, lui-même en ruine (Mouralis, 1924). Il est intéressant de remarquer que des jardins occupent l'emplacement d'anciennes maisons sur les hauteurs.

B.3.3.6 Discussion

Comparaison de l'habitat entre 1948 et 2016

Sur les quatre villages étudiés, trois montrent une expansion de l'habitat bien marqué dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle (Condorcet, Rosans et Montbrun) et qui se poursuit au début du XXI^{ème} siècle (surtout pour Condorcet et Montbrun, moins à Rosans). Ce développement se fait sous la forme d'habitat pavillonnaire à proximité des villages, soit de manière isolée au coup par coup, soit en lotissement par ensemble.

Étude des cadastres (implantation et organisation du bâti par rapport au relief)

Concernant l'habitat pavillonnaire, on remarque qu'il se développe majoritairement en plaine (Condorcet et Montbrun surtout) en profitant de la proximité avec un axe de communication et ne présente dans ce cas pas de relation avec le relief. Lorsque l'habitat récent se trouve en hauteur (Condorcet et Rosans) profitant d'une bonne exposition, il semble moins s'adapter au relief que l'organisation traditionnelle. Il n'y a pas de front bâti : les maisons s'implantent à des hauteurs différentes. Le relief paraît moins être une contrainte qu'auparavant. L'habitat pavillonnaire forme un tissu lâche (plus ou moins continu), plus dense que l'habitat dispersé formé par les fermes isolées mais beaucoup moins que les noyaux d'habitat présent en 1948. L'aspect régulier de certains lotissements provient de l'implantation des bâtis à distance égale au sein d'une même parcelle commune (Rosans et Montbrun) ou du découpage cadastral en petites parcelles égales (Condorcet). Ainsi, l'habitat récent semble s'étaler et occuper beaucoup d'espace.

Bien qu'à petite distance, la nouvelle habitation de Saint-May s'intègre dans l'organisation du village en s'implantant dans la continuité d'une même courbe de niveau.

Repérer et mettre en évidence les différentes étapes du développement du village

On peut voir que l'évolution de Rosans et de Montbrun suivent une même logique : village perché d'origine médiévale, suivit d'une première expansion dans la continuité à l'époque moderne, puis développement le long des axes de circulation au XIX^{ème} siècle et, pour finir, apparition de l'habitat pavillonnaire dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Cependant la morphologie finale des villages diffère notamment du fait de l'implantation

des villages médiévaux : Rosans : village d'éperon et Montbrun : village de flanc de montagne. Tandis que l'expansion de l'habitat se fait de manière concentrique tout autour de Rosans, à Montbrun, l'habitat s'étage horizontalement dans un premier temps avant de se répandre dans la plaine.

Si on retrouve des étapes similaires dans l'évolution pour le village de Condorcet (développement de la bégude au XIX^{ème} suivit de l'habitat pavillonnaire au XX^{ème}), celle-ci n'ont pas les mêmes proportions puisqu'ici le village perché a été complètement abandonné au cours du XIX^{ème} siècle. La forme du village diffère largement, se développant à partir de la bégude, de part et d'autre de l'axe de circulation principale dans la vallée.

On remarque qu'une des quatre communes étudiées n'a pas connu d'expansion particulière depuis 1948. Il s'agit de Saint-May. Cela pourrait s'expliquer par rapport au relief, particulièrement contraignant et qui ne permet pas aux habitations de s'implanter ailleurs qu'à l'endroit où le village se situe. Cela pourrait également s'expliquer par la volonté politique communale de préserver son village. Il serait intéressant pour aller plus loin dans la réflexion d'étudier cette hypothèse et une étape supplémentaire pourrait être de prendre contact avec le maire du village afin d'avoir de nouvelles informations.

Si l'on peut penser au premier coup d'œil que Saint-May est un village perché médiéval préservé, ce n'est en fait pas le cas. L'habitat s'est déplacé légèrement tout en restant perché à l'époque moderne laissant l'implantation médiévale abandonnée.

Depuis le XIX^{ème} siècle, l'implantation et l'organisation des villages ont évolué et se différencient nettement de la trame médiévale et de l'expansion moderne. Le rapport avec le relief est aujourd'hui beaucoup moins prononcé au profit notamment des axes routiers.

Lorsque que l'habitat s'implante et s'organise en fonction du relief, il vient souligner la structure naturelle du paysage. De par leur position, les villages perchés sont particulièrement visibles. Très compacts, ils forment un seul élément cohérent dans le paysage. Ce n'est pas le cas de l'habitat pavillonnaire qui, avec son organisation étalée, brouille les limites du village et ainsi la lisibilité que l'on a du paysage.

B.3.3.7 Intérêt nouveau pour les villages perchés

Depuis environ 40 ans, les villages perchés ont regagné un intérêt manifeste et on observe ainsi une certaine reconquête. Ce phénomène plutôt général est en partie lié à la reprise de la croissance démographique de la région mais aussi au développement du tourisme et l'attention récente portée au patrimoine. Le vieux village perché d'Aubres illustre ce phénomène. Suite à son abandon complet, il est aujourd'hui réoccupé et restauré (Coignet, 2006).

B.3.4 Facteur favorisant l'habitat pavillonnaire

Nous avons vu que l'habitat pavillonnaire est apparu dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle dans les Baronnies. Nous allons maintenant expliquer pourquoi et en chercher l'origine.

Plusieurs facteurs favorisent le développement de l'habitat pavillonnaire. Sans être exhaustif, nous allons présenter ceux qui, suite à des recherches croisées, semblent particulièrement ressortir. Nous précisons pour chacun, le système auquel il participe.

Le succès de l'habitat pavillonnaire est lié notamment aux faibles coûts de construction dû à la standardisation des méthodes de constructions (matériaux, procédés de préfabrication, etc.) et à des aides à l'accession à la propriété (politiques publiques incitatives) (Géoconfluence, 2019). Certains lotissements créés suite à des opportunités foncières (terrains bon marché) sont l'objet de spéculations par de lotisseurs (Herrmann, 2018). Le système économique est donc, comme souvent, un facteur très important par rapport à l'habitat.

Le système politique est lui aussi un des principaux facteurs influençant l'habitat. L'habitat pavillonnaire et le lotissement ont été préconisés au niveau national en urbanisme au début et dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Dans cette seconde phase, ils profitent d'une politique et d'outils juridiques favorables et c'est à ce moment que ce phénomène d'habitat se généralise jusque dans les années 2000 (Herrmann, 2018).

L'habitat individuel est aussi favorisé par le développement au cours du XX^{ème} siècle de l'automobile (à l'échelle internationale) qui devient accessible à la majorité dans les pays les plus développés et des voies de communications (politique nationale : routes nationales, autoroutes, etc.) (Sanders, 2017 ; Herrmann 2018). Le système de mobilité est lui aussi un facteur important qui influence l'habitat.

B.3.4.1 Résultat

Tableau 7. Facteurs favorables à l'habitat pavillonnaire et les systèmes correspondant.

FACTEURS FAVORABLES À L'HABITAT PAVILLONNAIRE	SYSTÈME
Coûts de construction	Économique
Aides financières	Économique- Politique
Spéculation foncière	Économique
Urbanisme	Politique
Automobile	Mobilité

B.3.4.2 Discussion

Les principaux facteurs favorables à l'habitat pavillonnaire ne sont pas spécifiques aux Baronnie. Ils sont à une échelle bien supérieure au massif liés à des politiques nationales et à l'économie mondiale. On remarque qu'aucun facteur ne fait partie du système géographique.

B.3.5 Les matériaux de l'habitat dans les Baronnie

Toujours afin de vérifier si la dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le faciès du paysage des Baronnie, après l'organisation et l'implantation, nous allons nous intéresser à un autre aspect important qui participe à l'intégration de l'habitat dans le paysage : les matériaux utilisés pour la construction des bâtiments. Nous allons décrire ceux que l'on rencontre dans le bâti traditionnel des Baronnie. Afin de pouvoir comparer, nous observerons sur le terrain les différents matériaux que l'on retrouve dans les différentes parties des quatre villages étudiés précédemment (Condorcet, Saint-May, Rosans et Montbrun).

B.3.5.1 Processus de construction

Le processus de construction traditionnelle dans les Baronnie se caractérise par la recherche d'économies de ressources et de moyens. La nature du sol ne permet pas d'obtenir des pierres ou du bois de charpente de bonne qualité et la distance avec les principaux axes de communication rend l'importation de pierres de taille de grandes carrières difficile. Les échanges entre villages se font jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle à travers des chemins non carrossables, limitant le portage à dos d'homme ou de mules. Ainsi, les matériaux de constructions sont fournis localement avec de petites carrières artisanales ou familiales, par épierrage de champs et par récupération. Les vieilles ruines servent bien souvent de carrière aux habitants, profitant ainsi de pierres prêtent à être employées. La chaux que l'on trouve dans quelques fabriques proches (à Aubres dans les Baronnie ou dans le Diois) est mélangée avec une terre sableuse locale pour fabriquer le mortier (Mouralis 1924 ; Frémaux, 2006).

B.3.5.2 La pierre

La pierre qu'utilisent les habitants pour construire leurs maisons dans les Baronnie est fournie par le millefeuille de bancs calcaires et marneux plus ou moins homogènes. Elle fait partie des motifs du paysage des Baronnie

identifiés dans l'objectif 1. C'est une roche tendre de dureté inégale ce qui ne permet pas d'obtenir des pierres régulières de grandes dimensions. Grossièrement taillées, les pierres forment un appareillage irrégulier une fois assemblées. D'apparence peu soignée, cela demande un savoir-faire afin d'économiser le mortier. La taille et la couleur du moellon présente de nombreuses nuances allant du gris au jaune en fonction des différences en teneur d'argile ou en sable. Les moellons sont liés par une faible quantité de mortier laissant une certaine souplesse aux édifices. Cela permet de compenser d'éventuels mouvements de terrains mais aussi de faire des transformations (création de nouveaux espaces au-dessus ou accolés) plus facilement par simple reprise de maçonnerie. Le calcaire peut aussi servir sous forme de dalle. Il existe des variations de calcaires en fonction des endroits dans le massif : par exemple le calcaire coquillé du miocène que l'on retrouve sur le pont roman emblématique de Nyons ou le calcaire gréseux dans le Rosanais. La pierre est utilisée en fonction de sa destination : les plus grosses servent aux soutènements et fondations, les plus régulières comme éléments de structure ou de décoration et le tout-venant sert aux murs de blocage ou au parements extérieurs. C'est cette diversité qui devient un ornement de l'architecture vernaculaire (Mouralis, 1924 ; Frémaux, 2006 ; Comm. Pers., Vernin, 2018).

On retrouve des matériaux différents plus homogènes dans les plaines en aval de l'Eygues et de l'Ouvèze comme le grès qui permet d'obtenir une pierre de taille plus régulière. Plus rarement, dans la partie orientale et proche des cours d'eau, on trouve des murs construits avec des galets roulés qui demandent plus de mortier. Il est à noter que dans les vallées de la Méouge et du Céans, la brique est un peu plus présente mais c'est la pierre locale qui est principalement utilisée (Mouralis, 1924 ; Frémaux, 2006 ; Comm. Pers., Vernin, 2018).



Photo 17. Saint-May – façades de l'extérieure du village. De l'auteur, août 2018
Photo 18. Saint-May – rocher de Saint-May. De l'auteur, août 2018



Photo 19. Saint-May – façades à l'intérieure du village (moderne). De l'auteur, août 2018
Photo 20. Rosans – façades à l'intérieure du village (médiéval). De l'auteur, juillet 2018

Comme on peut le voir avec les photos 17 et 18, les couleurs des façades des maisons sont dans les mêmes tonalités que la roche des falaises environnantes. Cela participe grandement à l'intégration de l'habitat dans le paysage. Sur les photos 19 et 20, on peut voir que chaque pierre présente des variations de couleurs qui donnent une texture et un aspect naturels à l'ensemble de la façade en rappelant les nuances que l'on retrouve dans les falaises.

B.3.5.3 Les enduis

La mode de la pierre apparente se développe dans les années 70-80. Historiquement, les maisons sont généralement protégées par un enduit à pierre vue : le mortier remplit les interstices entre les pierres mais ne les recouvre pas. Il n'a pas l'apparence lisse et bien régulière des enduits d'aujourd'hui. La couleur du mortier est déterminée par la terre et le sable que l'on mélange à la chaux. C'est ce qui permet à un enduit d'être en harmonie ou non avec le paysage. Là aussi, il existe des variations en fonction des endroits. Vers Montbrun, Laragne Condorcet et les Pilles, on retrouve un mortier fait avec du gypse ce qui lui donne une couleur plus rosée. Cependant, ces enduis ont souvent été refaits dès qu'il y a eu des travaux et sont plus difficiles à observer aujourd'hui. L'enduit peut également servir à souligner les différents éléments architecturaux des habitations (éléments en pierre taillée, percements, chaînes d'angles, génoises, corniches, etc.) (Frémaux, 2006 ; Vernin 2018).



21



22

Photo 21. Montbrun-les-Bains – façades à l'intérieur du village (moderne). De l'auteur, août 2018

Photo 22. Montbrun-les-Bains – façades d'une habitation (20ème). De l'auteur, août 2018



23



24

Photo 23. Condorcet – façades à l'intérieur du village (19ème). De l'auteur, juin 2019

Photo 24. Condorcet – façades d'habitations (20ème). De l'auteur, juin 2019

On observe des enduits de multiples couleurs plus ou moins dans les tons naturels des Baronnies comme sur les photos 21 et 23. Lorsque les maisons sont mitoyennes, les couleurs semblent mieux s'harmoniser entre elles. Cela peut avoir pour origine une volonté des habitants pour valoriser l'ensemble des maisons, soit un effet dû à la proximité immédiate des différentes couleurs qui, en se rencontrant, forment un ensemble plus cohérent (Photos 21 et 23). Lorsque les maisons sont séparées, l'impression est largement modifiée et les couleurs, se détachant une à une, semblent bien plus lisses et artificielles (Photos 22 et 24).

B.3.5.4 Le bois

Un phénomène particulièrement remarquable dans l'architecture des maisons des Baronnies est la rareté du bois. Historiquement, le bois est une ressource rare destinée au chauffage (pour l'essentiel du pin et du chêne pubescent) et coûte cher. Il est utilisé au minimum dans les maisons et se réduit aux charpentes où il est difficilement remplaçable. Cela explique la conception des pans de toiture à faible portée et les petits volumes bâtis plus facilement construits. La maison traditionnelle des Baronnies diffère ainsi de celle des Alpes du Nord ou du Jura où le bois est un élément essentiel de construction des maisons (Mouralis, 1924, Frémaux, 2006).



Photo 25. Condorcet – maisons en bois (20ème). De l'auteur, juin 2019

Photo 26. Condorcet – maisons en bois (20ème). De l'auteur, juin 2019

Cependant, on trouve aujourd'hui dans le massif des maisons récentes construites en bois (Photos 25 et 26). Leur aspect se démarque franchement de celui de la maison traditionnelle des Baronnies, que ce soit avec la couleur ou la texture.

B.3.5.5 Les tuiles

On rencontre partout en Provence ainsi que dans les Baronnies des toitures de tuiles canal ou rondes et elles font parties des motifs de paysage identifiés dans l'objectif 1. Avec leur couleur rosée, elles marquent l'habitat dans le paysage (Photo 28). L'argile nécessaire à leur fabrication se trouve en abondance dans les sols marneux qu'on retrouve un peu partout dans le massif (Rosanais, etc.). Là encore, il existe une grande diversité de couleurs de tuiles qui varie en fonction la terre qui a servi de matière première, de la cuisson mais aussi de la végétation discrète qui pousse dessus. Déjà rare à la fin du XVIII^{ème} siècle, le chaume a disparu depuis longtemps dans les Baronnies. L'utilisation de génoise (Photo 27) s'est développée au XVIII^{ème} siècle : pour protéger le bâtiment du ruissellement, plusieurs rangs de tuiles rondes maçonnés s'avancent en sailli de la toiture (Mouralis, 1924 ; Frémaux, 2006 ; Syndicat mixte des Baronnies Provençales, 2012).



27



28

Photo 27. Saint-May – génoise. De l'auteur, août 2018 ; Photo 28. Saint-May – toiture du village. De l'auteur, août 2018



29



30

Photo 29. Rosans – toiture d'un lotissement. De l'auteur, mai 2019

Photo 30. Rosans – toiture d'un lotissement. De l'auteur, juin 2019

Cependant, on retrouve parfois des toitures différentes dans l'habitat pavillonnaire. C'est le cas, par exemple, d'un lotissement à proximité de Rosans qui, au lieu d'avoir des tuiles canal, à des tuiles mécaniques (Photo 29) d'une couleur beaucoup plus prononcée et qui se remarque démarque particulièrement dans le paysage (Photo 30).

B.3.5.6 Les nouveaux matériaux et l'importation

L'architecture traditionnelle des Baronnies est en harmonie avec le paysage, notamment avec les couleurs, les textures et les formes de la pierre locale. Les matériaux employés autrefois dépendent des conditions physiques des Baronnies. Aujourd'hui, avec le développement des transports, cette dépendance est bien moindre car il est plus facile d'importer les matériaux qui manquent, de meilleure qualité ou moins cher. Avec la création des routes nationales au XIX^{ème} siècle, l'importation de matériaux de construction depuis les vallées du Rhône ou de la Durance est facilitée. On voit apparaître de nouveaux matériaux dans des constructions plus standardisées : tuiles mécaniques, briques, métaux ferreux, ciment moulé (Mouralis, 1924 ; Frémaux, 2006).

B.3.5.7 Discussion

La problématique liée aux matériaux est complexe. Ils participent à l'intégration ou non des bâtiments dans le paysage. Si l'utilisation de nouveaux matériaux comme le bois marque une rupture nette avec l'habitat traditionnel, cela peut aussi être le cas avec l'évolution de techniques historiques. La pratique des enduits est ancienne mais son utilisation, notamment dans l'habitat pavillonnaire, peut avoir un effet complètement différent. Dans un tissu continu, cela forme un ensemble cohérent et diversifié. Au contraire, dans un tissu discontinu, cela renforce la rupture observée par rapport à l'organisation traditionnelle en soulignant l'individualité de chaque habitation.

C. L'HABITAT EN RUPTURE AVEC LE PAYSAGE DES BARONNIES

C.1 FRISE CHRONOLOGIQUE DE L'ÉVOLUTION DES TENDANCES D'HABITAT DANS LES BARONNIES ET FORMES D'HABITAT ASSOCIÉES

En faisant l'analyse diachronique de l'habitat dans les Baronnie, nous avons complété les études réalisées jusqu'à aujourd'hui, retracé les tendances de l'habitat et montré que dans la seconde partie du XX^{ème} siècle, une nouvelle forme d'habitat est apparue et s'est développée dans certains villages des Baronnie : l'habitat pavillonnaire. Nous pouvons ainsi établir une frise chronologique montrant les tendances de l'habitat dans les Baronnie en fonction des différentes époques (Figure 28).

Époque	Siècle	Tendances de l'habitat dans les Baronnie	
Préromaine	0 (J.-C.)	Habitat probablement en hauteur	
Romaine		Habitat de plaine et probablement dispersé	
Moyen Âge	11 ^{ème}	Habitat groupé et perché	
	14 ^{ème}	Déperchement, habitat de plaine qui reste groupé et fortifié	
	15 ^{ème}	Perchement	Déperchement
Moderne 1	17 ^{ème}	Perchement	
Moderne 2	19 ^{ème}	Habitat de plaine dispersé	
19 ^{ème}	20 ^{ème}	Habitat le long des routes	
2 nd moitié du 20 ^{ème}	21 ^{ème}	Habitat pavillonnaire étalé	
...		?	

Figure 28. Historique des tendances de l'habitat dans les Baronnie.

On remarque que la dynamique de l'habitat dans les Baronnie oscille entre habitat perché et habitat de plaine avant de se développer le long des routes et de s'étaler (Figure 28). Si les tendances d'habitat se succèdent, cela ne veut pas dire que l'ensemble de l'habitat se transforme à chaque fois. C'est ce qui est à l'origine de la grande diversité de morphologies villageoises témoins de l'histoire du massif (Figure 29), que nous avons présentées dans l'objectif 2.

Les formes de l'habitat sont principalement en lien avec la date à laquelle elles ont été construites. Nous pouvons le mettre en évidence en les situant par rapport aux époques déterminées précédemment. De plus, nous ajouterons les facteurs liés au perchement définis au point B.3.2.4 afin de les situer temporellement et mettre ainsi en évidence la dynamique de l'habitat dans les Baronnie.

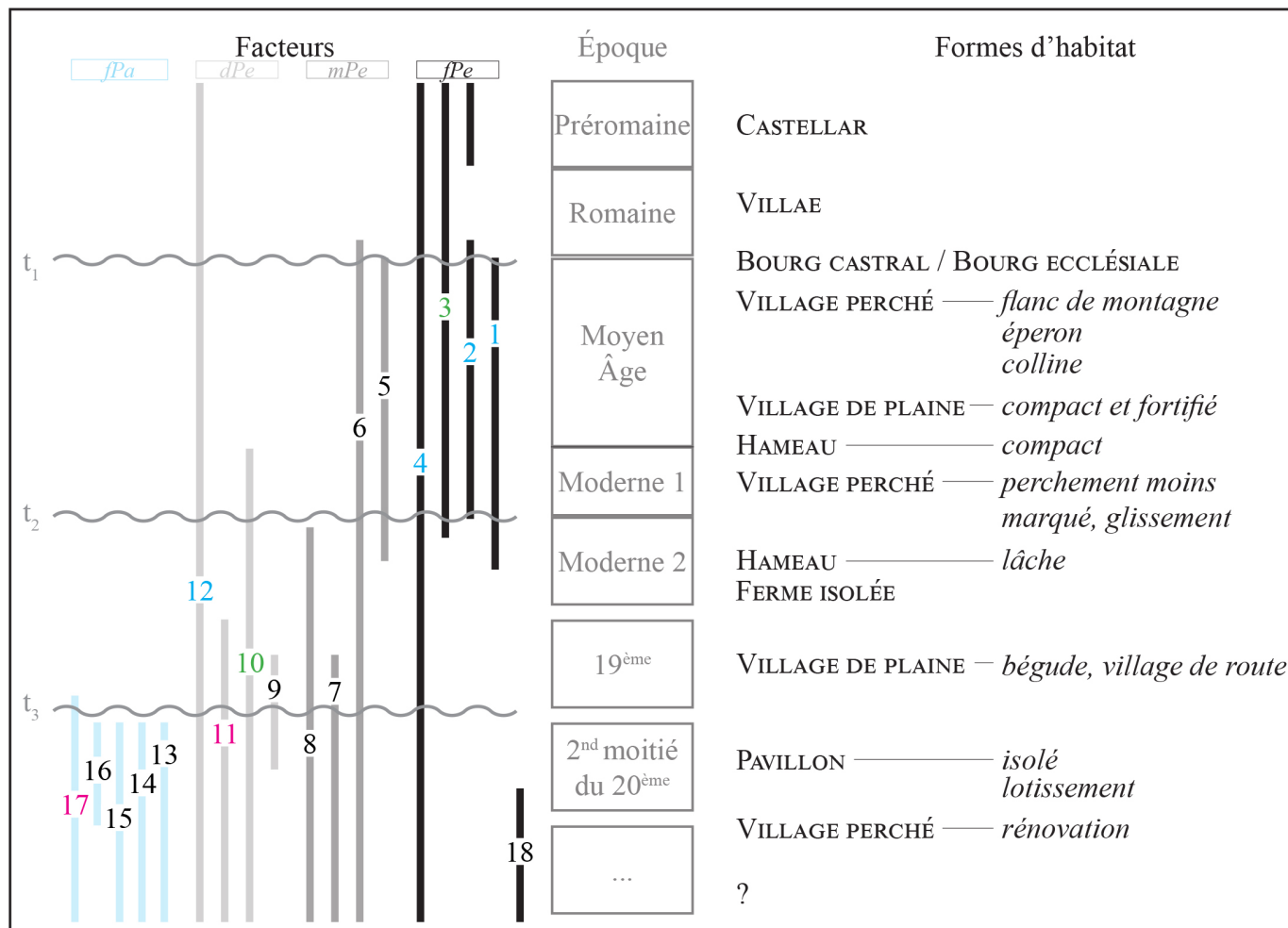


Figure 29. Formes d'habitat et facteurs influençant l'habitat.

Facteurs favorables à l'habitat perché (fPe) : 1. Féodalité (politique – géographique) ; 2. Défense (géographie – militaire) ; 3. Elevage (agricole) ; 4. Ensoleillement (géographie) ; Facteurs de maintien de l'habitat perché (mPe) : 5. Possession des terres par le seigneur (appropriation) ; 6. Habitude (social) ; 7. Pauvreté (économique) ; 8. Volonté (politique) ; Facteurs défavorables à l'habitat perché (dPe) : 9. Emigration (social) ; 10. Agriculture de plaine (agricole) ; 11. Voies de communication (mobilité) ; 12. Conditions physiques générales (géographie) ; Facteurs favorables à l'habitat pavillonnaire (fPa) : 13. Coûts de construction (économique) ; 14. Aides financières (économique – politique) ; 15. Spéculation foncière (économique) ; 16. Urbanisme (politique) ; 17. Automobile (mobilité) ; Nouveau facteurs favorables à l'habitat perché : 18. Tourisme, patrimoine, etc

Numéros en bleu : facteurs appartenant au système géographique ; numéros en vert : facteurs appartenant au système agricole ; numéros en rose : facteurs appartenant au système de mobilité ; numéros en noir : facteurs appartenant aux autres systèmes

t1. Transition 1 ; t2 : Transition 2 ; t3 ; Transition 3.

Par rapport aux facteurs influençant l'habitat dans les Baronnie, on remarque deux transitions : une vers la fin de l'époque romaine et le début du Moyen-Âge et une entre l'époque moderne et le XIX^{ème} siècle (Figure 29). Ces deux transitions marquent la période où sont apparus l'ensemble des villages perchés que nous connaissons aujourd'hui dans les Baronnie. Le perchement prend alors plusieurs formes, chacune avec ses variantes.

Une autre transition entre le XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} marque le déclin de l'habitat perché qui correspond au développement d'une nouvelle forme de village, les bégudes, en lien avec l'aménagement des voies de communication au niveau national. C'est à partir de là que le système de mobilité commence à influencer de manière significative l'habitat avec des conséquences importantes puisque, en plus de modifier l'implantation et l'organisation du bâti, cela permet également l'importation de nouveaux matériaux de construction.

S'il y a plusieurs transitions dans la dynamique de l'habitat dans les Baronnie, seule cette dernière marque un réel bouleversement.

C.2 FRACTURE DANS LE PAYSAGE

Nous avons montré dans l'objectif 1 que le relief est un élément important, caractéristique du paysage des Baronnies et que les villages perchés sont un motif de paysage collectivement reconnu. Dans l'objectif 2, nous avons expliqué que la structure spatiale favorise l'habitat dispersé dans les fonds de vallées, alors que pourtant, on observe une grande diversité de formes d'habitat, notamment groupé et perché. Dans l'objectif 3, nous avons d'abord expliqué les facteurs favorisant ou non l'habitat perché et nous avons vu que l'habitat a, dans un premier temps, évolué tout en restant étroitement lié au système géographique. Depuis le XIX^{ème} siècle, l'implantation et l'organisation de l'habitat ont évolué : ils sont moins en lien avec le relief et plus en rapport avec les axes de circulation. De ce fait, l'habitat souligne moins le paysage et peut même brouiller la lisibilité que l'on en a. Les nouveaux facteurs qui influencent l'habitat proviennent de l'extérieur des Baronnies et n'ont plus de rapport avec le système géographique ou agricole. Les matériaux de constructions viennent appuyer la rupture entre l'habitat et le paysage.

D'après les modèles de paysage révélés dans l'objectif 1, les Baronnies correspondent à un paysage rural pittoresque, à la rencontre des Alpes et de la Provence. Sont également évoquées les valeurs naturelles, culturelles et patrimoniales. L'habitat ancien, c'est-à-dire les villages perchés, et, de manière plus générale, l'habitat formé avant le XIX^{ème} siècle, participe à ces valeurs puisqu'il est grandement lié et adapté à la géographie du massif. L'habitat pavillonnaire marque, encore une fois, une rupture à ce niveau. En effet, comme nous l'avons vu dans l'objectif 2, il correspond généralement aux paysages périurbains.

Pour illustrer cette fracture, nous allons montrer à l'aide de photographies la différence d'aspect entre le village perché de Montbrun et l'habitat pavillonnaire à proximité (Photos 31 et 32) ainsi que les différentes ambiances du village selon les époques (Photos 33, 34, 35, 36).

Aspect extérieur



Photo 31. Montbrun-les-Bains – aspect extérieur du village perché. De l'auteur, mai 2019
Photo 32. Montbrun-les-Bains – aspect extérieur de l'habitat pavillonnaire. De l'auteur, mai 2019

Ambiance intérieure



33



34

Photo 33. Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure du cœur médiéval. De l'auteur, août 2018

Photo 34. Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure de l'habitat pavillonnaire. De l'auteur, août 2018



35



36

Photo 35. Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure de l'époque moderne. De l'auteur, août 2018

Photo 36. Montbrun-les-Bains – ambiance intérieure du 19ème. De l'auteur, août 2018

C.3 LES ENJEUX DE L'AMÉNAGEMENT VILLAGEOIS

Tout le long de cette étude, nous avons pu identifier les principaux systèmes qui influencent l'habitat dans les Baronnie, et, par ce biais, son paysage.

Ainsi, afin de répondre à l'objectif général dans lequel souhaite s'inscrire cette étude (qui est : accompagner les paysages au cours de leur transformation, tout en tenant compte de la valeur culturelle et historique qu'ils détiennent), il est possible maintenant de déterminer certains enjeux de l'aménagement villageois dans les Baronnie.

Concernant la construction de nouveaux bâtiments, il paraît nécessaire de réfléchir à l'implantation et l'organisation de manière à s'intégrer au tissu bâti existant. Cela pourrait s'associer à une réflexion sur les bordures de village et la transition vers l'espace agricole ou naturel. De la même manière, l'usage des matériaux, avec la problématique du pastiche et de la banalisation, demande une attention particulière.

D. OUVERTURE

D.1 UNE PROBLÉMATIQUE D'UNE ÉCHELLE SUPÉRIEURE AUX BARONNIES

Le développement de l'habitat pavillonnaire n'est pas un phénomène propre aux Baronnie. Aujourd'hui, suite à la demande, l'habitat pavillonnaire est la forme d'habitat qui prévaut en France. Partageant des processus de construction similaire (organisation en lotissement, implantation au coup par coup, matériaux), il participe à uniformiser les paysages et altérer la diversité et l'identité des villages (Certu, 2011). Il est le plus souvent associé à l'étalement urbain et la périurbanisation. Il s'observe ainsi en Provence et en Toscane, où l'habitat perché est présent, mais également dans le reste de la France, en Belgique et d'autres pays européens et du monde. De manière générale, cet habitat individuel étalé fait partie d'un système qui se rapproche du modèle californien de la ville diffuse composée de pavillons structurés par rapport à des centres commerciaux en périphéries et reliés par des voies de circulation rapide (Perrin, 2009).

On peut ainsi s'étonner de trouver de l'habitat pavillonnaire dans le massif des Baronnie, territoire rural avant tout et qui n'est pas en situation de périphérie urbaine. Les villes les plus importantes à proximité immédiate restent de taille modeste : il s'agit de Nyons (6 700 habitants) et Vaison-la-Romaine (6 000 habitants) du côté de la vallée du Rhône et Sisteron (7 300 habitants) pour le côté de la vallée du Buëch. L'habitat pavillonnaire, en tant l'élément marqueur de la transition actuelle décrite par Lena Sanders, témoigne que des changements profonds sont à l'œuvre dans les Baronnie.

Les modes de vies ont évolué depuis la révolution industrielle dans les pays les plus développés. Les échanges de biens, de personnes et d'idées se sont intensifiés, notamment sous l'impulsion de la baisse des coûts de transport, de la transformation de l'économie mondiale et du progrès technologique. Ces échanges ont lieu dans un contexte urbain grandissant, et participent à former des métropoles de plus en plus importantes. On voit apparaître de nouveaux objets géographiques, les « régions métropolitaines polycentriques » correspondant à un changement d'échelle dans le fonctionnement des régions urbaines qui deviennent plus vaste. Ainsi, l'attraction des villes ayant un rôle de centre dans leur système urbain (qui correspond à un trajet aller-retour réalisable dans la journée) passe de 20 km au XIX^{ème} siècle à 200 km aujourd'hui. Les liens fonctionnels entre villes se trouvent renforcés, formant des réseaux polycentriques (Sanders, 2017). De ce fait, le village n'est plus le centre de la vie quotidienne (Perrin, 2013).

En effet, on remarque aujourd'hui de nombreux petits villages dans les Baronnie qui ne sont plus que des dortoirs. Les habitants se déplacent systématiquement pour faire les courses, aller à l'école, etc. Même Nyons et Vaison ne semblent pas fournir l'ensemble des services nécessaires et les habitants doivent se rendre plus loin, par exemple à Avignon. Ainsi, une hypothèse serait qu'une partie du massif située à moins de deux heures de villes comme Avignon, Montélimar ou Valence, fait partie de leur aire métropolitaine. Comprendre la hiérarchie des pôles urbains permettrait de poursuivre cette étude. Au sein même des Baronnie, certains villages ont plus d'importance que d'autres en termes de services proposés (marché, supermarché, banque, pharmacie, poste, école, etc.).

Identifier les dynamiques des systèmes à l'aide des paysages peut permettre, en agissant avec les différents acteurs impliqués, d'accompagner leur l'évolution tout en tenant compte à la fois des enjeux actuels de la société et des valeurs historiques et culturelles propre à chaque lieu.

D.2 DES SOLUTIONS

L'habitat traditionnel peut être une source d'inspiration. Les projets urbains d'aujourd'hui cherchent à créer des formes favorisant et développant un lien social, comme l'habitat « semi-collectif ». Il existe à l'intérieur des centres anciens des villages des Baronnie une grande diversité d'espaces semi-privés et semi-publics (soustets, placettes, perrons, murets, bancs, escaliers, etc.), propices à l'appropriation des lieux avec un potentiel de qualité de vie (Ronzani et al. 2009).

Il est possible également de chercher des réponses aux enjeux écologiques dans les formes d'habitat traditionnel. Par exemple, les villages perchés pour les Baronnie, construits de manière compacte sur des terres non

cultivables, présentent l'avantage d'économiser de l'espace et de l'énergie tout en associant agriculture et habitat. Avec le développement des circuits courts, de l'agriculture et des commerces de proximité, avec le développement d'internet, les Baronnies mais également les autres milieux ruraux ont la possibilité de se développer de manière innovante tout en favorisant la résilience des paysages et ainsi préserver leur diversité.

Cette étude exprime la volonté d'aborder un enjeu qui peut être universel (maintenir la diversité des paysages en les accompagnants au cours de leur transformation, tout en tenant compte de la valeur culturelle et historique qu'ils détiennent) par rapport à un paysage en particulier, celui des Baronnies, et d'une de ses problématiques : la rupture dans la dynamique de l'habitat. Elle permet de montrer qu'un paysage est impacté par de nombreux systèmes, de toutes échelles, dont certains ont un champ d'action d'ordre de grandeur nettement supérieur à celui du paysage en question. C'est ce qui fait tendre les aménagements et, par ce biais, les paysages, vers une certaine uniformité. Le caractère spécifique et unique d'un paysage est issu de la rencontre entre tous les systèmes de toutes les échelles : géographique, agricole, etc. Cette union témoigne alors de l'ingéniosité de l'être humain à s'adapter à l'environnement.

CONCLUSION

Les paysages culturels, en tant que patrimoine commun, sont aujourd'hui menacés. Afin de préserver leur qualité et leur diversité, il semble pertinent, en tant qu'architecte paysagiste, d'accompagner leur évolution et de renforcer leur résilience. C'est pourquoi nous avons décidé d'étudier, dans le cadre de ce travail, la dynamique d'évolution de ces paysages culturels, en traitant le cas spécifique des paysages ruraux des Baronnie. L'angle particulier de l'habitat, trame visible et durable dans le paysage des sociétés humaines, a été choisi.

Suite au constat que certaines formes nouvelles d'habitat semblent s'éloigner du modèle d'habitat traditionnel tel que l'habitat perché, l'hypothèse que la dynamique récente d'expansion des villages perchés bouleverse le faciès du paysage des Baronnie a été formulée.

Dans cette étude, nous avons dans un premier temps eu pour objectif de définir le faciès du paysage à l'aide d'une reconnaissance paysagère sur base d'observations de terrain et de l'analyse des atlas de paysage. Nous avons ensuite décrit l'influence sur l'habitat de la structure spatiale et des systèmes qui en sont à l'origine ainsi que les différentes formes d'habitat que l'on rencontre dans les Baronnie. Finalement, à l'aide d'une analyse diachronique de l'habitat et de l'étude des facteurs de changements, nous avons pu comprendre sa dynamique.

Nous avons vu que, dans les Baronnie, l'habitat est un élément qui participe particulièrement au paysage, notamment le motif collectivement reconnu du village perché. Bien que la structure spatiale des Baronnie favorise un habitat dispersé dans les fonds de vallées, on observe une grande diversité de formes d'habitat groupé et perché. Plusieurs facteurs liés au système géographique sont à l'origine des villages perchés. En étudiant la dynamique de l'évolution de l'habitat, nous avons mis en évidence qu'il se détache petit à petit du système géographique. Depuis le XIX^{ème} siècle, les villages, auparavant en lien avec le relief, se sont développés par rapport aux axes de circulations. Cette étude a également permis de montrer qu'un paysage a des influences multiples, parfois très lointaines. Mais c'est principalement le développement de l'habitat pavillonnaire qui marque une fracture, tant de par son implantation que par son organisation. L'utilisation de nouveaux matériaux vient renforcer cette rupture. Ainsi, nous avons pu vérifier notre hypothèse. Identifier les dynamiques de l'habitat et mieux les comprendre est une étape essentielle qui a permis de dégager les principaux enjeux liés à l'habitat dans les Baronnie et d'évoquer des pistes de réflexions pour des actions futures.

BIBLIOGRAPHIE

Articles

- Canellas C. et al., 2014. *Les normales climatiques spatialisées Aurelhy 1981-2010 : températures et précipitations*. La Météorologie, n°85, p. 47-55. [Téléchargé le 4 mai 2019]. Disponible à l'adresse : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/53750>
- Crutzen P. J. & Stoermer E. F., 2000. *The « Anthropocene »*. IGBP Global Change Newsletter, No. 41, p. 17-18. [Téléchargé le 11 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.igbp.net/publications/globalchangemagazine/globalchangemagazine/globalchangenewslettersno4159.5.5831d9ad13275d51c098000309.html>
- Davodeau H., 2008. *Le « socle », matériau du projet de paysage. L'usage de « la géographie » par les étudiants de l'Ecole du paysage de Versailles*. Projets de paysage, n°1
- Davodeau H., 2009. *Les atlas de paysages français ou les difficultés de concilier l'approche sensible et l'approche scientifique*. Rivista geografica italiana, Pacini Editore S.p.A., p. 173-194. [Téléchargé le 16 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00788156>
- Ellis E.C., & Ramankutty N., 2008. *Putting people in the map : anthropogenic biomes of the world*. Frontiers in Ecology and the Environment, Volume 6, Issue 8, p. 439-447. [Téléchargé le 9 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://esajournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1890/070062>
- Gaussen H. & Bagnouls F., 1957. *Les climats biologiques et leur classification*. Annales de géographie, t. 66, n°355, p. 193-220. [Téléchargé le 9 mai 2019]. Disponible à l'adresse : http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1957_num_66_355_18273
- Loarie S. R. et al., 2009. *The velocity of climate change*. Nature, Volume 462, Issue 7276, p.1052–1055. [Téléchargé le 10 février 2019]. Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/40768520_The_velocity_of_climate_change
- Luginbühl Y., 2007. *Pour un paysage du paysage*. Économie rurale, n°297-298, p. 23-37. [Téléchargé le 14 mars 2019]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/economierurale/1931>
- Mouillebouche H., « Marie-Pierre Estienne, Châteaux médiévaux dans les baronnies, Xe-XIVe siècle », Revue archéologique de l'Est [En ligne], Tome 59-2 | 2010, mis en ligne le 05 janvier 2012, consulté le 19 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rae/6512>
- Mouralis D., 1924. *Les phénomènes d'habitat dans le massif des Baronnies. (Préalpes du Sud)*. Revue de géographie alpine, tome 12, n°4. p. 547-644. [Téléchargé le 7 décembre 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1924_num_12_4_4909
- Orłowsky B. & Seneviratne S.I., 2012. *Global changes in extreme events : regional and seasonal dimension*. Climatic Change, Volume 110, Issue 3-4, p. 669-696. [Téléchargé le 10 février 2019]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1007/s10584-011-0122-9>
- Perrin C., 2013. « L'empreinte des structures agraires sur les dynamiques paysagères en périurbain : une modélisation spatiale diachronique comparée entre la Provence et la Toscane », Méditerranée, 120 | 2013, p. 59-71.
- Portal C., 2012. *Du socle au paysage : essai pour un nouveau regard sur les reliefs*. Projets de paysage, n°8
- Rey M., 1929. *La limite géographique de l'habitat perché dans les Alpes françaises*. Revue de géographie alpine, tome 17, n°1. p. 5-39. [Téléchargé le 7 décembre 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1929_num_17_1_4479
- Steffen, W. et al., 2015. *The trajectory of the Anthropocene: The Great Acceleration*. The Anthropocene Review, Volume 2, Issue 1, p. 81–98. [Téléchargé le 11 février]. Disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1177/2053019614564785>

Colloques

- Codou Y., 2009. « Le village ecclésial en Provence au Moyen-Âge », *Au Moyen Âge entre Provence et Dauphiné. Archéologie et histoire autour de Lachau en Baronnies*, colloque, Lachau, p. 49-54.
- Morigny J.A., 2009. « Les Mévouillon, acteurs de l'histoire de la Provence et du Dauphiné au XIII^e siècle », *Au Moyen Âge entre Provence et Dauphiné. Archéologie et histoire autour de Lachau en Baronnies*, colloque, Lachau, 99-108.

Documents disponibles sur internet

- CNRS, 2004. *Rapport de conjoncture du comité national de la recherche scientifique. Tome 1. L'état de l'art*. Section 31 « Hommes et milieux, évolution, interactions ». Paris, CNRS éditions. Disponible à l'adresse : <http://rapports-du-comite-national.cnrs.fr/archives-conjoncture>
- Conseil de l'Europe, 2000. *Convention européenne du paysage*. Florence, série des traités européens, Numéro 176. [Téléchargé le 11 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://rm.coe.int/168008062a>
- Flandrin J., et al., 1975. *Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille n° 891, Nyons, Notice explicative*. Orléans, éd. Bureau de recherches géologiques et minières. [Téléchargé le 30 novembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://ficheinfoterre.brgm.fr/Notices/0891N.pdf>
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2015. *Les Atlas de paysages. Méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages*. [Téléchargé le 4 février 2019]. Disponible à l'adresse : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/AEALPC/doc/IFD/IFD_REFDOC_0526026/les-atlas-de-paysages-methode-pour-l-identification-la-caracterisation-et-la-qualification-des-paysa
- Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2017. *Les Baronnies provençales au fil du temps. Evolution des peuplements et des villages*. [Téléchargé le 21 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.baronnies-provencales.fr/telechargements>
- Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2015. *Du bassin vocontien aux Baronnies, une mer fossile*. [Téléchargé le 24 novembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.baronnies-provencales.fr/telechargements>
- Parc naturel régional des Baronnies provençales, 2010. *Diagnostic territorial*. [Téléchargé le 17 novembre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.baronnies-provencales.fr/telechargements>
- UNESCO, 2017. *Textes fondamentaux de la Convention du patrimoine mondial de 1972*. Paris, UNESCO. [Téléchargé le 14 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://whc.unesco.org/document/163851>

Ouvrages publiés

- Aubry P., 2006, « Motif de paysage », dans Berque A. (sous la dir. de). *Mouvance II. Soixante-dix mots pour le paysage*. Paris, éd. de la Villette, p. 120.
- Aubry P., Laffage A., 2006, « Subjectivité partagée », dans Berque A. (sous la dir. de). *Mouvance II. Soixante-dix mots pour le paysage*. Paris, éd. de la Villette, 120 p.
- Bertrand G., 1995, « Le paysage entre la Nature et la société », dans Roger A. (sous la dir. de). *La théorie du paysage en France (1974 – 1994)*. Seyssel, éd. Champ Vallon, p. 88-108.
- Bogaert J., Biloso A., Vranken I. & André M., 2015, « Peri-urban dynamics: landscape ecology perspectives », dans Bogaert J. & Halleux J.-M. éd. *Territoires périurbains. Développement, enjeux et perspectives dans les pays du Sud*. Gembloux, éd. Presses agronomiques de Gembloux, p. 63-74.
- Brunet R., 1995, « Analyse des paysages et sémiologie », dans Roger A. (sous la dir. de). *La théorie du paysage en France (1974 – 1994)*. Seyssel, éd. Champ Vallon, p. 7-20.
- Burgard C., 2006, « Le couvert végétal », dans Conservation du patrimoine du département de la Drôme et al. (sous la dir. de). *Patrimoines des Baronnies. Paysage, architecture et histoire*. Collection « Histoires de territoires », Pont-Saint-Espirit, éd. La Mirandole, p. 22-23.
- Certu, 2011. *Aménager durablement les petites communes. Ecoquartiers en milieu rural ?* Collection

« Dossiers », Lyon, éd. du Certu, p. 8.

- Collomb P., 1999. *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*. Paris, éd. Economica.
- Donadieu P., 1995, « Pour une conservation inventive des paysages », dans Roger A. (sous la dir. de). *La théorie du paysage en France (1974 – 1994)*. Seyssel, éd. Champ Vallon, p. 400-422.
- Estienne M.P., 2008. *Châteaux médiévaux dans les Baronnies (Xe - XIVe siècles)*. Lyon, éd. ALPARA, p. 164.
- Fréaux M., 2006, « Relief et géologie », dans Conservation du patrimoine du département de la Drôme et al (sous la dir. de). *Patrimoines des Baronnies. Paysage, architecture et histoire*. Collection « Histoires de territoires », Pont-Saint-Esprit, éd. La Mirandole, p. 14-17.
- Lacoste Y., 1995, « A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce un beau paysage ? », dans Roger A. (sous la dir. de). *La théorie du paysage en France (1974 – 1994)*. Seyssel, éd. Champ Vallon, p. 42-73.
- LAE, 2009. *On Site. L'architecture du paysage en Europe*. Arles, éd. Actes Sud.
- Lassus B., 1995, « L'obligation de l'invention : du paysage aux ambiances successives », dans Roger A. (sous la dir. de). *La théorie du paysage en France (1974 – 1994)*. Seyssel, éd. Champ Vallon, p. 424-437.
- Luginbühl Y., 2006, « Modèles paysagers », dans Berque A. (sous la dir. de). *Mouvance II. Soixante-dix mots pour le paysage*. Paris, éd. de la Villette, p. 120.
- Ollivier-Elliott P., 1994. « *Les Baronnies. Mode d'emploi d'un fragment de Paradis.* ». Lyon, éd. Aubanel.
- Roger A., 1995, « Histoire d'une passion théorique », dans Roger A. (sous la dir. de). *La théorie du paysage en France (1974 – 1994)*. Seyssel, éd. Champ Vallon, p. 438-451.
- Roger A., 2006, « Artialisation », « Génie du lieu », dans Berque A. (sous la dir. de). *Mouvance II. Soixante-dix mots pour le paysage*. Paris, éd. de la Villette, p. 120.
- Sanders L. (sous la dir. de), 2017. *Peupler la Terre. De la préhistoire à l'ère des métropoles*. Collection « Villes et Territoires », Tours, éd. Presses universitaires François-Rabelais
- Wieber J.-C., 1995, « Le paysage visible, un concept nécessaire », dans Roger A. (sous la dir. de). *La théorie du paysage en France (1974 – 1994)*. Seyssel, éd. Champ Vallon, p. 182-192.

Site internet

- Atlas des Paysages des Hautes Alpes, 2019. [Consulté entre septembre 2018 et avril 2019]. Disponible à l'adresse : www.paysages-hautesalpes.fr
- Centre de ressources régional des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes, 2019. [Consulté entre septembre 2018 et avril 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.paysages.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr>
- Fédération Française du Paysage, 2009. [Consulté le 19 février 2019]. Disponible à l'adresse : <http://www.f-f-p.org/fr/paysagiste-concepteur/missions/>
- Géoconfluences, 2019. [Consulté entre mai et juin 2019]. Disponible à l'adresse : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>
- Gidon M., 2018. *Geol-Alp, un atlas géologique des alpes françaises*. Mise à jour du 25 novembre 2018. [Consulté en novembre et décembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.geol-alp.com/>

Thèse

- Perrin C., 2009. *Construire les campagnes méditerranéennes. Usages, aménagement et valorisations du foncier agricole périurbain en Provence et en Toscane (1950-2010)*. Thèse de doctorat : Géographie. Université de Provence - Aix-Marseille I.

Documents non publiés

- Ronzani C., Juban E., Adam R., 2009. *Le paysage des Baronnies. Etude dans le cadre de la préfiguration du Parc naturel régional des Baronnies provençales*. Stage de fin d'étude. Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
- Syndicat mixte des Baronnies Provençales, 2012. *Centrales solaires photovoltaïques villageoises. Etude paysagère – Phase 1*.

Personne de ressource

- Vernin A., 2018. Chargé de mission Patrimoines culturels et culture au Parc naturel régional des Baronnies provençales

Annexe 1 – Graphiques de la « Grande Accélération »

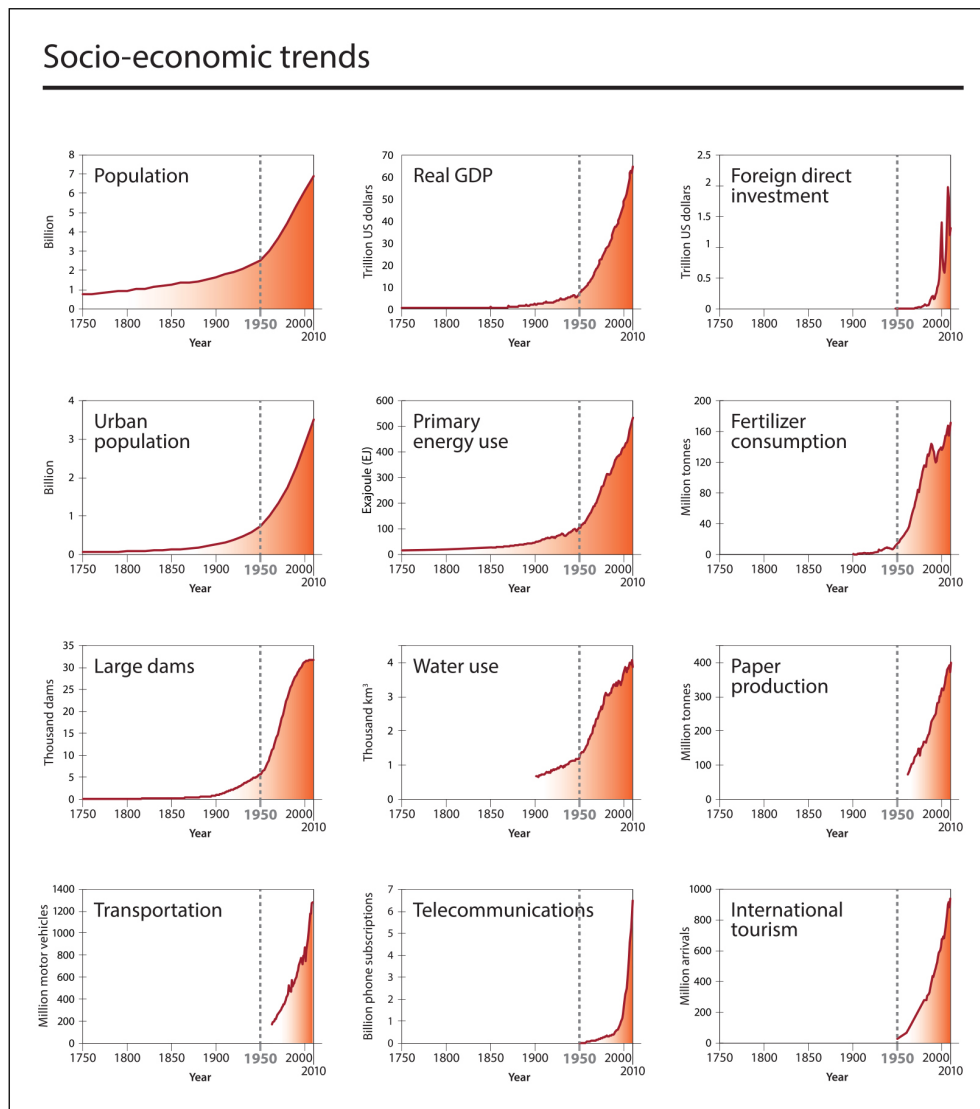


Figure I. Trends from 1750 to 2010 in globally aggregated indicators for socio-economic development. (1) Global population data according to the HYDE (History Database of the Global Environment, 2013) database. Data before 1950 are modelled. Data are plotted as decadal points. (2) Global real GDP (Gross Domestic Product) in year 2010 US dollars. Data are a combination of Maddison for the years 1750 to 2003 and Shane for 1969–2010. Overlapping years from Shane data are used to adjust Maddison data to 2010 US dollars. (3) Global foreign direct investment in current (accessed 2013) US dollars based on two data sets: IMF (International Monetary Fund) from 1948 to 1969 and UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development) from 1970 to 2010. (4) Global urban population data according to the HYDE database. Data before 1950 are modelled. Data are plotted as decadal points. (5) World primary energy use. 1850 to present based on Grubler et al. (2012), 1750–1849 data are based on global population using 1850 data as a reference point. (6) Global fertilizer (nitrogen, phosphate and potassium) consumption based on International Fertilizer Industry Association (IFA) data. (7) Global total number of existing large dams (minimum 15 m height above foundation) based on the ICOLD (International Committee on Large Dams) database. (8) Global water use is sum of irrigation, domestic, manufacturing and electricity water withdrawals from 1900 to 2010 and livestock water consumption from 1961 to 2010. The data are estimated using the WaterGAP model. (9) Global paper production from 1961 to 2010. (10) Global number of new motor vehicles per year. From 1963 to 1999 data include passenger cars, buses and coaches, goods vehicles, tractors, vans, lorries, motorcycles and mopeds. Data 2000–2009 include cars, buses, lorries, vans and motorcycles. (11) Global sum of fixed landlines (1950–2010) and mobile phone subscriptions (1980–2010). Landline data are based on Canning for 1950–1989 and UN data from 1990–2010 while mobile phone subscription data are based solely on UN data. (12) Number of international arrivals per year for the period 1950–2010.

Sources: (1) HYDE database; Klein Goldewijk et al. (2010). (2) Maddison (1995, 2001); M Shane, Research Service, United States Department of Agriculture (USDA); Shane (2014). (3) IMF (2013); UNCTAD (2013). (4) HYDE database (2013); Klein Goldewijk et al. (2010). (5) A Grubler, International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA); Grubler et al. (2012). (6) Olivier Rousseau, IFA; IFA database. (7) ICOLD database register search. Purchased 2011. (8) M Flörke, Centre for Environmental Systems Research, University of Kassel; Flörke et al. (2013); aus der Beek et al. (2010); Alcamo et al. (2003). (9) Based on FAO (Fisheries and Aquaculture Department online) online statistical database FAOSTAT. (10) International Road Federation (2011). (11) Canning (1998); United Nations Statistics Division (UNSD) (2014). (12) Data for 1950–1994 are from UNWTO (United Nations World Tourism Organization) (2006) and data for 1995–2004 are from UNWTO (2011), data for 2005–2010 are from UNWTO (2014).

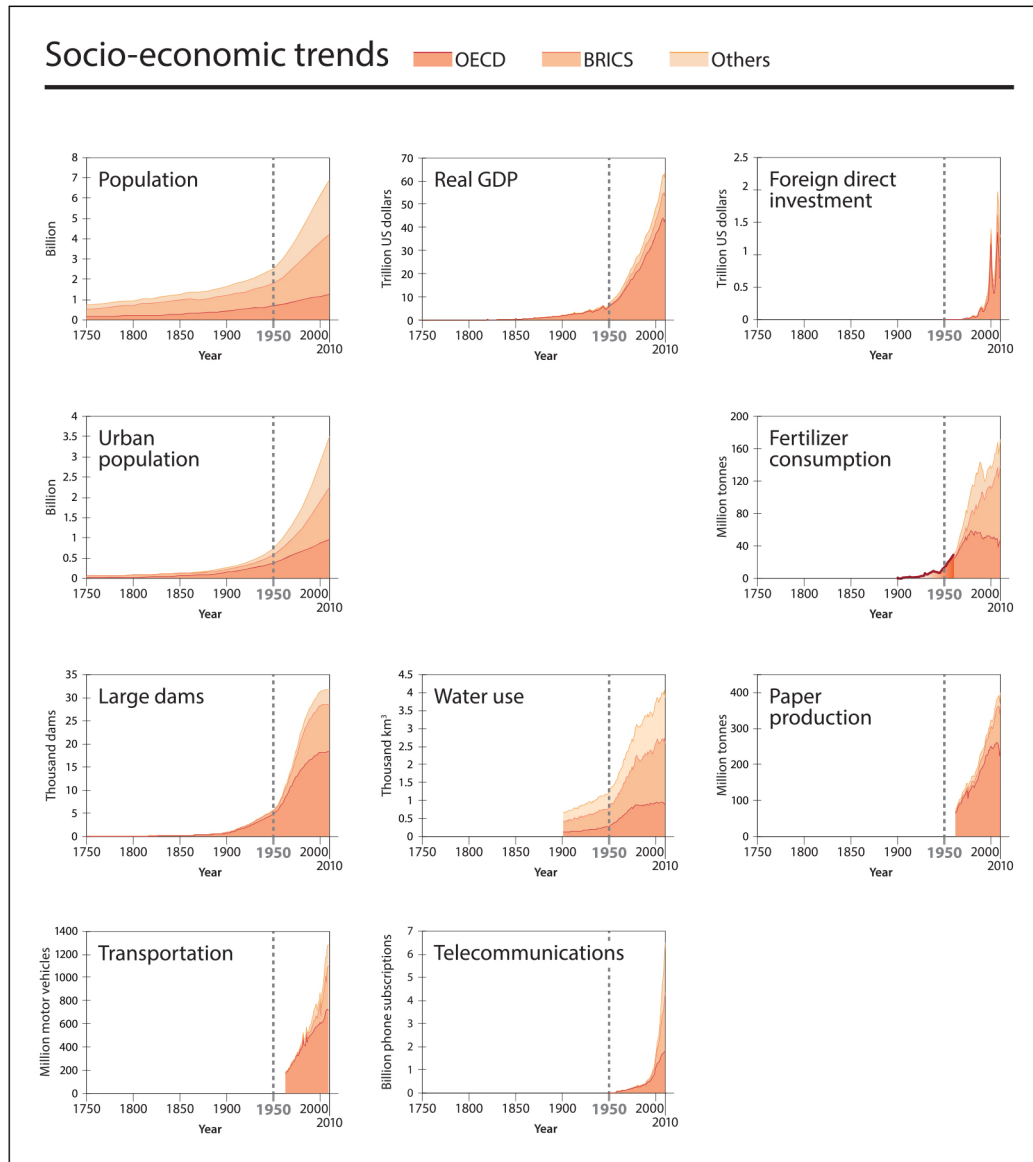


Figure 2. Trends from 1750 to 2010 for ten of the socio-economic graphs (excluding primary energy use and international tourism) with three splits for: the OECD countries, the so-called BRICS (Brazil, Russia, India, China (including Macau, Hong Kong and Taiwan where applicable), and South Africa) countries, and the rest of the world.

Earth system trends

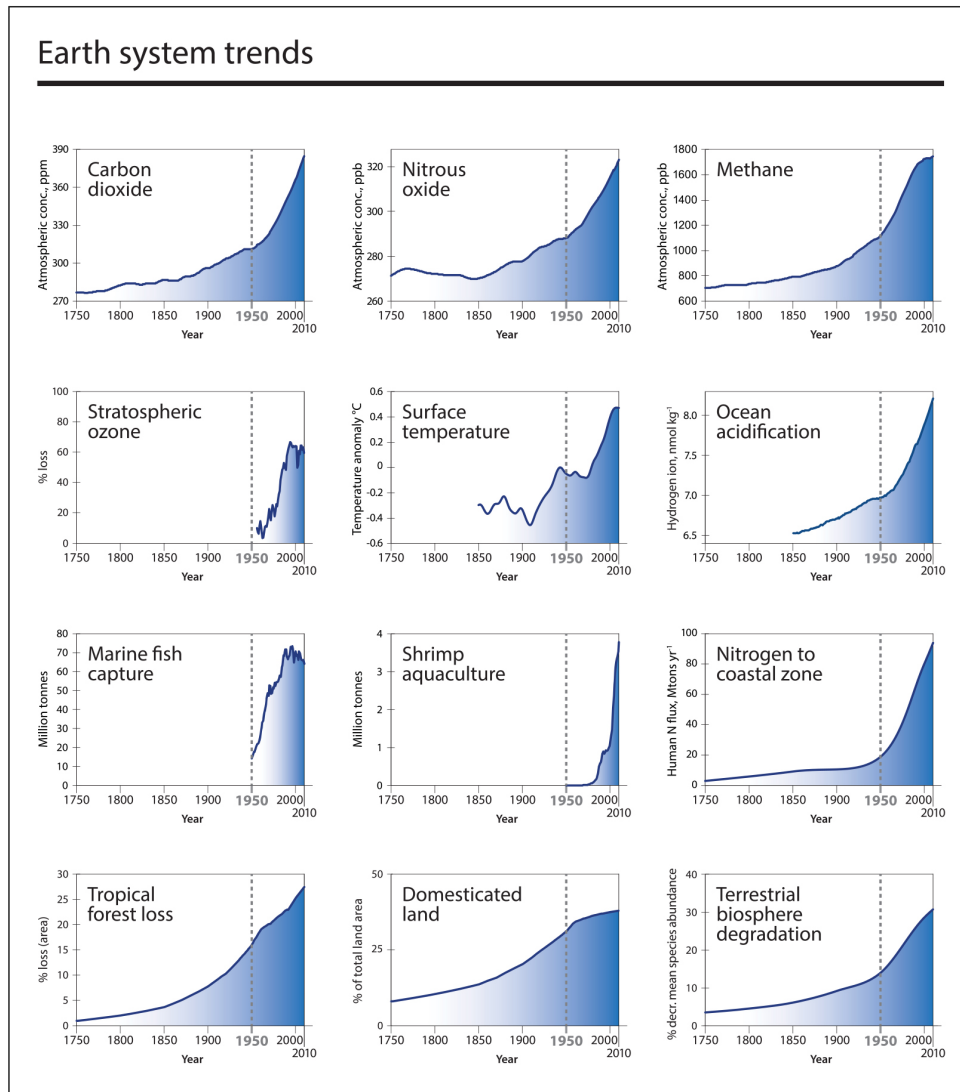


Figure 3. Trends from 1750 to 2010 in indicators for the structure and functioning of the Earth System.

(1) Carbon dioxide from firn and ice core records (Law Dome, Antarctica) and Cape Grim, Australia (deseasonalised flask and instrumental records); spline fit. (2) Nitrous oxide from firn and ice core records (Law Dome, Antarctica) and Cape Grim, Australia (deseasonalised flask and instrumental records); spline fit. (3) Methane from firn and ice core records (Law Dome, Antarctica) and Cape Grim, Australia (deseasonalised flask and instrumental records); spline fit. (4) Maximum percentage total column ozone decline (2-year moving average) over Halley, Antarctica during October, using 305 DU, the average October total column ozone for the first decade of measurements, as a baseline. (5) Global surface temperature anomaly (HadCRUT4: combined land and ocean observations, relative to 1961–1990, 20 yr Gaussian smoothed). (6) Ocean acidification expressed as global mean surface ocean hydrogen ion concentration from a suite of models (CMIP5) based on observations of atmospheric CO_2 until 2005 and thereafter RCP8.5. (7) Global marine fishes capture production (the sum of coastal, demersal and pelagic marine fish species only), i.e. it does not include mammals, molluscs, crustaceans, plants, etc. There are no FAO data available prior to 1950. (8) Global aquaculture shrimp production (the sum of 25 cultured shrimp species) as a proxy for coastal zone modification. (9) Model-calculated human-induced perturbation flux of nitrogen into the coastal margin (riverine flux, sewage and atmospheric deposition). (10) Loss of tropical forests (tropical evergreen forest and tropical deciduous forest, which also includes the area under woody parts of savannas and woodlands) compared with 1700. (11) Increase in agricultural land area, including cropland and pasture as a percentage of total land area. (12) Percentage decrease in terrestrial mean species abundance relative to abundance in undisturbed ecosystems as an approximation for degradation of the terrestrial biosphere.

Sources: (1) D Etheridge CSIRO, Australia; Etheridge et al. (1996); MacFarling Meure et al. (2004, 2006); Langenfelds et al. (2011). (2) D Etheridge CSIRO, Australia; MacFarling Meure et al. (2004, 2006); Langenfelds et al. (2011). (3) D Etheridge CSIRO, Australia; Etheridge et al. (1998); MacFarling Meure et al. (2004, 2006); Langenfelds et al. (2011). (4) Data provided by JD Shanklin, British Antarctic Survey, UK. Available at: www.antarctica.ac.uk/met/jds/ozone/index.html#data. (5) P Jones, Climatic Research Unit, UK in conjunction with the Hadley Centre (UK). Available at: <http://www.cru.uea.ac.uk/cru/info/warming/gtc.csv>. (6) J Orr, LSCE/IPSL, France; Bopp et al. (2013) and IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change) Fifth Assessment Report, Working Group I, Chapter 6 (Ciais et al., 2013). (7) Data are from the FAO Fisheries and Aquaculture Department online database (Food and Agriculture Organization-FIGIS (FAO-FIGIS), 2013). (8) Data are from the FAO Fisheries and Aquaculture Department online database Fishstatj (FAO, 2013). (9) Mackenzie et al. (2002). (10) J Pongratz, Carnegie Institution of Washington, Stanford, USA; Pongratz et al. (2008). AD 1700 to 1992 is based on reconstructions of land use and land cover (Pongratz et al., 2008). Beyond 1992 is based on the IMAGE land use model. (11) J Pongratz, Carnegie Institution of Washington, Stanford, USA; Pongratz et al. (2008). AD 1700 to 1992 is based on reconstructions of land use and land cover (Pongratz et al., 2008). Beyond 1992 is based on the IMAGE land-use model. (12) R Alkemade, PBL Netherlands Environmental Assessment Agency: modelled mean species abundance using GLOBIO3 based on HYDE reconstructed historical land-use change estimates (until 1990) then IMAGE model estimates (Alkemade et al., 2009; available at: www.globio.info; ten Brink et al., 2010).

Annexe 2 – Autres motifs de paysage caractérisant un système de peuplement (dimensions « circulation » et « exploitation ou utilisation des ressources locales »)

Circulation : réseaux de routes puis infrastructures de transport (déplacement, transport, forme de mobilité) (Sanders)

7 fois : /

6 fois : route (étroite-petite x3, sinueuse x2, suit le cours d'eau en fond de vallée x3, ligne droite x1, encastrée dans la roche x1, bordée de tilleul x1)

5 fois : /

4 fois : chemin de randonnée

3 fois : /

2 fois : route-piste forestières, muret-parapet (sur le bord des routes)

1 fois : voie ferrée

0 fois : tunnel

Exploitation ou utilisation des ressources locales : sol, air, eau (manière de se nourrir, rapport à l'environnement) (Sanders)

7 fois : /

6 fois : lavande

5 fois : abricotier-abricoteraie, vigne-vignoble, cerisier-ceriseraie, parcelle (petite x4, grande x1, forme variée x1)

4 fois : olivier-oliveraie

3 fois : thym, verger (pommes, poires, cerises, pêches, prunes x1), tilleul

2 fois : lavandin, terrasse (olivier x1), chêne truffier, fourrage, céréale (maïs, tournesol et blé x1), pâturage, prairie, élevage, système-réseau d'irrigation (avec retenue collinaire x1, digue x1), champ

1 fois : noyeraie, prés, alpage, haie, jardin, prairie, cyprès

0 fois : restanque, chèvre, mouton, troupeau

Annexe 3 – Les facteurs influençant l’habitat perché

Facteurs favorables à l’habitat perché

Facteurs militaires et géographiques combinés

Il y a peut-être une relation entre le perchement et le trouble des régions où des guerres entre seigneurs voisins sévissaient. Les villages se sont perchés pour chercher refuge. Plusieurs faits peuvent en attester, notamment les époques où eurent lieu les perchements. Le premier perchement s’est fait lors des grandes invasions (sarrasines, etc.) et les premiers siècles du Moyen Âge pendant lesquels les guerres féodales étaient courantes dans la contrée. Le second perchement intervient pendant les guerres de religion, lorsque Charles Dupuy-Montbrun parcourait les Baronnie effectuant pillages et massacres. La population pouvait trouver refuge dans ces villages fortifiés.

Les zones de relations faciles étaient les plus exposées. Les bassins fermés des vallées méso-alpines étaient naturellement protégés et le perchement, lié à une nécessité de défense, moins nécessaire.

C’est à travers les plaines et les vallées largement ouvertes que l’extension de l’habitat perché s’est effectuée. Le pillage rapportait beaucoup dans ces régions riches où la circulation est facile. Ainsi, paradoxalement, c’est dans les régions les moins élevées que se construisent les villages perchés (vallée de la Durance, vallée du Rhône, la plaine de Valence). Ce sont les couloirs naturels de la vallée du Rhône et la vallée de la Durance qui ont diffusé le phénomène de perchement au cours du IX^{ème} siècle, ainsi que les rivières affluentes comme le Buech et la Drôme principalement.

La répartition des plus anciens villages perchés à être descendus va aussi dans ce sens. Ce sont les villages des vallées les moins fréquentées qui sont descendus en premier comme pour Châteauneuf-de-Bordette ou Savoillans. Les villages des vallées plus facilement accessibles, comme celle de Rosans, se sont re perchés. Les derniers villages à être descendus sont ceux situés en bordure du massif des Baronnie comme ceux qui sont encore perchés aujourd’hui. C’est d’ailleurs dans les vallées les plus fréquentées que la population dispersée était la moins élevée au début du XIX^{ème} siècle.

La dernière et la plus évidente des preuves justifiant que c’est bien pour des raisons défensives que les villages se sont perchés est leur aspect. Tous les villages étaient fortifiés et situés autour du château fort, eux-mêmes construits sur les hauteurs pour se protéger (Mouralis, 1924, Rey, 1929).

Si pour Denis Mouralis, le principal facteur de l’habitat perché est le refuge, il est possible de nuancer son propos.

Facteur agricole

Le perchement n’est d’ailleurs pas forcément lié à une nécessité défensive : il est également adapté à l’élevage. On le voit d’ailleurs disparaître dans les pays agricoles où il ne présente aucun avantage et complique le travail au quotidien (Rey, 1929).

Facteurs géographiques

Le perchement ne paraît pas lié à des facteurs géographiques. Les arguments tels que la crainte de l’eau et les terres cultivables en hauteurs ne paraissent pas pertinents. Cela ne permet pas d’expliquer l’habitat de l’époque romaine en plaine. Les régimes des eaux n’ont pas dû changer à ce point et les champs en hauteurs semblent plutôt une conséquence du perchement que l’inverse (Mouralis, 1924).

Cependant, un autre facteur probable que nous avancerons ici est lié aux conditions d’ensoleillement. Aux alentours du XV^{ème} siècle a lieu le Petit Âge glaciaire. Le fond des vallées, plus froid car à l’ombre plus longtemps, n’est pas forcément ce qui est recherché. Nous avons déjà remarqué que l’implantation et l’organisation des villages perchés sont telles que toutes les maisons, en hauteur et étagées dans la pente, profitent d’un éclairage maximal. Sur les faces sud, elles sont également protégées du mistral. Par exemple, le vieux village de Moydans est abandonné dès le XII-XIII^{ème} siècle pour une position en rebord de plateau mieux exposé et de manière à ce que chaque maison ait du soleil (Comm. Pers., Vernin, 2018).

Facteurs politiques et géographiques combinés

Le phénomène d'habitat perché semble principalement lié à la féodalité (système politique du X^{ème} à XII^{ème} siècle) même si les invasions ont joué un rôle. C'est l'affirmation du pouvoir d'un seigneur associé à un effort d'organisation de l'habitat : chaque village est, à un certain point, autonome en ressources. Ce système politique se développe très bien dans les Baronniees : en caricaturant, il peut y avoir une vallée pour un seigneur. Les vallées forment des bassins de vue et des bassins de vie et les villages un réseau visuel. Le relief de moyenne montagne des Baronniees avec des vallées enclavées et des points d'ouvertures (gorges, cluse, etc.) offre une potentialité en termes d'habitat perché plus riche qu'un pays de plaine. C'est sans doute l'ensemble de ces facteurs qui ont fait de l'habitat dans les Baronniees, au XII-XIII^{ème} siècle, un habitat majoritairement perché (Rey, 1929 ; Comm. Pers., Vernin, 2018).

Facteurs de maintien de l'habitat perché

En 1924, l'abandon de l'habitat perché se poursuit. Deux groupes de facteurs sont en jeu : ceux qui tendent à maintenir l'état des choses et ceux qui accélèrent la descente. Nous allons présenter ici ceux qui ont permis à l'habitat perché de perdurer.

Facteur d'appropriation

Avant la révolution française, la plupart des vallons étaient la possession des seigneurs locaux ce qui empêchait les habitants de s'y installer, comme par exemple la plaine de Montbrun qui appartenait au marquis. Ce facteur n'existe plus aujourd'hui (Mouralis, 1924).

Facteur économique

Un facteur économique, la pauvreté, continue d'agir en 1924. Ce sont les habitants les plus pauvres qui n'ont pas les moyens de se construire une ferme et qui restent dans leur maison reçue par héritage à l'intérieur des villages perchés (Mouralis, 1924).

Facteur social

Un autre facteur, plutôt lié à un comportement, est celui de l'habitude. C'est avec regret que l'habitant des Baronniees quitte la maison de ses ancêtres. De plus, il s'éloigne des services que l'on trouve au village (magasins, école, café, etc.). La vie à la ferme paraît plus rude et solitaire.

C'est la pauvreté et la routine qui retiennent en 1924 les habitants dans les villages perchés. Néanmoins, l'influence des conditions géographiques reste plus forte (Mouralis, 1924).

Facteur politique

Un dernier facteur probable du maintien de l'habitat perché après la féodalité est la volonté de quelques-uns localement (habitants ou élus) qui, pour des raisons multiples dont nous n'avons pas de traces, sans doute liées aux autres facteurs que nous avons présentés, ont décidé de maintenir l'habitat (Comm. Pers., Vernin, 2018).

Facteurs défavorables à l'habitat perché

Pour terminer, nous allons identifier les conditions qui accélèrent la descente de l'habitat.

Facteur social

Nous avons vu au point B.3.1.4 trois faits historiques qui ont un rôle dans l'abandon des villages perchés : il s'agit de l'émigration du XIX-XX^{ème} siècle à partir des villages hors du massif, aggravé par la dispersion de l'habitat dans les plaines et de la guerre (Mouralis, 1924).

Facteurs agricoles

Nous avons vu que l'agriculture s'est transformée (utilisation d'engrais, endiguement des rivières, etc.) pour devenir une agriculture de vallée ainsi que l'élevage (étable et prairie près des cours d'eau) et que le morcellement de la propriété a diminué (Mouralis, 1924).

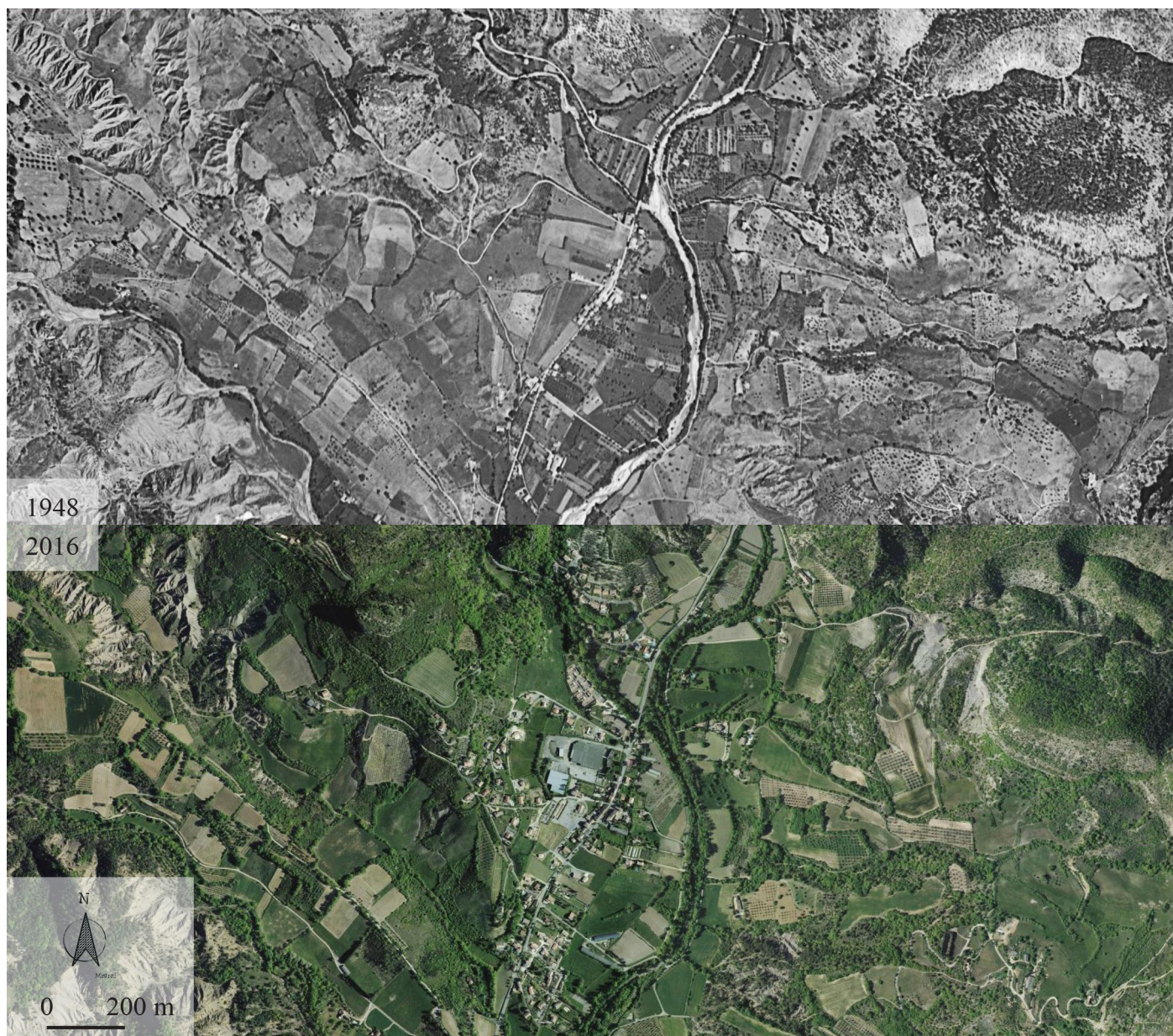
Voies de communications

Les voies de communications ont attiré les habitants en se développant et accéléré la descente et la dispersion des villages perchés. Avant 1780, la plupart des transports s'effectuaient à dos d'ânes ou de mulets. Les chemins suivaient alors autant les crêtes que les vallées, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui ou les routes longent le plus souvent les rivières. La difficulté d'accès des villages perchés est une des raisons de leur abandon. On voit les vieux villages se déplacer et descendre vers les routes pour former les bégudes (Mouralis, 1924).

Conditions physiques générales

De manière générale, les conditions physiques sont favorables à la dispersion mais c'est le manque d'eau dans les villages perchés qui en est le facteur principal. Dans certains villages, il n'y a ni puits, ni de fontaines comme par exemple à Condorcet. Les sources sont loin du village et difficiles à capter. On trouve parfois des citernes comme à Rosans. Les habitants sont alors obligés de chercher chaque jour dans la vallée la quantité d'eau nécessaire pour la journée. Cette condition difficile est une cause de l'abandon des villages perchés, les habitants émigrants hors du massif, plus au sud dans la vallée du Rhône (Mouralis, 1924).

Annexe 4 – Photographies satellite de 1948 et 2016 des quatre villages : Condorcet, Saint-May, Rosans et Montbrun-les-Bains



Condorcet



Saint-May



Rosans



Montbrun-les-bains